

Plan de gestion 2012-2016

Conservatoire Régional des ESPACES NATURELS DU LIMOUSIN - octobre 2011



Tourbière de Négarioux-Malsagne

Peyrelevade, 19



Plan de gestion 2012-2016

Tourbière de Négarioux-Malsagne

Commune de Peyrelevade (19)

Rédaction : Lucie BLONDEL, Mathieu BONHOMME

Prospections : Lucie BLONDEL, Virginie BLOT, Mathieu BONHOMME

Octobre 2011

Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Limousin
6, ruelle du Theil – 87510 Saint-Gence
Tel : 05.55.03.29.07. Fax : 05.55.03.29.30.
Courriel : info@conservatoirelimousin.com
Site : www.conservatoirelimousin.com

Sommaire

Sommaire	2
Introduction	4
SECTION A. DIAGNOSTIC DU SITE	5
I. Informations générales sur le site	6
A. L'implication du CREN Limousin	6
B. La localisation	9
C. Les limites et la superficie	9
D. La gestion	11
E. Le cadre socio-économique général	18
F. Les inventaires et les classements en faveur du patrimoine naturel	18
G. L'évolution historique de l'occupation du sol	21
II. Environnement et patrimoine naturel du site.....	23
A. Le climat	23
B. L'eau	23
C. La géologie	24
D. Les habitats naturels et les espèces	24
III. Cadre socio-économique et culturel du site	65
A. Le régime foncier et les infrastructures	65
B. Les activités socio-économiques	65
IV. Vocation d'accueil et intérêt pédagogique du site.....	68
A. Les activités pédagogiques et les équipements en vigueur	68
B. La capacité à accueillir du public	70
C. L'intérêt pédagogique	70
D. La place du site dans le réseau local d'éducation à l'environnement	70
V. Valeur et enjeux du site.....	71
A. La valeur du patrimoine naturel	71
B. Les enjeux	73
SECTION B. GESTION DU SITE	74
I. Objectifs à long terme	75
II. Objectifs du plan.	76
III. Les opérations.....	77
A. La définition des opérations	77
B. Le registre des opérations	78
IV. Programmation du plan de gestion	92
A. Le plan de travail quinquennal	92
V. Concertation et validation du plan de gestion.....	93
SECTION C. EVALUATION DE LA GESTION ET NOUVELLE VERSION DU PLAN	94
I. L'évaluation annuelle et le bilan d'activités	95

II. L'évaluation de fin de plan	96
A. Le bilan de réalisation du plan de gestion	96
B. L'amélioration des connaissances	99
C. L'analyse des résultats des suivis	99
D. L'efficacité, la cohérence et la pertinence des opérations et des objectifs	99
E. L'évaluation des moyens financiers, matériels et humains	99
F. Conclusion	99
III. Nouvelle version du plan de gestion et du plan de travail.....	100
A. La modification de la section A	100
B. La modification de la section B	100
Bibliographie	101

ANNEXES	102
Annexe I. Liste provisoire des végétaux vasculaires présents sur le site	103
Annexe II. Listes provisoires de la faune présente sur le site ou à proximité	106
Annexe III. Contrat de gestion GAEC BROUSSOULOUX-CRENL	111
Annexe IV. Cartographie du service des Mines.....	112

Introduction

La tourbière de Négarioux-Malsagne est une vaste zone humide couvrant une superficie de 92 hectares, située sur la commune de Peyrelevade (19). Elle est composée de différents habitats typiques des milieux tourbeux du plateau de Millevaches. Le Conservatoire gère 12 parcelles en 2011 contre 3 en 2001, constituées pour partie de landes sèches, de landes tourbeuses, de tourbière haute active.

Le périmètre d'intervention a été revu cette année, il reprend celui du site Natura 2000 en remplacement de celui de la ZNIEFF (cf. Notice de gestion 2001-2005), pour plus de cohérence avec les actions entreprises sur le site, tout acteur confondu. La nouvelle surface d'étude est donc de 201 ha.

La plupart des informations de la Section A de ce document (hors II.D et V) provient de la notice de gestion 2001-2005 (CREN Limousin) et du Docob (2003, syndicat mixte de gestion du PNR Millevaches en Limousin) "tourbières de Négarioux-Malsagne".

Section A. Diagnostic du site

I. Informations générales sur le site

A. L'implication du CREN Limousin

Le CREN a eu connaissance de ce site grâce au travail des botanistes de la station universitaire de Meymac en lien avec l'Université de Limoges, notamment GHESTEM A & VILKS A.

Les premières acquisitions du CREN sur le site remontent au 4 Mai 2000, la dernière datant de 2009. 12 parcelles au total sont gérées aujourd'hui par le Conservatoire, soit 40,166 ha (14.183 ha en acquisition, 4.504 ha en location et 21.479 ha en convention).

Tableau 1 : Historique de la maîtrise foncière et d'usage du CREN sur le site

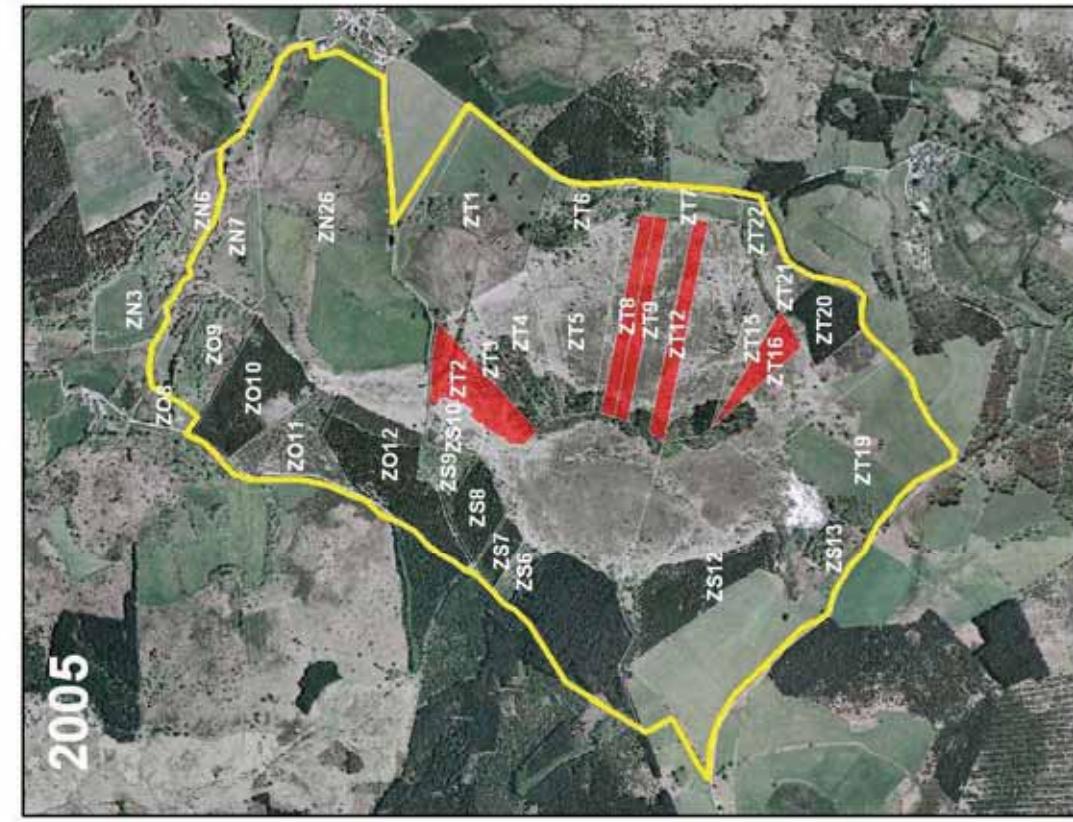
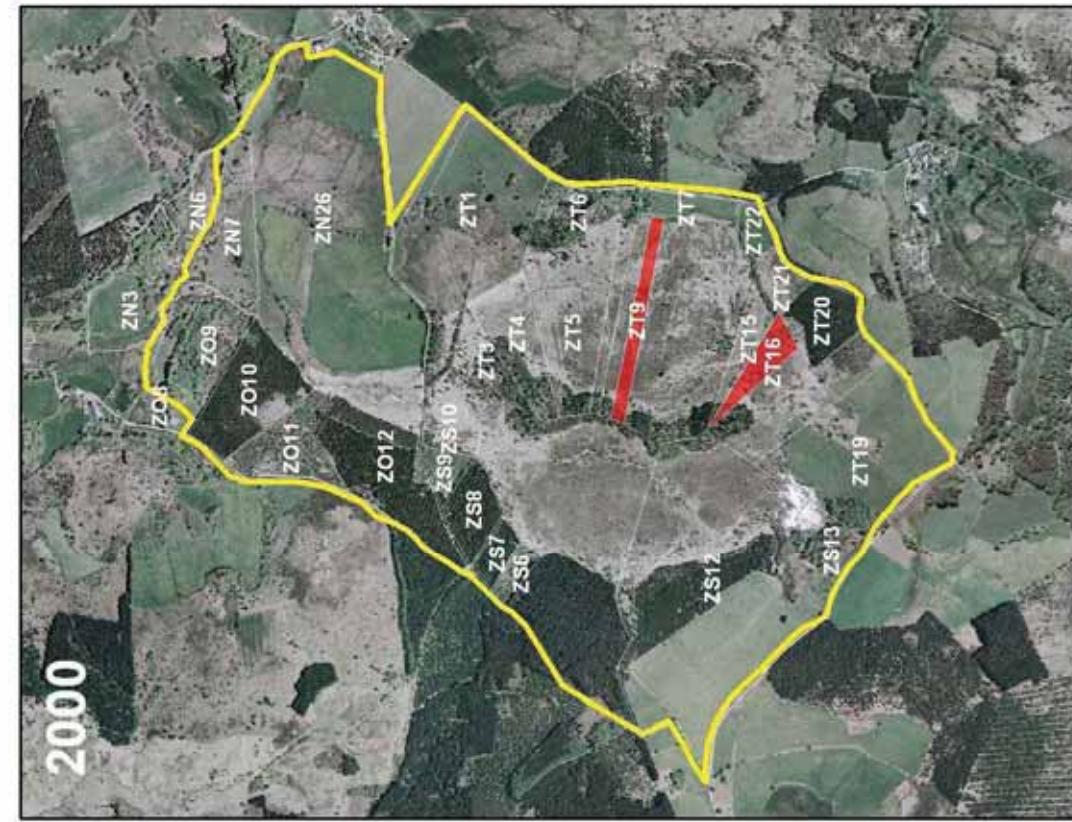
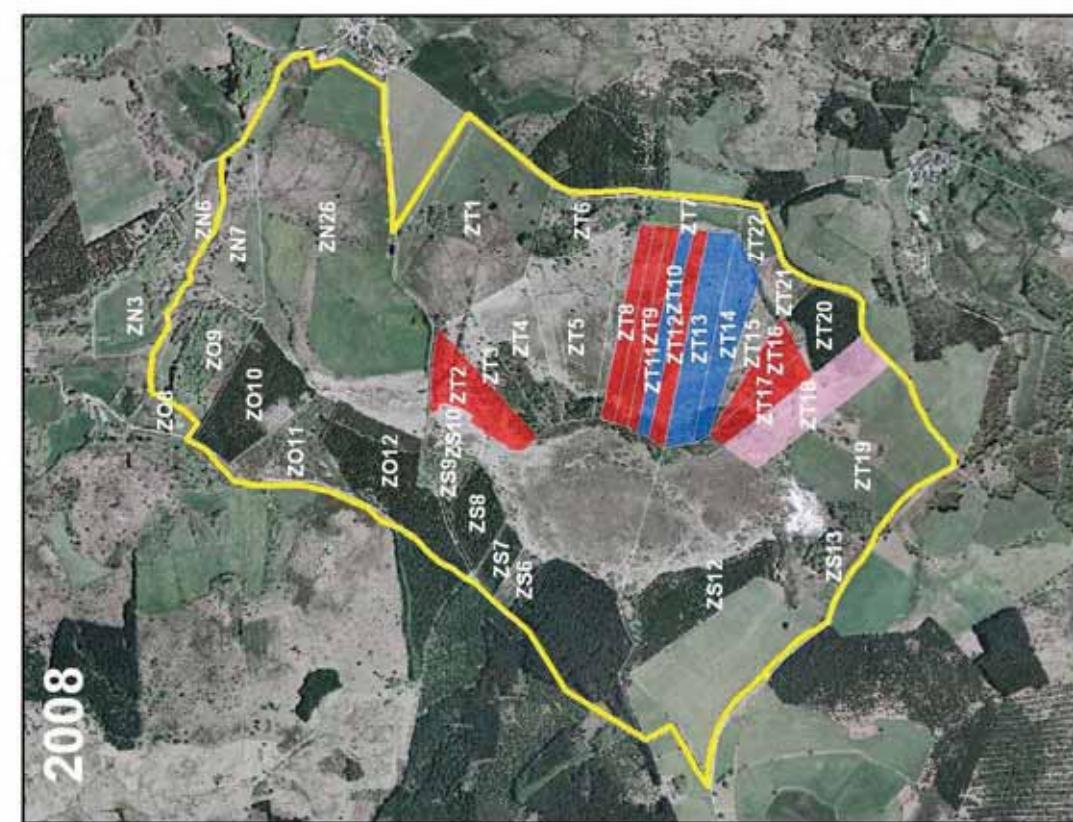
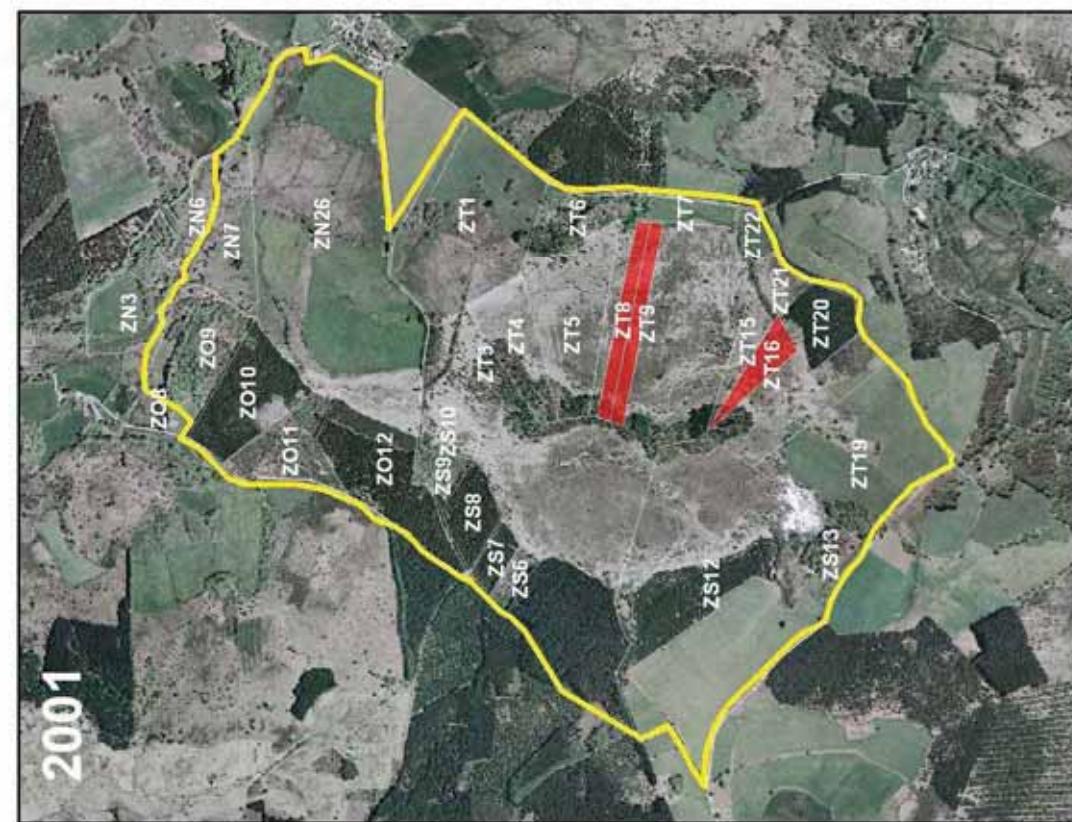
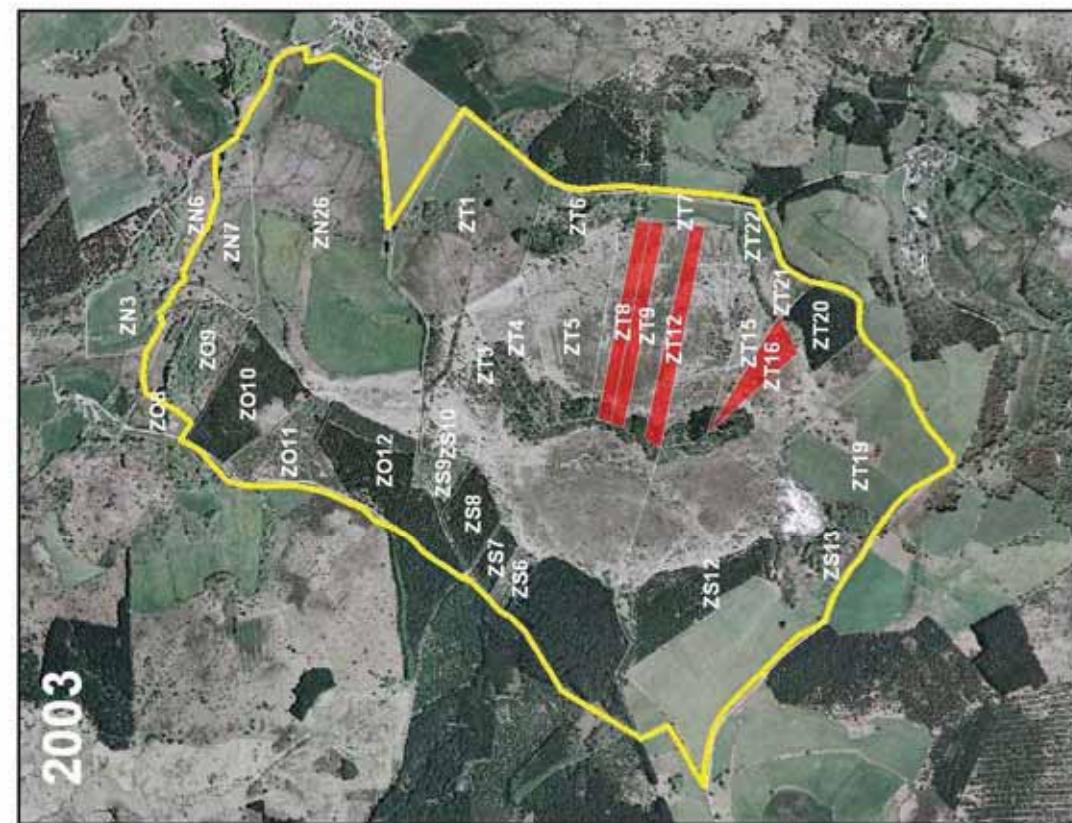
Code Parcille	Commune	type_maîtrise	Date_debut	Date_fin	Reconducton	Surf (ha) Cadastrale	Propriétaires
19164ZT16	Peyrelevade	Acquisition	04/05/2000		FAUX	1,609	CREN LIMOUSIN
19164ZT9	Peyrelevade	Acquisition	04/05/2000		FAUX	1,841	CREN LIMOUSIN
19164ZT8	Peyrelevade	Acquisition	13/12/2001		FAUX	1,859	CREN LIMOUSIN
19164ZT12	Peyrelevade	Acquisition	12/02/2003		FAUX	2,27	CREN LIMOUSIN
19164ZT2	Peyrelevade	Acquisition	14/12/2005		FAUX	3,428	CREN LIMOUSIN
19164ZT11	Peyrelevade	Convention	01/01/2008	01/01/2014	VRAI	1,794	M. MORATILLE Jean-François & Mme. BRETE Michèle & Mme. MORATILLE Monique
19164ZT13	Peyrelevade	Convention	01/01/2008	01/01/2014	VRAI	3,978	M. COUTAUD Benoît & M. COUTAUD Pierre & Melle. COUTAUD Hélène & Melle. COUTAUD Laurence
19164ZT14	Peyrelevade	Convention	01/01/2008	01/01/2014	VRAI	3,053	M. NOUAILLE Clément
19164ZT18	Peyrelevade	Location	06/05/2008	06/05/2014	VRAI	4,504	M. GANNE Jean-Pierre
19164ZT10	Peyrelevade	Acquisition	20/06/2008		FAUX	1,566	CREN LIMOUSIN
19164ZT17	Peyrelevade	Acquisition	20/06/2008		FAUX	1,61	CREN LIMOUSIN
19164ZS11	Peyrelevade	Convention	01/12/2009	01/12/2019	VRAI	12,654	COMMUNE DE PEYRELEVADE

Bref Historique :

- 1914-1922, le lieu-dit de Malsagne est cité plusieurs fois dans " Le catalogue des plantes du Limousin" de Le Gendre.
- 1942, la tourbière de Négarioux-Malsagne fut réquisitionnée par les autorités allemandes dans le but d'exploiter la tourbe de manière industrielle.
- 1949, la tourbière de Négarioux-Malsagne est mentionnée dans le document "des tourbières françaises" établi par la direction des mines. Elle est citée comme étant le meilleur gisement potentiel de tourbe de l'ensemble de plateau de Millevaches.
- Juillet 1977, prospection botanique par GHESTEM A, VILKS A, résultat paru dans un article en 1980, *Contribution à l'étude phytosociologique des tourbières acides du Limousin*, Coll. Phytosocio., VII, Lille, p165-182.
- Juillet 1985, prospection par GESAN M, résultat publié en 1986, Troisième journée au Plateau de Millevaches, 12^{ème} session extraordinaire de la Société Botanique de Centre Ouest Limousin, Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, 17, p257-262.
- 1985, inscription de la tourbière à l'inventaire ZNIEFF.

- 1995, inscription de la tourbière comme site réserve du Life-Nature "programme de protection des tourbières de France".
- 1998, transmission du site au titre du réseau Natura 2000 sous l'appellation : "tourbière de Négarioux-Malsagne", site n° 740 1104.
- 1999-2000, achat de trois parcelles de fond tourbeux par le Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin.
- 2004, intégration du site comme Site d'Intérêt Ecologique Majeur (SIEM) inscrit dans la Charte du PNR de Millevaches en Limousin.
- 2004, Suivi scientifique du CREN : Suivi de l'impact du pâturage sur les parcelles ZT 8 à 13 et ZT 15 à 17 (Prestation pour le PNR Millevaches).
- 2007, Suivi scientifique du CREN : Suivi de l'impact du pâturage sur les parcelles ZT12 à 13 et ZT 16 et 17.
- 2009, Suivi scientifique Loire Nature du CREN, suivi écologique sur les impacts des travaux réalisés en 2010 et observations naturalistes (Suivi odonatologique) sur le site.
- 2010, cartographie des habitats naturels du site Natura 2000 Tourbière de Négarioux-Malsagne pour le compte du PNR Millevaches, animateur du site.

Evolution de la maîtrise foncière entre 2000 et 2011 sur le site de la Tourbière de Négarioux-Malsagne



Sources : IGN BD Ortho2004,
BD Parcellaire, CREN
Réalisation : CREN limousin O

z

B. La localisation

Département : **Corrèze (19)**
Arrondissement : **Ussel**
Canton : **Bugeat**
Commune : **Peyrelevade**

Coordonnées géographiques :
Longitude : 50,813
Latitude : - 0,347
Altitude : 760 –826 mètres

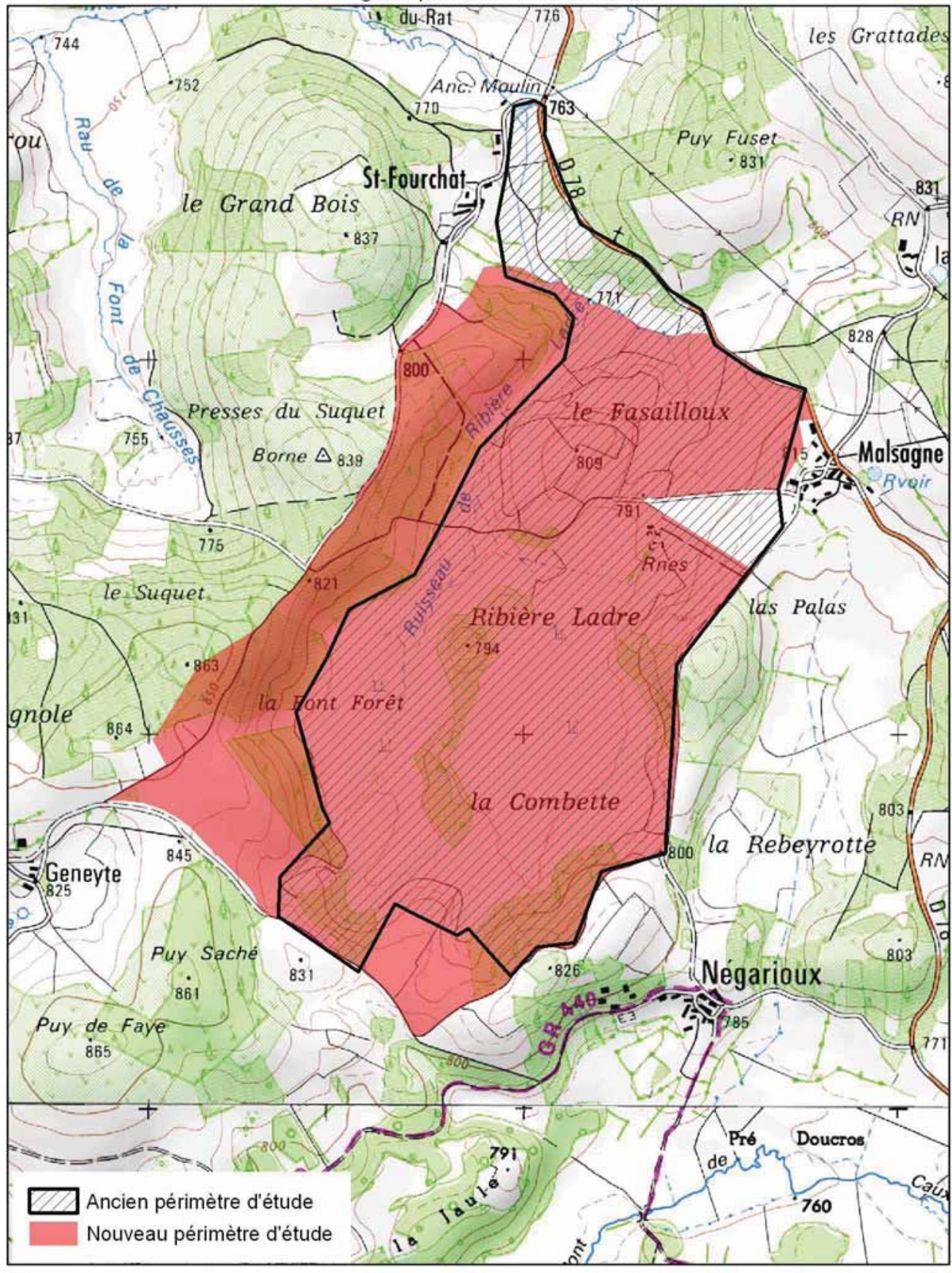


La tourbière de Négarioux-Malsagne est accessible par la D 78 depuis le village de Peyrelevade. Deux chemins sont utilisables selon le type de véhicule. Les véhicules légers peuvent passer par le chemin rural depuis le hameau de Négarioux vers Malsagne. Les véhicules lourds doivent passer par le Hameau de Malsagne, puis emprunter les pistes forestières allant soit vers Giat à l'ouest soit vers Négarioux au sud. Ces pistes sont larges et carrossables. Pour accéder au « Mulassou » (butte centrale de la tourbière) il existe un chemin à tracteur qui débute sur le chemin de Malsagne à Giat avant le ruisseau de Ribièvre Ladre, il s'arrête au centre de la butte.

C. Les limites et la superficie

Le nouveau périmètre d'étude de ce plan de gestion reprend celui du site Natura 2000, soit au total 201 ha (cf. carte ci-dessous) dont 40 ha environ en maîtrise foncière ou d'usage. L'ancien périmètre était celui de la ZNIEFF de type I "Vallée de la Chandouille et affluents : tourbière de Négarioux-Malsagne" de 143 ha.

Localisation de la tourbière de Négarioux-Malsagne
Site géré par le CREN Limousin



D. La gestion

➔ Les propriétaires

A l'origine les terrains du fond tourbeux étaient des sectionnaux, et appartenaien collectivement aux différentes communautés villageoises. Aujourd'hui, le site de la Tourbière de Négarioux-Malsagne appartient entièrement à des propriétaires privés.

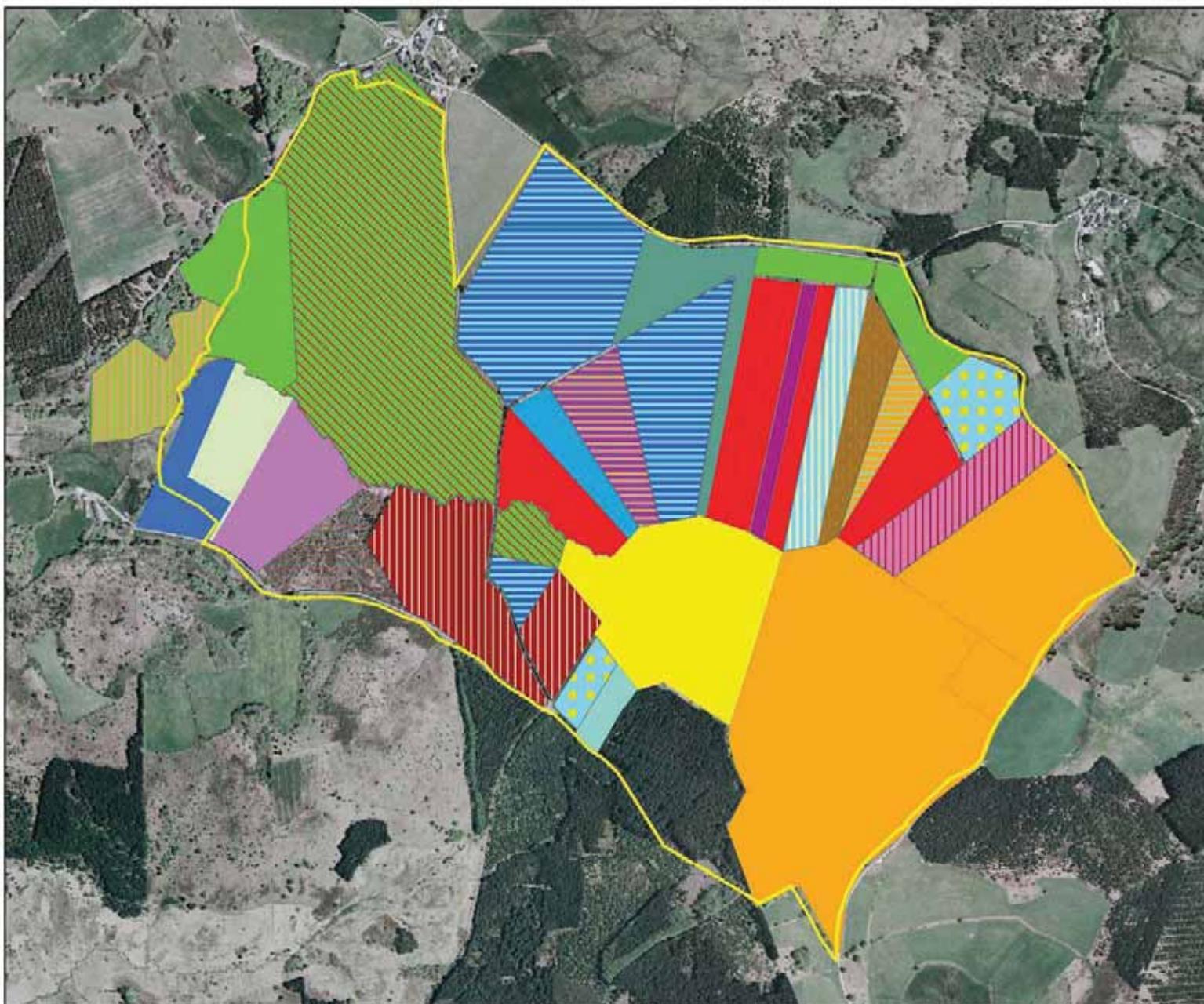
Le tableau ci-dessous récapitule les parcelles recensées sur le site et les propriétaires correspondants, ainsi que les liens éventuels avec le CREN (données extraits de VisuDGIFP, 2010 et BD foncier CREN, 2011):

Tableau 2 : Enquête cadastrale pour la prospection foncière

NUM	SECTION	Détail maîtrise	Date début	Date fin	Surf (ha) Cadastrale	Propriétaires
9	ZT	Acquisition CREN	04/05/00		1,841	CREN LIMOUSIN
16	ZT	Acquisition CREN	04/05/00		1,609	CREN LIMOUSIN
8	ZT	Acquisition CREN	13/12/01		1,859	CREN LIMOUSIN
12	ZT	Acquisition CREN	12/02/03		2,27	CREN LIMOUSIN
2	ZT	Acquisition CREN	14/12/05		3,428	CREN LIMOUSIN
11	ZT	Convention d'usage	01/01/08	01/01/14	1,794	M. MORATILLE Jean-François & Mme. BRETT Michèle & Mme. MORATILLE Monique
13	ZT	Convention d'usage	01/01/08	01/01/14	3,978	M. COUTAUD Benoît & M. COUTAUD Pierre & Melle. COUTAUD Hélène & Melle. COUTAUD Laurence
14	ZT	Convention d'usage	01/01/08	01/01/14	3,053	M. NOUAILLE Clément
18	ZT	Bail civil	06/05/08	06/05/14	4,504	M. GANNE Jean-Pierre
10	ZT	Acquisition CREN	20/06/08		1,566	CREN LIMOUSIN
17	ZT	Acquisition CREN	20/06/08		1,61	CREN LIMOUSIN
11	ZS	Convention d'usage	01/12/09	01/12/19	12,654	COMMUNE DE PEYRELEVADE
12	ZO				7,732	Mme ROUCHETTE Suzanne
11	ZO				3,896	M. REBIERE Gilles
9	ZO				3,355	Mme TABOURY Georgette & Mme TABOURY André
10	ZO				5,429	Mme PRADOUX Janine & M. COUEGNAS Gilles & M. COUEGNAS Denis & M. COUEGNAS Hervé
7	ZN				4,633	M. & Mme BROUSSOULOUX Jean-François & Françoise
26	ZN				29,9485	M. BROUSSOULOUX Jean-François
6	ZN				2,055	M. & Mme BROUSSOULOUX Jean-François & Françoise
3	ZN				4,486	Mme COUTOLLEAU Marie Louise & M. COULAUD André & Mme COULAUD Christiane
8	ZO				3,412	Mme TERT Fernande
1	ZT				12,721	M. MAZAUD Eric
3	ZT				2,233	M. & Mme Mazaud Eric & Chantal

4	ZT			3,817	Mme LABARRE Monique
10	ZS			1,597	M. BROUSSOULOUX Jean-François
9	ZS			1,115	M. MAZAUD Eric
8	ZS			2,472	Mme ROUCHETTE Suzanne
7	ZS			1,173	M. GOUYON Gérard
6	ZS			1,018	Mme SUPIOT Christiane
6	ZT			4,829	Mme GOUTTENEGRE Geneviève & M. MULLER Philippe & M. MULLER Bernard
5	ZT			7,258	M. MAZAUD Eric
15	ZT			1,736	M. SALAGNAC Jean & M. SALAGNAC Daniel
12	ZS			29,629	M. BENEIX Roger & M. BENEIX Damien & Mme COUDIERE Colette & M. BENEIX Alexandre
7	ZT			1,414	M. & Mme BROUSSOULOUX Jean-François & Françoise
13	ZS			1,825	M. BENEIX Roger & M. BENEIX Damien & Mme COUDIERE Colette & M. BENEIX Alexandre
19	ZT			11,468	M. BENEIX Roger & M. BENEIX Damien & Mme COUDIERE Colette & M. BENEIX Alexandre
20	ZT			2,77	M. GOUYON Gérard
22	ZT			0,863	M. & Mme BROUSSOULOUX Jean-François & Françoise
21	ZT			1,078	M. & Mme BROUSSOULOUX Jean-François & Françoise

Propriétaires des parcelles de la Tourbière
de Négarioux-Maisagne



➔ Les gestionnaires

Cette partie présente le CRENL ainsi que les gestionnaires partenaires du CREN, les autres gestionnaires sur le site ne sont pas forcément connus et restent à contacter dans le cadre de la prospection foncière (notamment les propriétaires forestiers).

Le CREN Limousin :

Le Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Limousin a été créé par la volonté des Associations de protection de la nature du Limousin, sous l'impulsion de Limousin Nature Environnement qui souhaitait l'existence en Limousin d'une structure consensuelle spécialisée dans la gestion directe des espaces naturels.

Le CREN est géré par un conseil d'administration pluridisciplinaire qui dispose d'un conseil scientifique composé d'une vingtaine de spécialistes régionaux des sciences de la Terre.

Le CREN dispose d'une équipe salariée actuellement composée de 28 personnes (2010).

Connaissance, protection, gestion, valorisation sont les 4 mots clés qui définissent l'action du CREN.

Sur la Tourbière de Négarioux-Malsagne, le CREN gère un peu plus de 40 ha répartis sur 12 parcelles cadastrales en maîtrise foncière ou d'usage. 2 contrats Natura 2000 ont été déposés en 2006 et 2008, concernant la pose de clôtures pour bovin, le bûcheronnage sélectif, une fauche de restauration et le creusement de gouilles pour la restauration de landes sèches et de tourbières. Aucun autre propriétaire sur le site n'a porté de contrat Natura 2000.



Localisation dans le site Natura 2000 des parcelles cadastrales concernées par le Contrat



0 25 50 100 Mètres



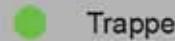
Natura 2000

Limite du site Natura 2000

Parcelles cadastrales

Clôtures

ID 1: Clôture barbelée 3 fils (1 985 m)



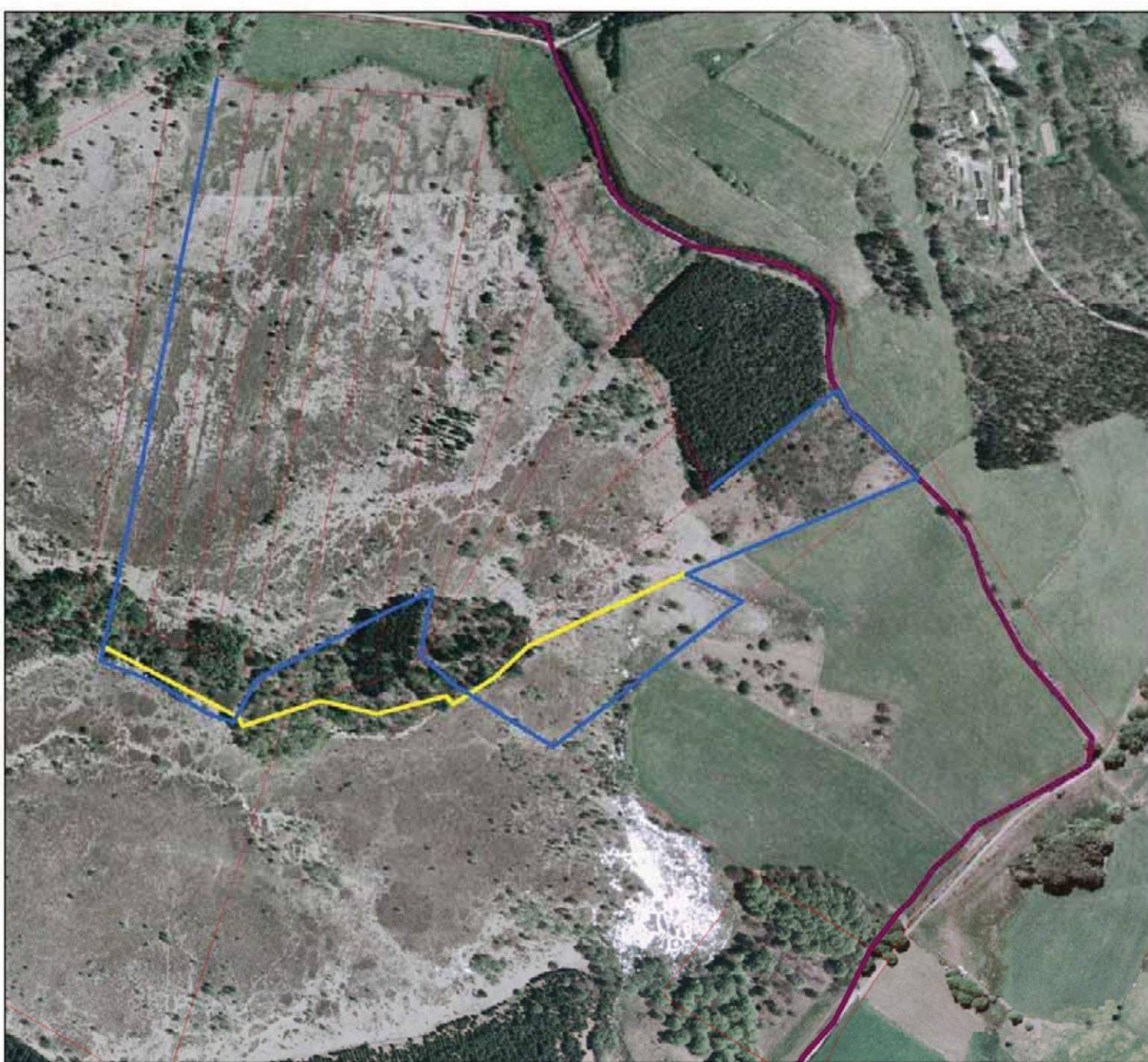
Gestion

Interventions à mettre en oeuvre

ID 2: Creusement de gouilles (n=4)

ID 3: Bûcheronnage lourd avec mise en dépôt (1,15 ha)

Réalisation:
PN.R. Millevaches en Limousin
Mars 2008
Sources:
Docob Négarioux, 2004
BD Ortho® ; GI.G.N. - Paris –
2001,2004,2005 ;
Reproduction interdite ;
Licence n°2006cubc0237



**Modification du passage de la clôture
sur la tourbière de Négariou - Malsagne
Contrat natura 2000 déposé par le
CEN Limousin le 28 mars 2008**

Légende

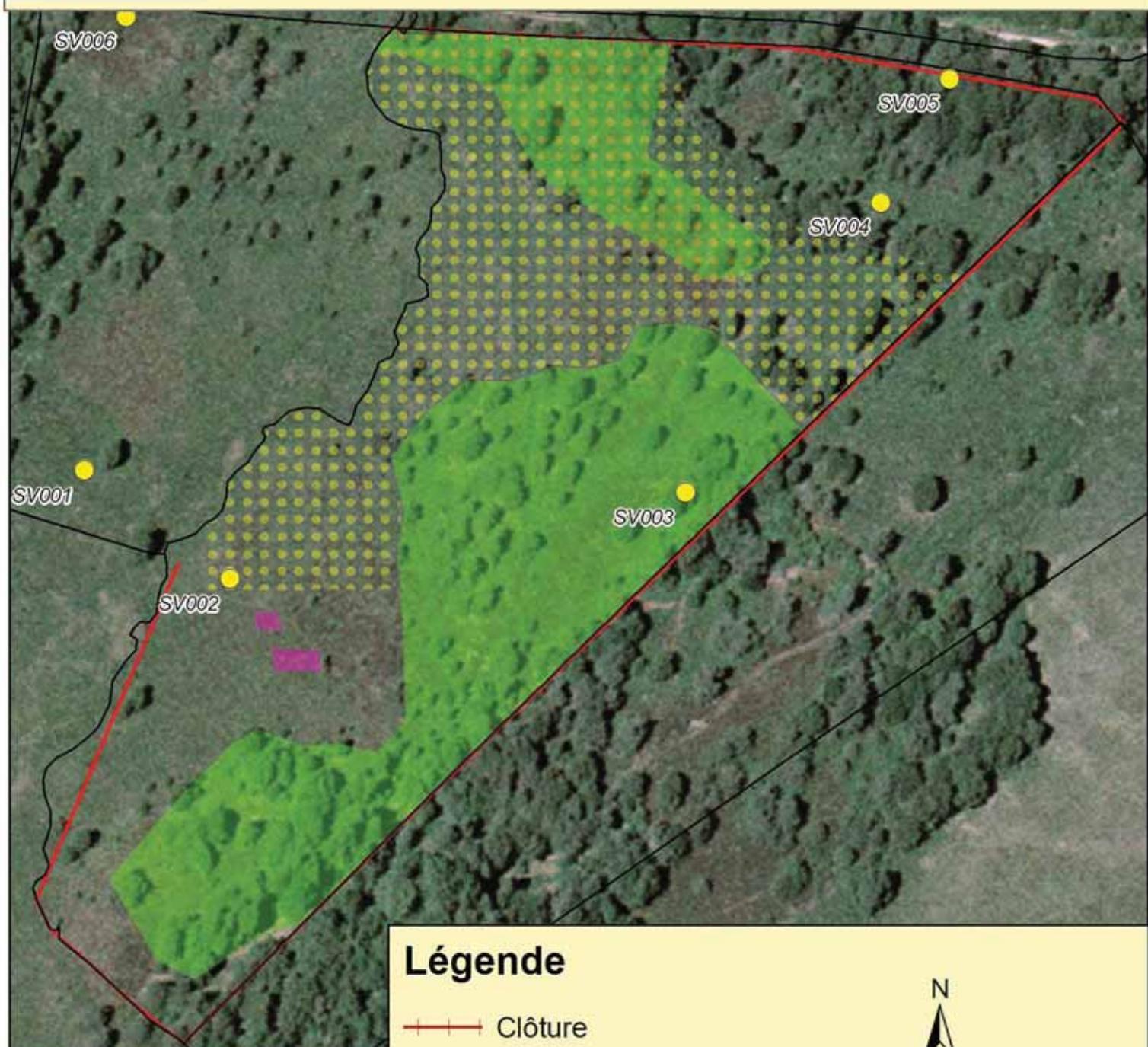
- Linéaire de clôture prévu lors du dépôt du contrat en 2008 sélection
- Modification du tracé de la clôture en 2011
- Limite du site natura2000

Linéaire prévu initialement dans le contrat : 1856 mètres
Modification du linéaire de clôture sur : 593 mètres
Linéaire de clôture final : 1610 mètres

Réalisation : CEN Limousin - 2011
Sources : CEN Limousin - IGN BD Ortho 2004

150 75 0 150 Mètres





Localisation de la parcelle ZT 2
dans le site Natura 2000



Légende

— Clôture



Types d'intervention

- | | |
|--|---|
| | Bûcheronnage sélectif |
| | Fauche |
| | Creusement de gouille |
| | Parcelle cadastrale |
| | Points de suivi de la végétation et de prise de vue |

0 10 20 40 Mètres

Surface de la parcelle = 3,42 hectares
Clôture bovin = 740 mètres
Bûcheronnage sélectif = 1,3 hectare
Fauche de restauration = 1 hectare
Nombre de gouilles creusées = 2
Coût total T.T.C. = 14 954 euros



Réalisation: P.N.R. Millevaches en Limousin,
Août 2007
Sources:
Docob Négarieux, 2004
BD Ortho® ; C.I.G.N. - Paris -
2001,2004,2005 ;
Reproduction interdite ;
Licence n°2006cubc0237

Le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin :

Créé en 2004, il s'étend sur 314 000 ha à cheval sur les trois départements du Limousin. Il se compose de 113 communes adhérentes au projet de territoire. Ce territoire se situe sur les plus hautes terres de la Montagne Limousine entre 400 et 976 m, sur les contreforts du Massif Central. L'objectif du PNR est de mener des projets territoriaux associant développement économique et environnemental. La charte fixe les objectifs du parc pour 12 ans.

Le Parc naturel Régional de Millevaches en Limousin est géré par une Assemblée d'élus (le Comité Syndical), constituée en syndicat mixte de gestion, en application des articles L5721-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales et des articles L 333-1 et suivants du Code de l'Environnement, relatifs aux Parcs naturels régionaux.

Le Syndicat Mixte de gestion du PNR est également en charge de l'animation de site Natura 2000 de la tourbière de Négarioux-Malsagne.

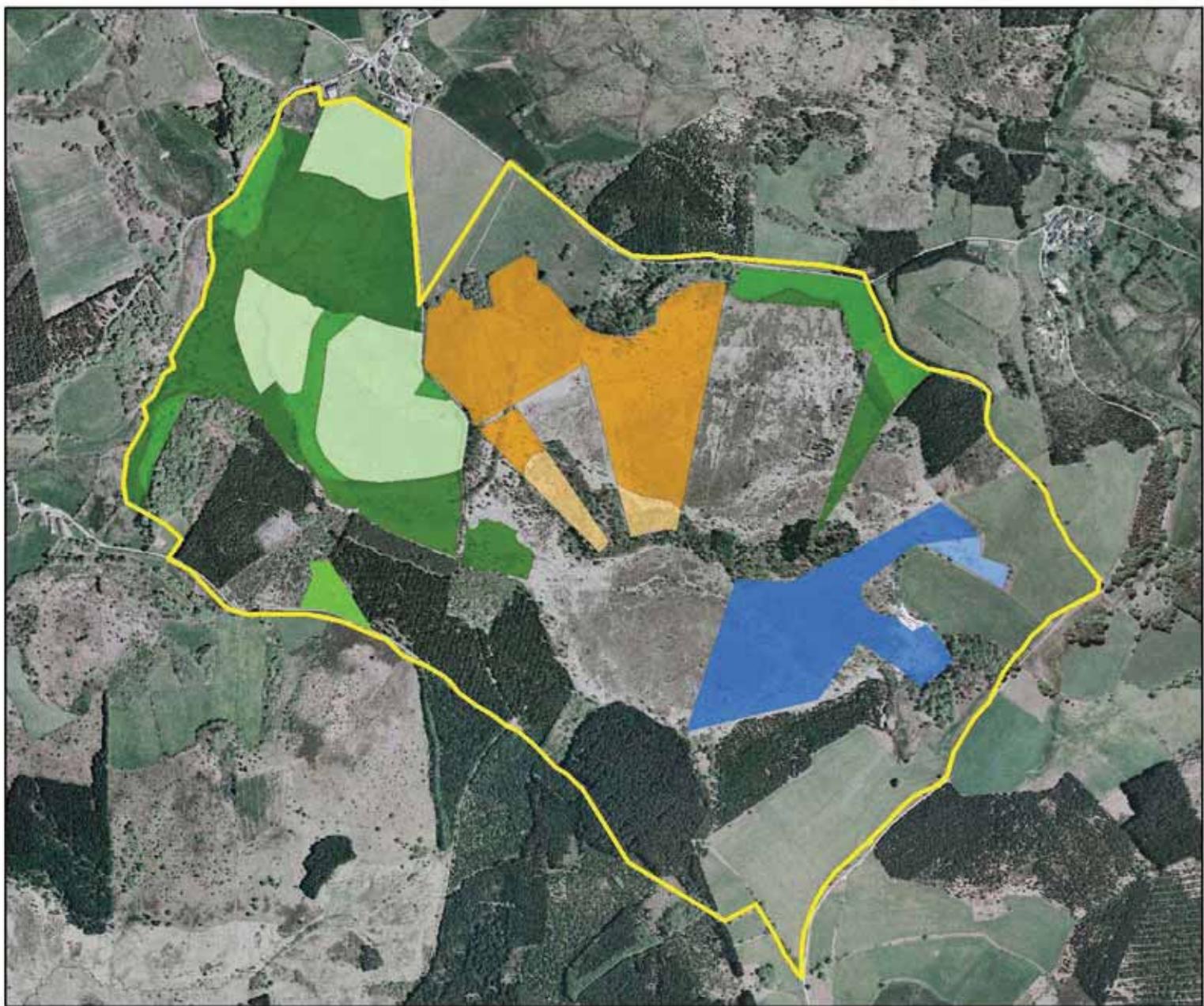
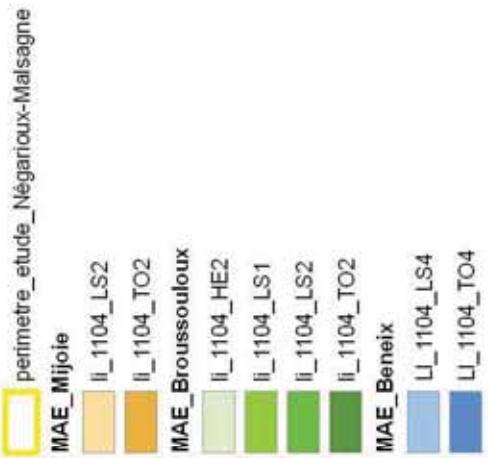
Les exploitants agricoles connus sur le site :

GAEC BROUSSOULOUX (éleveurs bovins) dont le partenariat engagé avec le CREN date de 2001. A ce titre, des contrats annuels de gestion ont été passés avec M. BROUSSOULOUX pour une gestion adaptée de ces parcelles.

M. MAZAUD (éleveurs bovins) et M. BENEIX (éleveurs bovins), connus pour leur engagement dans des Mesures Agro-Environnementales territorialisées (MAEt) avec le PNRML.

➔ Depuis 2007, environ 81 ha de MAEt ont été contractualisés sur le site par les 3 exploitants agricoles cités précédemment (cf. carte ci –après).

En annexe figure le contrat de pâturage concernant le GAEC BROUSSOULOUX.



E. Le cadre socio-économique général

Comme le reste des communes du cœur du Plateau de Millevaches, la commune de Peyrelevade a subi une intense hémorragie démographique au cours des XIX^{ème} et XX^{ème} siècle. L'activité agro-pastorale n'étant pas suffisamment rémunératrice pour la population locale, nombreux sont ceux à avoir quitté leurs familles pour gagner les compléments de revenus indispensables à leur survie. Cette émigration au départ temporaire s'est transformée progressivement en émigration définitive.

Si Peyrelevade est aujourd'hui un bourg dynamique avec de nombreux commerces et activités de services, sa densité de population, par ailleurs liée à une grande superficie du territoire, reste faible.

De plus, l'organisation du territoire communal se fait en de nombreux villages relativement distants les uns des autres, ce qui est le cas des villages de Malsagne, Négarioux, et Geneyte à proximité du site.

F. Les inventaires et les classements en faveur du patrimoine naturel

Inscription du site à l'inventaire ZNIEFF :

Lancé en 1982, à l'initiative du Ministère chargé de l'Environnement, l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) a eu pour objet de doter l'Etat d'un outil de connaissance du patrimoine naturel.

Il existe deux types de zones :

Les zones de type I présentent un intérêt biologique remarquable, leur superficie est relativement réduite.

Les zones de type II correspondent à de grands ensembles naturels riches et peu modifiés.

L'inventaire ZNIEFF n'a pas de valeur réglementaire, les zones retenues ne sont pas opposables aux tiers. Néanmoins les ZNIEFF sont prises en compte dans les projets d'aménagements, en particulier lors d'études d'impacts sur l'environnement.

Le site de la tourbière de Négarioux-Malsagne est inclus dans la ZNIEFF de type I 740000041 « Vallée de la Chandouille et affluents : Tourbière de Négarioux-Malsagne » dont le périmètre s'étend plus vers le Nord en direction du village de Saint-Fourchat (143ha).

La plupart des milieux rencontrés sur le site sont des milieux tourbeux d'intérêt communautaire : eaux oligotrophes, tourbière haute active, tourbière haute dégradée, tourbière de transition et tremblant. D'une grande diversité, ils couvrent la quasi-totalité des stades évolutifs des tourbières du Limousin et ce sur une superficie relativement réduite, avec une forte représentation de la tourbière dégradée à Molinie. C'est à ce titre que la ZNIEFF de type I « Tourbière de Négarioux-Malsagne » a été proposée en partie comme site d'intérêt communautaire.

Le périmètre est également inclus dans celui de la ZNIEFF de type II 740120127 " Vallée de la Chandouille " de 927 ha.

Prise en compte du site dans le programme Loire Nature II :

Lancé en juillet 1999 par l'Etat, le Plan Loire Nature II, qui court jusqu'en 2006, a notamment comme objectif prioritaire la mise en valeur du patrimoine naturel des vallées ligériennes (Loire et affluents). Pour ce faire, de nombreux partenaires financiers ont été mobilisés (établissements publics,

associations,...), des comités de pilotage se sont réunis pour choisir un opérateur à l'échelle régionale, adopter une méthodologie de travail, et désigner des sites prioritaires d'intervention.

La tourbière de Négarioux-Malsagne est l'un des secteurs les plus remarquables de la vallée de la Chandouille, répertoriée comme site prioritaire d'intervention dans le cadre du Plan Loire Nature II.

Sur le site, et dans le cadre du Plan Loire Nature II, le Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Limousin, opérateur régional, va engager entre 2003 et 2006 des actions de préservation des milieux remarquables qui seront complémentaires de celles prévues dans le document d'objectifs.

Intégration du site dans le réseau Natura 2000 local :

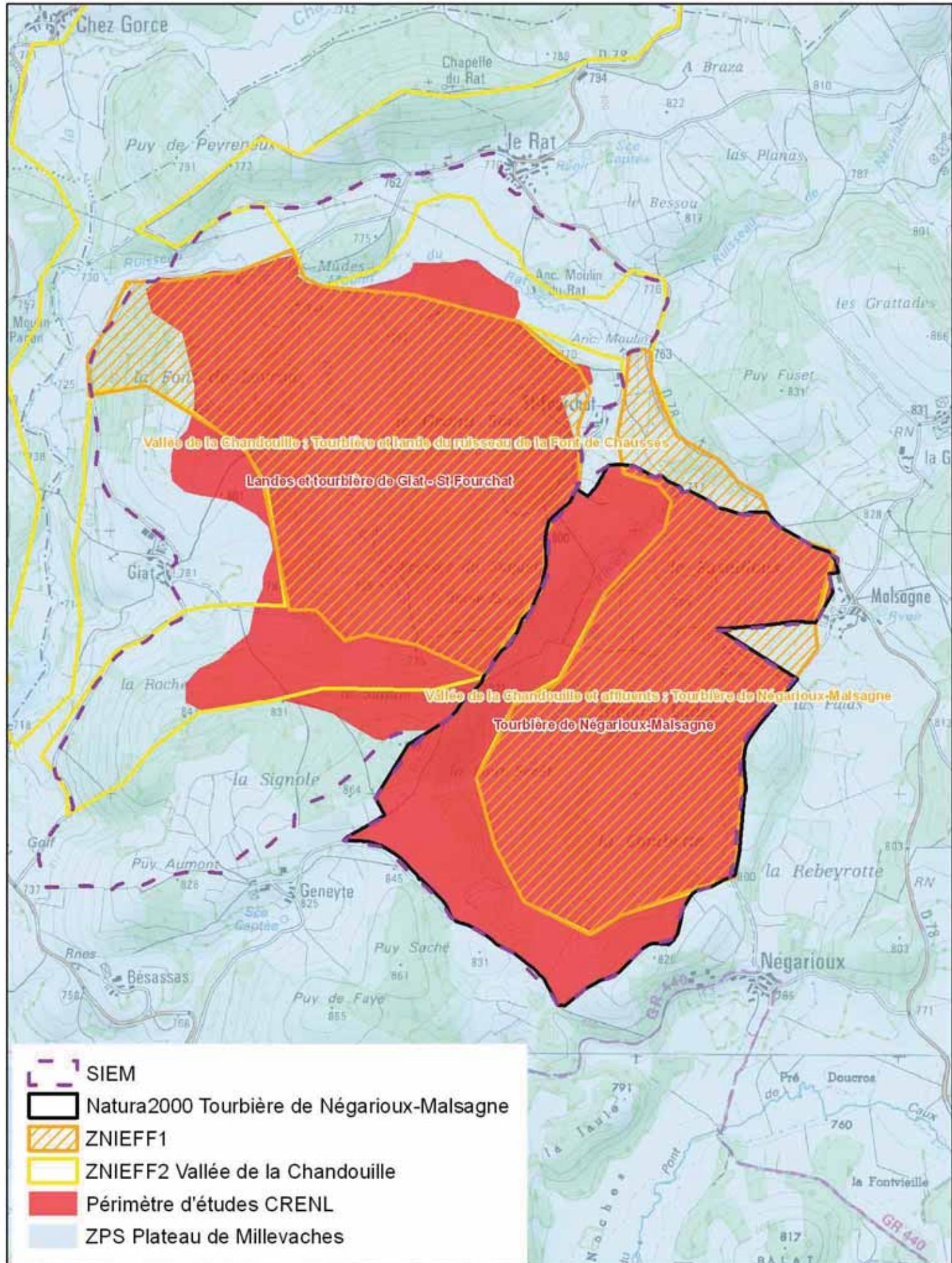
La zone d'étude fait partie du réseau Natura 2000 au titre de la Directive européenne Habitat-Faune-Flore de 1992 dont le site se nomme "Tourbière de Négarioux-Malsagne". La rédaction et l'animation du Document d'Objectifs ont été confiées au syndicat mixte de gestion du PNR de Millevaches en Limousin. La surface initiale du site Natura 2000 qui se limitait au fond tourbeux, était de 92 ha. Dans le cadre de l'élaboration du document d'objectifs, est apparue la nécessité d'aborder le rôle essentiel de la gestion globale du bassin versant de la tourbière dans le but d'une meilleure préservation des habitats naturels du fond tourbeux. Ainsi, le périmètre Natura 2000 a été étendu à l'ensemble du bassin versant. Avec une proposition d'extension de 109 ha, la nouvelle surface du site est donc de 201 ha.

Le site est également inscrit dans le périmètre du site Natura 2000 « Plateau de Millevaches », Zone de Protection Spéciale pour la conservation des oiseaux tels que le Circaète Jean-le-Blanc ou Le Busard cendré, dans le cadre de la Directive Oiseaux. 1979.

Autres périmètres inventoriés :

En outre, il s'agit d'un SIEM (Site d'Intérêt Ecologique Majeur) inscrit dans la charte du PNR de Millevaches en Limousin.

Statuts, périmètres d'inventaire et réglementation sur le site de la Tourbière de Négarioux-Malsagne



Sources : IGN SCAN25 2007, DREAL Limousin, CREN
Réalisation : CREN Limousin, Octobre 2011

2

G. L'évolution historique de l'occupation du sol

1. Informations sur le site antérieures au XIX^{ème} siècle

Les informations sont issues de « l'état général des fonds de la paroisse de Peyrelevade » réalisé en 1742. Dans ce document, les parcelles sont décrites en fonction de leur nature, leur utilisation. Il mentionne aussi leur propriétaire et la contenance des parcelles donnée en "sestères" et "perches". (Le sestère est une unité de mesure correspondant à l'ensemencement d'une surface avec 200 à 300 litres de grains).

Les parcelles de la tourbière apparaissent sous la dénomination proche des lieux-dits actuels Ribièrè Ladre et "Los Combetas" donnant aujourd'hui la Combette. De même, le nom de Malsagne est écrit "Maslefaignes".

Les parcelles dénommées "Los Combetas" sont décrites soit comme étant des parcelles de bruyères, donc des landes, soit comme étant des terres à Seigle. Ces parcelles appartiennent toutes à des propriétaires privés.

Une parcelle est nommée "Ribièrè Ladre", elle est qualifiée de "ribière", mot ancien pour désigner les tourbières, ce terrain appartient "à la communauté" sans autre indication (contenance 15 sestères).

Aucune information n'a été collectée sur le statut des parcelles décrites par le cadastre napoléonien, mais les documents sont présents aux archives départementales de Tulle. Néanmoins, le Plan de Gestion du Presse du Suquet (lande et tourbière de Giat 2001-2005) contient quelques éléments sur le statut des parcelles de l'extrême ouest de la tourbière et de ces abords à cette époque.

2. Informations sur le site postérieures au XIX^{ème} siècle

L'intérêt pour les tourbières du plateau de Millevaches a débuté pendant la première guerre, lors des pénuries de charbon, afin de soutenir l'effort de guerre. Des documents datant de 1917 tentent de faire le bilan de ces tourbières et des possibilités d'exploitation. L'extraction de la tourbe avait pour but d'alimenter les ménages et les usines dans un rayon de 200 km autour du plateau. La tourbe devait remplacer le charbon ou le compléter en fonction de sa valeur calorifique. Le rapport transmis à la préfecture signale une superficie de 7 000 à 10 000 hectares de tourbières en Corrèze. La conclusion du rapport stipule que l'exploitation de ces tourbières risque d'être difficile, en raison de l'éloignement des axes de communication et du morcellement du parcellaire. Ce rapport indique aussi une inflation du prix des terrains depuis l'intérêt porté à la tourbe (avant guerre : terrains 500 frs/ha à 2500 frs/ha).

Malgré tout, quelques milliers de tonnes ont été expédiées du plateau pour les centres industriels de Limoges et Clermont-Ferrand entre 1917 et 1919 (rapport pour la préfecture : "VII Région économique" du 9 juillet 1941).

Cet intérêt pour l'exploitation industrielle de la tourbe resurgit durant la seconde guerre mondiale, mais se heurte aux mêmes problèmes qu'au cours des décennies précédentes. Seules deux tourbières sont exploitées à l'époque. Il existe un site d'extraction sur la commune de Pérols-sur-Vézère à Barsanges et un autre sur la commune de Peyrelevade à Négarioux-Malsagne.

L'exploitation sur Malsagne a été ouverte courant 1940. Le choix de ce site réside dans la qualité de la tourbe à cet endroit. En effet, d'après différents rapports, la tourbe sur Ribièrè Ladre est très peu cendreuse (moins de 15%) ce qui est exceptionnelle pour la région, de plus sa puissance est importante (en moyenne 2 mètres).

L'extraction de la tourbe devait fournir une usine de distillation. La société "Synthèse et catalyse" demande l'autorisation d'installation de l'usine destinée au traitement pyrogené de la tourbe, sous la direction de M. Duplan (ingénieur chimiste), le 12 février 1940. La demande d'autorisation précise que la capacité d'extraction serait de 30 tonnes de tourbe sèche par jour. Le site d'extraction se trouve sur le lieu-dit Ribièvre Ladre [Cf. Carte N° 5]. L'usine de Malsagne devait se borner à déshydrater la tourbe, la distillation devait avoir lieu dans une autre usine construite à Meymac. Un rapport de juillet 1941 explique que les expérimentations de distillation de la tourbe ont commencé selon les instructions de Duplan. D'après ce document 1 tonne de tourbe sèche produirait 190 m³ de gaz, 300 kg de charbon de tourbe, 94 kg d'essences légères, 18 kg d'essences lourdes, 28 kg de brais d'asphalte et 250 kg d'eau ammoniacales (engrais agricoles). Le document précise que cela reste dans le domaine expérimental et n'est pas encore applicable au niveau industriel.

L'exploitant de l'usine avait loué les parcelles de tourbière aux propriétaires locaux, afin d'exploiter la tourbe.

Un document des mines précise que l'usine de distillation de tourbe n'était pas en état de fonctionnement à la fin de 1943. D'après les informations recueillies auprès des locaux, "cette usine aurait produit le volume de gaz suffisant pour faire fonctionner un briquet".

Par contre, la construction de l'usine a permis l'électrification du hameau de Malsagne dès 1940, ce qui fut une révolution dans le pays, puisque les autres villages ne seront raccordés au réseau qu'après la fin de la seconde guerre mondiale.

Le mérite de cette exploitation ne réside pas dans sa capacité de production, mais dans le fait qu'elle ait permis l'emploi d'un grand nombre de personnes pour sa construction et son fonctionnement quotidien. L'utilisation de cette main d'œuvre a empêché le départ des jeunes du pays au Service du Travail Obligatoire (S.T.O). De plus, il semblerait que son activité ait servi de couverture et de cache à certaines personnes en indélicatesse avec les administrations de l'époque.

Aucune information n'a pu permettre de connaître le volume extrait à Ribièvre Ladre. Néanmoins sur le terrain, de larges fossés perpendiculaires au circum palustre sont encore visibles sur les parcelles ZT 8, 9, 10 et 11. Ces fossés pourraient être des zones d'extractions de tourbe. Leur physionomie ne correspond pas à des fossés de drainage (> 5 m de large, pas de faciès d'assèchement). Actuellement, ces zones sont totalement recolonisées par la lande tourbeuse. Ces fossés diffèrent très peu du reste de la tourbière en ce qui concerne les groupements végétaux. Mais ils sont bien visibles au niveau topographique, ils créent des zones dépressionnaires. La tourbe est aussi beaucoup moins compacte et plus fibreuse que dans les autres parties de la tourbière.

Les ruines de l'usine ont été rachetées par la famille Souchal, puis revendues à la commune. Le dernier acquéreur est le Domaine de Banizette (Nouaille 23500).

3. Informations sur le site après 1950

Les quelques gouilles présentes sur les parcelles 9, 10 et 13 sont postérieures aux fossés d'extractions. La végétation très hygrophile marque un stade de colonisation jeune. Il s'agit certainement des dernières fosses d'extractions familiales du site.

II. Environnement et patrimoine naturel du site

L'altération forte et continue a façonné le relief du plateau de Millevaches sous la forme d'une succession de modèles caractéristiques typiques : l'alvéole. Un alvéole se présente comme une cuvette évasée aux contours sinuieux qui associe un fond plat hydromorphe, un replat traditionnellement cultivé en bas de pente et des versants formant une cloison périphérique. Ce modèle est issu de la lente dégradation des hautes surfaces d'aplanissement tertiaires, progressivement défoncées par une longue érosion différentielle, au fur et à mesure du bombement d'ensemble qui a créé la Montagne Limousine.

L'alvéole de Négarioux-Malsagne est entouré de versants agricoles et forestiers (présence de prairies, de bois de feuillus, de parcelles plantées en résineux et de friches). L'altitude du site varie entre 763 et 863 m. Au centre du fond tourbeux, s'élève une petite butte (nommée localement « le Mulassou ») qui le surplombe de 3 à 4 m. Cette butte s'allonge du Sud-Ouest vers le Nord-Est, sur 750 m de long et 75 m de large en moyenne. Sur la butte, le paysage est essentiellement forestier (feuillus et résineux) avec quelques landes. Malgré la présence de nombreux boisements, l'intérêt paysager reste de premier plan, notamment à certains points de vue remarquables depuis le chemin qui relie le village de Négarioux à celui de Malsagne.

A. Le climat

Le climat subit l'influence tant des vents d'Ouest océaniques que du relief, (type atlantique montagnard), et est plutôt rigoureux. Il est soumis à de brusques variations et à une pluviométrie élevée d'une moyenne de 1 300 mm répartis en toute saison. Les températures sont souvent basses (fraîcheur démontrée par une moyenne annuelle de 9°C), et les précipitations peuvent tomber en hiver souvent sous forme neigeuse.

B. L'eau

Le bassin versant du fond tourbeux de Négarioux-Malsagne est égal à celui de l'alvéole. Les eaux de la tourbière se concentrent dans la partie nord et nord-est du site et correspondent aux zones de sources du ruisseau de Ribièvre Ladre qui rejoint le ruisseau du Moulin du Rat, puis celui de la Font de Chausses, avant de se jeter dans la Chandouille, une des nombreuses rivières affluent de la Vienne.

Les parcelles acquises par le Conservatoire ne sont pas concernées par le drainage direct de ces ruisseaux.

C. La géologie

Le site de la tourbière de Négarioux – Malsagne, comme le reste de la Montagne Limousine (premiers contreforts Ouest du Massif central), est caractérisé par un substratum géologique cristallin acide, d'âge hercynien.

La tourbière de Négarioux-Malsagne constitue un alvéole granitique typique. Il est formé par du Leucogranite à deux micas (les connaissances géologiques sont très faibles puisque la carte géologique au 1/50 000^{ème} n'est pas publiée).

Pédologie :

L'ensemble des sols du fond tourbeux est constitué d'un sol hydromorphe toujours saturé en eau dans lequel la décomposition de la matière organique est très faible, ce qui crée un histosol (sol tourbeux). La tourbe de Négarioux-Malsagne est vraisemblablement d' excellente qualité pour une utilisation comme combustible, de plus sa puissance est importante puisqu'elle atteint en moyenne 2 mètres de profondeur (Cf. Cartographie du service des mines en annexe).

La partie centrale de la tourbière est constituée d'un button (le "Mulassou") sur lequel se développe un sol du type ocre podzolique, marqué par un humus de type mor. La litière acidifiante des bruyères favorise le développement de ce type de sol.

D. Les habitats naturels et les espèces

1. L'état des connaissances et des données disponibles

Prospections réalisées :

FLORE

- Juillet 1977, prospection botanique par GHESTEM A, VILKS A, résultats parus dans un article en 1980, *Contribution à l'étude phytosociologique des tourbières acides du Limousin*, Coll. Phytosocio., VII, Lille, p165-182.
- Juillet 1985, prospection par GESAN M, résultat publié en 1986, Troisième journée au Plateau de Millevaches, 12^{ème} session extraordinaire de la Société Botanique de Centre Ouest Limousin, Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, 17, p257-262.

Ces données ont été utilisées pour l'inscription de la tourbière dans l'inventaire ZNIEFF première génération.

- Août 1996, inventaires réalisés dans le cadre du Life-Nature "programme de protection des tourbières de France", par BRUGEL E, LINET C.
- Juillet, août 2000, inventaires réalisés dans le cadre de la mise en place de la Notice de gestion par BONHOMME M, HENNEQUIN E, DOM O.
- 2004, suivi du pâturage pour le compte du syndicat mixte de gestion du PNR Millevaches, par M.BONHOMME.
- 2007, Suivi scientifique du CREN : Suivi de l'impact du pâturage sur les parcelles ZT12 à 13 et ZT 16 et 17.
- 2009, Suivi scientifique Loire Nature du CREN, suivi écologique sur les impacts des travaux réalisés en 2010 et observations naturalistes (Suivi odonatologique) sur le site.
- Août 2010, actualisation de la cartographie des habitats du site Natura 2000 pour le syndicat mixte de gestion du PNRMV, animateur du site, par M.BONHOMME, V.BLOT.

FAUNE

1996 : Le site de la tourbière de Négarioux-Malsagne fut considéré comme un site réserve du Life-Nature "programme de protection des tourbières de France". Ainsi, dans le cadre de ce programme de nombreux inventaires faunistiques ont été réalisés pendant l'année 1996. Les groupes prospectés ont été pour les invertébrés :

- Odonates (inventaires effectués par la Société Limousine d'Odonatologie)
- Lépidoptères Rhopalocères (inventaires effectués par la Société Entomologique du Limousin)
- Orthoptères (inventaires effectués par la Société Entomologique du Limousin)

Les groupes prospectés ont été pour les vertébrés :

- Avifaune (inventaires effectués par la Société d'Etude et de protection des Oiseaux en Limousin)
- Mammifères (inventaires effectués par le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin)

Juillet, août 2000, inventaires réalisés dans le cadre de la mise en place de la Notice de gestion par BONHOMME M, HENNEQUIN E, DOM O.

2009 : Suivi odonatologique, dans le cadre des suivis scientifiques Loire Nature faits par le CRENL.

2011 : recueil de données auprès des associations naturalistes de la région et prospections faunistiques complémentaires dans le but de réactualiser les données et de compléter les listes existantes. Groupes ciblés : Odonates, Oiseaux, Mammifères, Reptiles et Amphibiens.

Remarques : Les inventaires ont été faits sur l'alvéole tourbeux de Négarioux-Malsagne, les espèces mentionnées ici ne sont donc pas obligatoirement présentes sur les parcelles du Conservatoire.

a) Les habitats naturels

➤ Description des habitats

Cf. Rapport "CRENL. 2010, Cartographie des habitats, site Natura 2000 FR7401104 Tourbière de Négarioux-Malsagne," en Annexes ; prestation réalisée pour le PNR Millevaches en Limousin dans le cadre de la révision du Document d'Objectifs.

Synthèse de ce rapport :

Le tableau suivant présente la superficie totale des habitats d'intérêt communautaire et les pourcentages relatifs par rapport à la superficie totale du site. Le nombre d'habitats naturels d'intérêt communautaire (au niveau des habitats génériques) est indiqué afin d'évaluer la diversité des habitats.

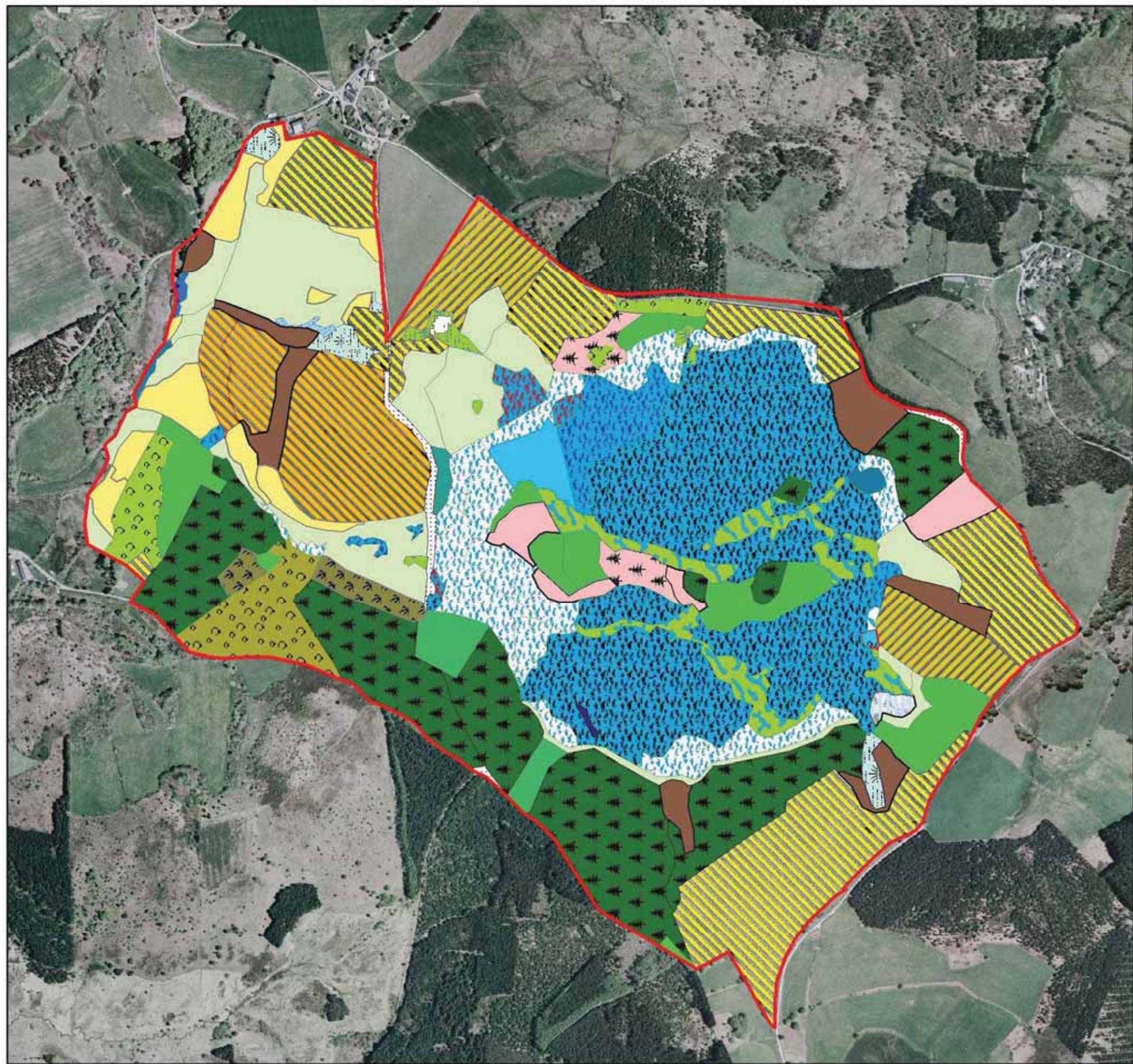
	Nombre d'habitats génériques	Surface dans le site Natura (ha)	% / surface totale du site Natura
Habitats d'intérêt communautaire	8	49	24,53%
Habitats prioritaires	2	41,51	20,96%
Total Habitat d'intérêt communautaire	10	90,08	45,49%
Habitats ne relevant pas de la Directive	19	107,92	54,51%
Total	29	198,00	100,00%

Tableau 3 : Tableau récapitulatif des habitats recensés sur le site ainsi que leur surface.

NATURA 2000 / Cahiers d'habitats			CORINE biotopes		Groupement végétal	Phytosociologie		Surface		
Habitats génériques		Habitats élémentaires						ha	%	
Code	Statut	Code	Libellé	Code_CB	Libellé	Libellé	Alliance*	Association		
3110	IC	3110-1	Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique, planitaire à collinéenne, des régions atlantiques, des Littorelletea uniflorae	22.31	Communautés amphibiens pérennes septentrionales	Communauté à Millepertuis des marais et Potamot à feuilles de renouée	Elodo palustris-Sparganion	Hyperico elodis-Potametum polygonifolii	-	0,01
3110	IC	3110-1	Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique planitaire à collinéenne des régions atlantiques, des Littorelletea uniflorae	22.11	Eaux oligotrophes pauvres en calcaire	Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique		Callitricho hamulatae - Myriophylletum alterniflori Weber 1967/Potamogetonetum polygonifolii Segal 1965	-	0,01
4030	IC	4030-6	Landes atlantiques sèches méridionales	31.22	Landes sub-atlantiques à Genêt et Callune	Lande sèche à Callune et Genêt pileux	Ulicenion minoris	Genisto pilosae-Ericetum cinereae	3,81	1,93
6230	PR	6230-8	Pelouses acidiphiles subatlantiques à nord-atlantiques	35.11	Gazons à Nard raide	Pelouse acidiphile à Nard raide	Galio saxatilis-Festucion filiformis	Groupements à Nard raide	7,84	3,96
6410	IC	6410-6	Prés humides et bas-marais acidiphiles atlantiques	37.312	Prairies acides à Molinie	Prairie paratourbeuse à Jonc acutiflore	Caro verticillati-Juncenion acutiflori	Caro verticillati - Juncetum acutiflori	13,81	6,97
7110	PR	7110-1	Végétation des tourbières hautes actives	51.1	Tourbières hautes à peu près naturelles	Tourbières hautes à peu près naturelles	Oxycocco palustris – Ericion tetralicis		2,33	1,18
7110	PR	7110-1	Végétation des tourbières hautes actives	51.111	Buttes de Sphagnes colorées (bulten)	Tourbières hautes à Sphagnes colorées	Oxycocco palustris – Ericion tetralicis		3,57	1,8
7110	PR	7110-1	Végétation des tourbières hautes actives	51.113	Buttes à buissons nains	Tourbière haute à Linaigrette vaginé, Bruyère à quatre angles et Callune	Ericion tetralicis	Juncos squarrosi-Trichophoretum cespitosi subsp. germanici	26,3	13,28
7110	PR	7110-1	Végétation des tourbières hautes actives	51.114	Buttes à Scirpe en Touffe	Tourbière haute à Scirpe en touffe, Bruyère à quatre angles et Callune	Ericion tetralicis	Juncos squarrosi-Trichophoretum cespitosi subsp. germanici	1,07	0,54
7110	PR	7110-1	Végétation des tourbières hautes actives	51.12	Tourbières basses	Tourbières basses cuvettes et dépressions	Junco acutiflori-Caricenion lasiocarpa	Sphagno - Caricetum rostratae	0,2	0,11
7110	PR	7110-1	Végétation des tourbières hautes actives	51.16	Pré bois tourbeux	Tourbières hautes boisées			0,1	0,05
7120	IC	7120-1	Végétation dégradée des tourbières hautes actives, susceptibles de restauration	51.2	Tourbières à molinie bleue	Tourbière haute dégradée à Bruyère à quatre angles et Molinie bleue	Ericion tetralicis		16,5	8,34
7140	IC	7140-1	Tourbières de transition et tremblants	54.531	Tourbières tremblantes à Carex rostrata	Marais de transition à Laîche à bec et Sphagnes	Junco acutiflori-Caricenion lasiocarpae	Sphagno - Caricetum rostratae	10,95	5,53
7140	IC	7140-1	Tourbières de transition et tremblants	54.57	Tourbières tremblantes à Rhynchospora	Gouilles comblées à Sphaigne et Rhynchospore blanc	Caricion lasiocarpae		0,025	0,01
7140	IC	7140-1	Tourbières de transition et tremblants	54.59	Radeaux à Meyanthes trifoliata et Potentilla palustris	Marais de transition à Trèfle d'eau	Caricion lasiocarpae		0,13	0,07
7150	IC	7150-1	Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion	54.6	Communautés à Rhynchospora alba	Gouille à Rossolis intermédiaire et Rhynchospore blanc	Rhynchosporion albae	Drosero intermediae-Rhynchosporetum albae	0,41	0,21
9120	IC	9120	Hêtraie acidophiles atlantiques à Houx	41.12	Hêtraies-Chênaies collinéenne à Houx	Hêtraie acidophiles atlantiques à Houx	Ilici aquifolii – Quercenion petraeae		2,73	1,38
91DO	IC	91DO	Tourbières boisées	44.A1	Boulaies à sphaignes	Boulaies à sphaignes	Alnion glutinosae	Sphagno palustris - Betuletum pubescens	0,11	0,06
				31.8D	Broussailles forestières décidues	Végétation pionnière des coupes forestières	Epilobion angustifolii		1,67	0,84
				31.8F	Fourrés mixtes	Premiers stades de recolonisation haute de forêts mélangées			4,2	2,15

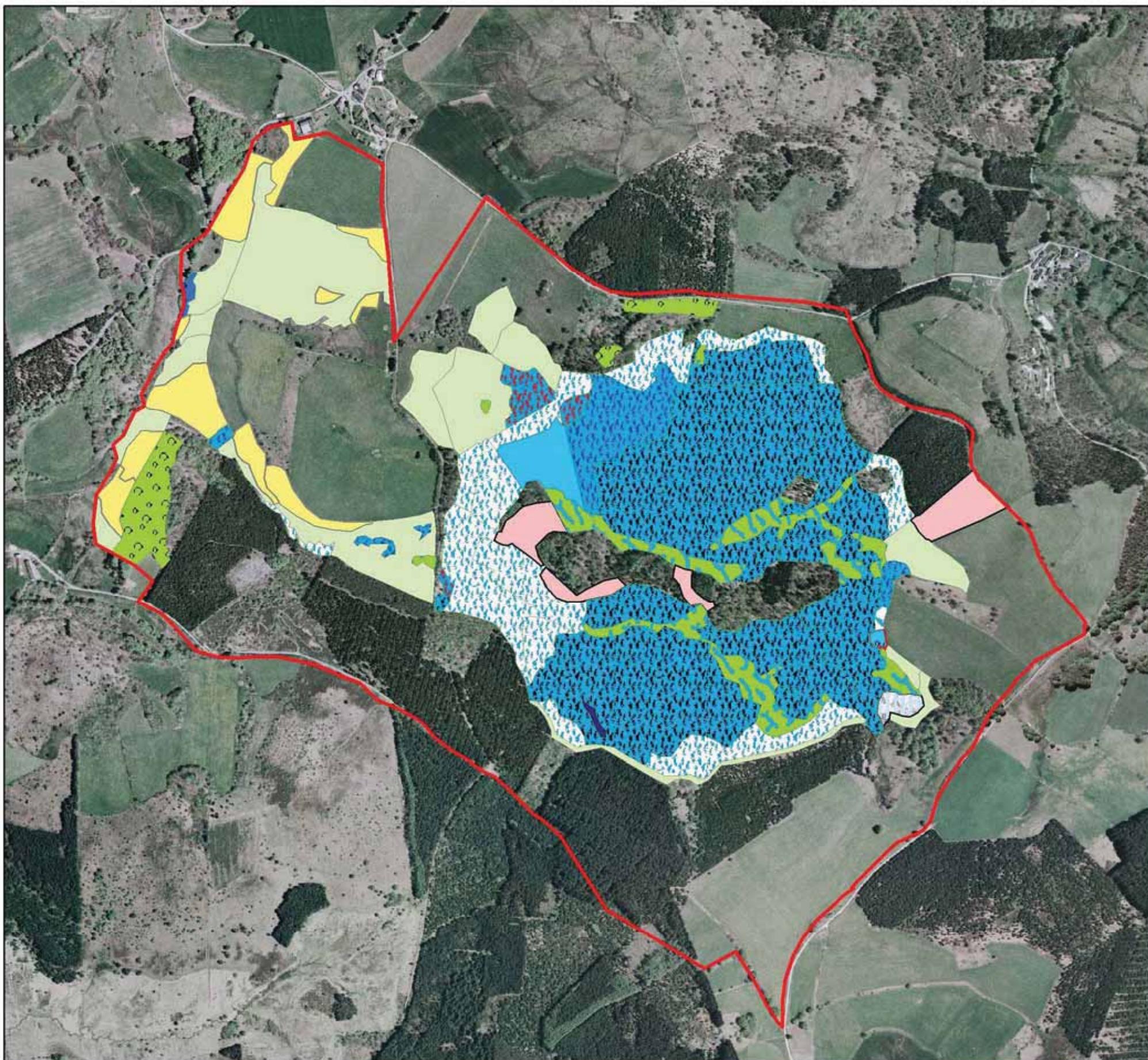
				31.841	Landes médio-européennes à <i>Cytisus scoparius</i>	Formation monospécifique à Genêt à balai	Sarothamnion scoparii		0,64	0,32
				31.86	Landes à Fougères	Ourlet à Fougère aigle	Holco mollis-Pteridion aquilini		5,3	2,63
				37.22	Prairies à Joncs acutiflores	Prairies à Joncs acutiflores			2,76	1,4
				37.32	Prairies à Jonc rude et pelouses humides à Nard	Pelouses paratourbeuses à Nard et Jonc rude	Nardo strictae-Juncion squarroso		2,55	1,29
				38.1	Pâtures mésophiles	Prairie mésophile pâturée	Cynosurion cristati		25	12,65
				38.2	Prairies de fauches de basse altitude	Prairies à fourrage des plaines	Arrhenatherion		11,38	5,75
				41.	Forêts caducifoliées	Forêts caducifoliées			0,12	0.06
				41.5	Chênaies acidiphiles	Forêts acidiphiles de Chêne pédonculé	Quercion robori-petraeae		7,67	3,88
				41.51	Bois de chênes et de bouleaux	Forêts acidiphiles de Chêne pédonculé et de Bouleau			2,1	1,09
				41.B	Bois de bouleaux	Peuplement de bouleaux sur terrains secs			1,8	0,91
				41.B11	Bois de Bouleaux humides	Peuplement de bouleaux sur terrain marécageux			0,57	0,29
				42.5	Forêts de Pins sylvestres	Boisement pionnier acidiphile à Pin sylvestre	Ulici aquifolii-Quercenion petraeae		1,64	0,83
				44.92	Saussaies marécageuses	Saulaie	Salicion cinerea		0,52	0,26
				53.216	Cariçaies à <i>Carex paniculata</i>	Magnocariçaie tourbeuse à Laîche paniculée	Magnocaricion elatae		0,15	0,08
				81.1	Prairies sèches améliorées				7,52	3,8
				83.31	Plantations de conifères	Plantation de résineux	-		30,3	15,35
				86.4	Sites industriels anciens	Ancienne usine de tourbage			0,12	0,53
				87.2	Zones ruralisées	Chemin, digue d'étang			1,04	0,53
								Total	198	100

Habitats dominants sur le site de la Tourbière de Négarioux-Malsagne



Habitats relevant de la Directive Habitat-Faune-Flore
sur le site de la Tourbière de Négarioux-Malsagne

-  31.22 : Landes sub-atlantiques à Genêt et Callune / 4030
-  35.1 : Pelouses atlantiques à nard raide et groupements apparentés / 6230
-  37.312 : Prairies à Molinie acidiphile / 6410
-  41.12 : Hêtraies atlantiques acidiphiles / 9120
-  44.A1 : Bois de Bouleaux à Sphaignes / 91 DO
-  51.1 : Tourbières hautes à peu près naturelles / 7110
-  51.11 : Buttes, bourrelets et pelouses tourbeuses / 7110
-  51.111 : Buttes de Sphaignes colorées (bulten) / 7110
-  51.113 : Buttes à buissons nains / 7110
-  51.114 : Communautés de tourbières bombées à *Trichophorum cespitosum* / 7110
-  51.12 : Tourbières basses (Schlenken) / 7110
-  51.16 : Pré-bois tourbeux / 7110
-  51.2 : Tourbières à molinie bleue / 7120
-  54.53 : Tourbières tremblantes à *Carex rostrata* / 7140
-  54.59 : Radeaux à *Menyanthes trifoliata* et *Potentilla palustris* / 7140
-  Périmètre Natura2000



➔ Descriptions des habitats naturels et semi-naturels

Habitats naturels d'intérêt communautaire

3110 EAUX OLIGOTROPHES TRES PEU MINERALISEES DES PLAINES SABLONNEUSES ET COMMUNAUTES AMPHIBIES EUROPEENNES [CB : 21.11] EAUX OLIGOTROPHES PAUVRES EN CALCAIRE & [CB : 22.31] COMMUNAUTES AMPHIBIES PERENNES SEPTENTRIONALES

➤ Surface observée & localisation

Cet habitat est de surface limitée sur le site, il n'a pas pu être cartographié. Il est présent de façon imbriquée dans les secteurs de tourbières les plus détrempés (parcelle ZS12), ainsi que sur les bords de ruisseau se découvrant lors de l'étiage des petits cours qui existent sur le site.

➤ Description et condition écologique

Toute l'eau libre et les végétations aquatiques liées sont intégrées dans cet habitat. L'eau est le plus souvent typiquement oligotrophe, peu minéralisée et acide. La profondeur d'eau est un facteur limitant pour l'installation de cette formation végétale.

La variation des niveaux d'eau au cours de l'année est un facteur primordial pour l'existence de cet habitat. L'exondation des berges durant l'été est primordiale pour le bon développement des espèces, tout comme la conservation des habitats tourbeux oligotrophes présents sur le bassin versant.

➤ Composition floristique

Le cortège typique est celui-ci :

Potamogeton polygonifolius
Hypericum elodes
Ranunculus omiophyllus
Ranunculus flammula

Juncus bulbosus
Sphagnum cuspidatum
Sphagnum cf. fallax
Menyanthes trifoliata

➤ Etat de conservation

Cet habitat est en bon état de conservation et le restera tant que l'alimentation en eau et sa qualité sont garanties.

Ce groupement pourrait être abîmé localement par le piétinement du bétail.

➤ Evolution

Si les conditions écologiques sont préservées, ce type de groupement évolue lentement.

➤ Intérêt patrimonial

Ces habitats sont rares à l'échelle du Massif-Central où ils occupent toujours de petites surfaces. Il s'agit également d'habitats en régression en France, en raison de la dégradation des cours d'eau.

3260 RIVIERES DES ETAGES PLANITIAIRE A MONTAGNARD AVEC VEGETATION DU RANUNCULION FLUITANS [CB : 21.11] EAUX OLIGOTROPHES PAUVRES EN CALCAIRE & [CB : 24.4] VEGETATION IMMERGEE DES RIVIERES

➤ Surface observée & localisation

Cet habitat couvre de faibles superficies sur le site. Il n'a été que rarement cartographié. En effet, il se trouve toujours en mosaïque finement imbriqué dans les secteurs de tourbière active dans les chenaux où l'eau est faiblement courante. Cet habitat est présent aussi dans le ruisseau de Ribièr-

Ladre qui draine la partie ouest de l'alvéole ainsi que dans ses affluents. Ainsi, cet habitat fragmentaire est très proche de l'habitat précédent 3110.

➤ Description et condition écologique

Toute l'eau libre et les végétations aquatiques liées sont intégrées dans cet habitat. L'eau est le plus souvent typiquement oligotrophe, peu minéralisée et acide. Le substrat est composé d'arène granitique sur laquelle se dépose une couche variable de limons riches en matière organique. Elles sont présentes de manière linéaire le long des cours d'eau qui drainent la tourbière. Les variations du niveau d'eau au cours de la saison estivale peuvent être importantes et influencent l'état de la communauté végétale qui peut être fragmentaire.

➤ Composition floristique

Le cortège typique est celui-ci :

<i>Potamogeton polygonifolius</i>	<i>Juncus bulbosus</i>
<i>Hypericum elodes</i>	<i>Sphagnum cuspidatum</i>
<i>Ranunculus omiophyllus</i>	<i>Sphagnum cf. subsecunda</i>
<i>Ranunculus flammula</i>	<i>Carex rostrata</i>

➤ Etat de conservation

Cet habitat est en bon état de conservation, nous n'avons pas relevé d'atteinte particulière. Cependant, il faudra veiller au maintien d'une bonne qualité globale des eaux sur l'ensemble du bassin versant, notamment au point d'abreuvement du bétail qui peut engendrer une dégradation de cet habitat.

➤ Evolution

La dynamique naturelle de ce groupement est faible. Si les conditions d'alimentation en eau et sa qualité sont garanties, sa conservation est assurée.

➤ Intérêt patrimonial

Ces habitats sont rares à l'échelle du Massif-Central où ils occupent toujours de petites surfaces. Il s'agit également d'habitats en régression en France, en raison de la dégradation des cours d'eau.

Ils hébergent par ailleurs des cortèges d'espèces animales exigeantes sur le plan de la qualité des eaux et qui ont connu des baisses sensibles de leurs populations (Truite fario (*Salmo trutta*), Musaraignes aquatiques (*Neomys* sp.) ...).

4030 : LANDES SECHES EUROPEENNES [CB : 31.22] LANDE SECHE SUB-ATLANTIQUES A GENET ET CALLUNE

➤ Surface observée & localisation

Sur le site de Négarioux-Malsagne, les landes sèches sont relictuelles. Elles ne subsistent plus guère que sous la forme de petites clairières au sein de formations forestières feuillues spontanées qui occupent le Mullassou, button granitique qui s'avance au cœur de l'alvéole tourbeux.

C'est sur le sud du bassin versant de la tourbière que de rares parcelles sont encore en landes.

La surface totale des landes sèches présentes sur Négarioux Malsagne est de 3,8 ha.

➤ Description et condition écologique

Les landes ont des exigences écologiques assez similaires à celles des pelouses acidiphiles auxquelles elles succèdent dans les séquences dynamiques des végétations.

Les landes sèches se développent sur des sols filtrants dont la profondeur peut être variable mais qui demeurent pauvres en éléments nutritifs. Tout comme les pelouses, ce sont des formations qui nécessitent beaucoup de lumière.

Ces formations sont constituées essentiellement de végétaux chaméphytes : Callune (*Calluna vulgaris*) et Genêt pileux (*Genista pilosa*) y sont dominants et marquent une dégradation du climat océanique vers le climat montagnard. Les espèces atlantiques comme la Bruyère cendrée (*Erica cinerea*) ou l'Ajonc nain (*Ulex minor*) se raréfient sur les landes de ce bassin versant. Ces deux espèces sont présentes dans les faciès jeunes, qu'ils soient issus d'un abandon récent ou qu'ils fassent l'objet d'une gestion conservatoire. Dans les secteurs âgés des landes, elles ont quasiment disparu, atteignant les limites de leurs aptitudes écologiques ; elles ne résistent pas contrairement aux autres chaméphytes : callune (*Calluna vulgaris*), et Genêt pileux (*Genista pilosa*). Des formations de landes dominées par la Myrtille (*Vaccinium myrtillus*) sont présentes ça et là sur les versants. Les conditions écologiques plus montagnardes qu'affectionne cette espèce ne semblent pas assez marquées pour permettre son développement optimal.

Par leur composition floristique, les landes de Négarioux-Malsagne reflètent donc assez bien les gradients climatiques engendrés par l'altitude.

➤ Composition floristique

Le cortège floristique typique des landes sèches est :

Calluna vulgaris *Genista pilosa*
Deschampsia flexuosa *Galium saxatile*
Ulex minor *Erica cinerea*
Genista anglica *Pteridium aquilinum*
Vaccinium myrtillus *Juniperus communis*
Potentilla erecta *Lycopodium clavatum*
Polygala serpyllifolia *Festuca gr. ovina*
Arnica montana *Veronica officinalis*

➤ Etat de conservation

Ces landes sont majoritairement dégradées. Elles ne sont plus gérées (ni fauche, ni pâturage) par conséquent les chaméphytes y sont vieillissants. Certaines sont déjà grandement colonisées par les espèces pré-forestières et forestières (Sorbier des Oiseleurs, Sorbier blancs, Bouleau verruqueux ...).

➤ Evolution

Le manque de gestion des landes entraînera leur disparition progressive au profit des boisements.

➤ Intérêt patrimonial

Il s'agit d'habitat en forte régression à l'échelle de la région à la suite des enrésinements massifs et de l'intensification agricole qui pousse à les transformer en prairies artificielles. Les landes abritent une faune et une flore spécifiques dont l'existence est facilitée par la proximité avec les milieux tourbeux (ces ensembles ouverts de landes et de tourbières constituent l'habitat de certaines espèces typiques du plateau de Millevaches et forment de véritables noyaux de biodiversité).

6230 – FORMATIONS HERBEUSES A NARDUS, RICHES EN ESPECES, SUR SUBSTRATS SILICEUX DES ZONES MONTAGNARDES [CB : 35.1] PELOUSES ATLANTIQUES A NARD RAIDE ET GROUPEMENTS APPARENTES

➤ Surface observée & localisation

Les formations de pelouses acidiphiles sont présentes essentiellement dans la partie nord du site le long du vallon du ruisseau de Ribièvre-Ladre, où elles sont en bon état de conservation. Ailleurs sur le site, elles se rencontrent de façon fragmentaire en mélange avec d'autres formations. Elles peuvent être présentes en mosaïque avec des formations paratourbeuses (jonc acutiflore) en bord de tourbière ou au sein des prairies pâturées peu amandées dans les secteurs de sols superficiels. Ces mosaïques finement imbriquées sont présentes essentiellement sur le nord-est du site.

Surface totale 7,84 ha

Formations pure : 4 ha surface en mosaïque : 3,84 ha

➤ Description et condition écologique

Les pelouses acidiphiles se développent sur des sols filtrants pauvres en éléments minéraux, dont la profondeur peut-être très variable. De façon générale, elles colonisent des sols ocreux podzoliques. Ces pelouses se développent dans les mêmes conditions écologiques que les landes sèches. La dynamique naturelle d'une pelouse acidiphile mène à la lande sèche à Ericacées, c'est pour cette raison que ces deux habitats peuvent être en mosaïque. Les pelouses acidiphiles à Nard raide sont intimement liées à une faiblesse trophique du sol, tout amendement enrichi le cortège floristique en espèces prariales.

Ces pelouses sont composées de graminées basses formant une végétation clairsemée (existence de tonsure et sol à nu), en mélange avec d'autres hémicryptophytes.

➤ Composition floristique

Le cortège floristique typique des pelouses à nard raide sèches sur le site de Négarioux-Malsagne est :

<i>Nardus stricta</i>	<i>Potentilla erecta</i>
<i>Luzula multiflora</i>	<i>Galium saxatile</i>
<i>Anthoxatum odoratum</i>	<i>Festuca gr. Rubra</i>
<i>Polygala serpyllifolia</i>	<i>Festuca gr. ovina</i>
<i>Centaurea gr nigra</i>	<i>Danthonia decumbens</i>
<i>Agrostis tenius</i>	<i>Arnica montana</i>
<i>Gentiana lutea</i>	<i>Veronica officinalis</i>

En bas de pente, l'hydromorphie du sol entraîne l'apparition d'une formation paratourbeuse de pelouse à Nard avec une forte proportion de Jonc squarreux (*Juncus squarrosum*), cette formation ne peut être rattachée aux pelouses atlantiques à Nard raide, mais aux prairies à Jonc rude et pelouses humides à Nard raide (code Corine : 37.32, Cf. Description des Prairies humides : 37) qui ne relèvent pas de la Directive Habitat.

➤ Etat de conservation

L'état de conservation des pelouses sèches à Nard raide dépend directement de la gestion (fertilisation et pression de pâturage). Actuellement, ces pelouses sont pâturées par les bovins, les parcelles sont en mosaïque avec des formations végétales hygrophiles. Ainsi, elles sont pâturées essentiellement durant la période estivale.

De façon générale, ces pelouses sont intéressantes par leur richesse en espèces végétales. Certaines de ces espèces marquent le côté montagnard des pelouses à Nard : la Grande gentiane (*Gentiana lutea*) et l'Arnica (*Arnica montana*).

De plus, ces pelouses permettent d'accueillir une grande diversité entomologique, notamment des Orthoptères.

➤ Evolution

L'arrêt de la gestion entraînera une évolution des pelouses vers la lande sèche puis vers le boisement.

Tant que la gestion de ces parcelles se bornera à un pâturage extensif estival et à un passage de gyrobroyeur, ces formations se maintiendront. Par contre, toute forme d'amendement entraînera leur disparition.

➤ Intérêt patrimonial

Ces pelouses sont en forte régression dans le Massif-Central mais aussi en France en raison de l'intensification des pratiques agricoles ou de la déprise.

6410 - PRES HUMIDE ET BAS-MARAIIS ACIDIPHILES ATLANTIQUES [CB : 37.312] PRAIRIE A MOLINIE ACIDIPHILE

➤ Surface observée & localisation

Cette formation végétale est relativement abondante sur le site. Elle se rencontre dans différents contextes. Dans la partie nord du site, elle forme de vastes surfaces au sein de prairies planes où alternent milieux secs et milieux humides en fonction des variations de la topographie. Au cœur de l'alvéole, cette formation occupe le pied des versants. Ses groupements sont en mosaïque avec la tourbière active.

Surface totale : 13,81 ha

Formations pure : 5,95 ha / Surface en mosaïque : 7,86 ha

➤ Description et condition écologique

Ce type de formation est très polymorphe et son cortège floristique varie en fonction des conditions stationnelles ; l'alimentation en eau et le niveau trophique semblent être les facteurs les plus importants.

➤ Composition floristique

Typiquement ces prairies sont composées par :

Juncus acutiflorus Molinia caerulea

Carum verticillatum Lotus pedunculatus

Agrostis canina Hydrocotyle vulgaris

Viola palustris Scutellaria minor

Cirsium dissectum Wahlenbergia hederacea

Eriophorum polystachion Carex echinata

Carex nigra Carex panicea

Scorzonera humilis Succisa pratensis

Galium palustre Festuca rivularis

Epilobium palustre Epilobium obscurum

Dactylorhiza maculata

Dans des contextes géographiques où le niveau trophique diminue et où l'engorgement augmente, des faciès dominés par les espèces des habitats tourbeux se développent au sein de ces formations. Les espèces qui s'installent appartiennent aux groupements des tourbières actives. Les tapis de Sphaignes sont souvent continus au sein de ces groupements. Les espèces sont représentées par :

Sphagnum cf. palustre

Sphagnum cf. fallax

Vaccinium oxycoccus

Sphagnum cf. papillosum

Cette mosaïque est très difficilement cartographiable, elle est représentée en mosaïque sous l'appellation suivante : Prairie tourbeuse à Jonc acutiflore : **Prairie à Molinie acidiphile & Buttes de Sphaignes colorées** (codes 37.312 et 51.111, dans la classification des habitats CORINE).

➤ Etat de conservation

Ces différents habitats prairiaux humides sont en général en bon état de conservation. Néanmoins sur la parcelle ZT1, ces formations sont dégradées par des pratiques agricoles trop intensives (surpâturage, chaulage ?).

➤ Evolution

L'accentuation du réseau de rigoles et la généralisation du passage du gyrobroyeur peut s'avérer un risque pour ces habitats. En effet, des réseaux de rigoles trop denses peuvent participer à un assèchement plus précoce des prairies risquant de nuire à terme à leur spécificité floristique et pouvant entraîner une extension des formations à Jonc diffus.

Sur Négarioux Malsagne, pour le moment, les rigoles présentes ne semblent pas constituer une menace pour le maintien des habitats humides.

Le passage du gyrobroyeur de façon répétée (une fois par an) est une pratique récente, liée aux exigences administratives. Il est envisageable que cette pratique soit préjudiciable à long terme sur ces habitats, homogénéisant la composition floristique, mais pouvant entraîner des tassemements des sols paratourbeux changeant leur perméabilité et occasionnant une déstructuration totale des habitats tourbeux.

➤ Intérêt patrimonial

Ces formations de prairies paratourbeuses sont devenues rares dans de nombreuses régions, détruites par le drainage, la fertilisation et le surpâturage.

LES TOURBIERES

➤ Surface observée & localisation

Sous l'appellation « tourbières », nous regroupons les tourbières de transition et tremblants, les tourbières hautes actives (plusieurs groupements végétaux) et les tourbières à molinie.

Surface totale 61 ha 74

On les trouve dans les secteurs de sources et les fonds de vallon plats ou légèrement pentus. Les sols sont tourbeux : histosol sur gley ou pseudo-gley, leur profondeur est variable, allant de 60 cm à plus de 2 m.

Sur le terrain, on observe une mosaïque de groupements répartis en fonction des conditions stationnelles et de la gestion appliquée à la parcelle.

7140 - TOURBIERE DE TRANSITION ET TREMBLANTS : TREMBLANT A TREFLE D'EAU ET COMARET [CB 54.59] RADEAUX A TREFLE D'EAU ET SPHAIGNES

➤ Surface observée & localisation

Surface totale : 13 ares

Les radeaux flottants représentent de faibles surfaces sur les sites, ils sont le plus souvent intimement imbriqués au sein des autres groupements tourbeux les plus détrempés. Ils sont situés essentiellement sur l'ouest de l'alvéole tourbeux (parcelle ZS 12).

➤ Description et condition écologique

Ces radeaux correspondent à une forme pionnière de la tourbière acide à sphaignes. Ils se forment en surface d'une poche d'eau sur laquelle se développent les rhizomes du trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*) qui finissent par constituer un radeau plus ou moins flottant. On les trouve imbriqués au sein d'autres formations tourbeuses. L'environnement oligotrophe permet l'installation de différentes espèces de sphaignes ayant la capacité de former des buttes : *S. cf rubellum*, *S. cf papillosum*, *S. magellanicum*. Il se constitue ainsi une véritable mosaïque composée des radeaux à *Menyanthes trifoliata* et/ou *Potentilla palustris* (54.59) et des Buttes de sphaignes colorées (51.111). A la faveur des écoulements, ces groupements imbriqués peuvent s'enrichir en espèces des *Molinio-Juncetea*.

Le cortège floristique présent sur Négarioux Malsagne est composé des espèces suivantes:

Menyanthes trifoliata

Carex rostrata

Sphagnum cf. papillosum

Sphagnum sect. recurvum

Vaccinium oxycoccos

Drosera rotundifolia

Potentilla palustris

Eriophorum polystachion

Viola palustris

Carex echinata

Carex nigra

Rhynchospora alba

➤ Etat de Conservation

Ces groupements sont en bon état de conservation.

➤ Evolution

Si les conditions d'alimentation en eau restent inchangées, l'évolution est lente. Ces groupements évoluent vers le haut-marais en raison de la croissance des buttons de sphaignes ombrotropes.

➤ Intérêt patrimonial

Ces formations abritent de nombreuses espèces végétales remarquables au niveau patrimonial. Ces formations sont aussi rares à l'échelle du Massif-Central et de la France.

7140 - TOURBIERE DE TRANSITION ET TREMBLANTS : TOURBIERES TREMBLANTES A LAICHE AMPOULEE [CB 54.53] TOURBIERES TREMBLANTES A CAREX ROSTRATA

➤ Surface observée & localisation

Surface totale : 10 hectares 95 ares

Surface d'habitat pur : 1,8 hectares

Ce groupement pionnier des tourbières est le plus présent sur la tourbière de Négarioux-Malsagne. Il se rencontre partout sur l'alvéole tourbeux, essentiellement sur la partie ouest du site et autour du « Mulassou ». Cette formation est en mélange avec des groupements tourbeux plus évolués (tourbières actives et haut marais).

➤ Description et condition écologique

Végétation hygrophile, héliophile et acidiphile se développant à l'étage collinéen supérieur sur des tourbes spongieuses, gorgées en eau.

Ce groupement dominé par les herbacées vivaces a une structure ouverte et laisse apparaître de vastes tapis denses de Sphaignes, il est souvent instable et mouvant sous le pied.

Le cortège floristique présent sur Négarioux Malsagne est composé des espèces suivantes

Carex rostrata

Potentilla palustris

Sphagnum cf. fallax

Sphagnum cf. papillosum

Sphagnum cf. rubellum

Epilobium palustre

Vaccinium oxycoccos

Festuca rívarialis

Menyanthes trifoliata

Eriophorum polystachion

Narthecium ossifragum

Carex echinata

Carex nigra

Viola palustris

Rhynchospora alba

➤ Etat de conservation

Ces groupements sont en bon état de conservation.

➤ Evolution

Si les conditions d'alimentation en eau restent inchangées, l'évolution est lente. Ces groupements évoluent vers le haut-marais en raison de la croissance des buttons de sphaignes ombratropes.

➤ Intérêt patrimonial

Ces habitats de haute valeur patrimoniale contribuent à la diversification des communautés végétales du site. Ces végétations sont peu fréquentes et en régression dans l'ensemble du Massif Central.

Le long de ces formations des écoulements se hiérarchisent. Ils sont colonisés par endroit par la Narthécie ossifrage, plante d'affinité atlantique qui est en limite orientale d'aire de répartition sur l'ouest du Massif Central et, *a fortiori*, sur Négarioux Malsagne.

De plus, cette formation est indispensable pour la reproduction et le développement de la Cordulie arctique (*Somatochloa artica*). Cette Libellule pond dans les tapis de Sphaignes gorgés d'eau et ses larves s'y développent par la suite. Cette Libellule est strictement inféodée aux tourbières

actives, elle reste rare à l'échelle nationale et régionale. Cette espèce est bien présente sur la Tourbière de Négarioux-Malsagne.

7140 - TOURBIERE DE TRANSITION ET TREMLANTS : TOURBIERES TREMLANTES A *RHYNCHOSPORA ALBA* [CB 54.57] TOURBIERES TREMLANTES A *RHYNCHOSPORA*

➤ Surface observée & localisation

Surface totale : 249 m² (sûrement sous-estimé)

Ces végétations sont rares sur le site. Elles se trouvent au niveau des anciennes fosses d'extraction de tourbe qui datent de plus d'un demi-siècle.

➤ Description et condition écologique

Végétations hygrophiles, héliophiles et turfogènes se trouvant à l'interface spatiale et dynamique entre les végétations basses et de tourbières hautes où elles occupent une position intermédiaire. Leur alimentation en eau est le plus souvent double : minérotrophe (alimenté par une nappe d'eau libre ou captive) et ombrórophe (eau de pluie).

Ces végétations restent basses et ouvertes dominées par les tapis de Sphagnes denses. Au sein de ces bryophytes se développent quelques espèces de phanérogames, dont la plupart marquent l'évolution vers les formations de haut-marais.

➤ Cortège floristique :

Sphagnum gr. recurvum (*Sphagnum cf. fallax*, *Rhynchospora alba*)

Sphagnum cf. angustifolium)

Sphagnum gr. denticulatum

Drosera rotundifolia

Sphagnum cf. cuspidatum

Menyanthes trifoliata

Carex rostrata

Eriophorum angustifolium

Vaccinium oxycoccus

Les relevés phytosociologiques numéro R10 et R14 correspondent à ces formations.

➤ Etat de conservation

Ces groupements sont globalement en évolution vers les groupements de haut-marais.

➤ Evolution

Sur le site, ces groupements pionniers sont âgés et ils évoluent vers les formations de haut-marais. L'apparition des espèces comme : *Vaccinium oxycoccus*, *Erica tetralix*, *Eriophorum vaginatum* ou *Trichophorum cespitosum*, marque bien ce phénomène, ainsi que l'apparition de buttons de Sphagnes ombrórophiles.

➤ Intérêt patrimonial

Ces groupements sont rares à l'échelle du Massif-Central, ils introduisent une importante diversification aux niveaux des groupements tourbeux existants.

7150 : DEPRESSIONS SUR SUBSTRAT TOURBEUX DU *RHYNCHOSPORION* [CB : 54.6] COMMUNAUTES A *RHYNCHOSPORA ALBA*)

➤ Surface observée & localisation

Surface totale : 41 ares

Ce groupement est présent uniquement sur les parcelles pâturées de l'est et de l'ouest du site, elles sont toujours en mosaïque et de petites surfaces.

➤ Description et condition écologique

Il s'agit de formations relictuelles et de faible superficie. La végétation se développe dans des dépressions au sein de formations tourbeuses dont la tourbe est décapée par le piétement des bovins et/ou des écoulements. Il s'agit d'un groupement de cicatrisation, héliophile où l'activité turfigène est nulle.

Cette formation est très ouverte avec un faible recouvrement, la tourbe à nu est dominante. Ce groupement recouvre toujours de faibles superficies, imbriquées au sein de groupement des tourbières hautes actives ou des tourbières de transition.

➤ Cortège floristique :

Rhynchospora alba
Drosera rotundifolia
Drosera intermedia

Molinia caerulea
Eriophorum polystachion

➤ Etat de conservation et évolution

Ces groupements sont peu stables dans le temps. De façon générale, le bon état écologique et la dynamique des groupements tourbeux de Négarioux-Malsagne font que ces dépressions cicatrisent rapidement. L'activité pastorale sur le site est fluctuante d'une année à l'autre en fonction des aléas climatiques entraînant souvent la cicatrisation de ces petites formations. Néanmoins, les espèces qui forment ces groupements sont adaptées à ces cycles de cicatrisation et de mise à nu de la tourbe.

Cette formation était présente en 2001 et 2004 sur la parcelle ZT1. Elle n'a plus été observée lors des inventaires de terrain de 2010, l'activité agricole intensive semble en être responsable.

➤ Intérêt patrimonial

Ce groupement hautement spécialisé reste très localisé à l'échelle de l'ensemble des sites tourbeux européens. Il abrite des espèces végétales rares comme c'est le cas à Négarioux-Malsagne avec la *Drosera intermedia*, espèce protégée à l'échelle nationale.

7110 - Végétation des Tourbières hautes actives :

Le libellé générique regroupe un grand nombre de formations végétales différentes qui reflètent différents niveaux d'évolution des groupements tourbeux et par conséquent des conditions écologiques elles aussi différentes. Ces groupements sont le plus souvent en imbriqués, formant une mosaïque fine qui est difficilement cartographiable.

Cinq groupements végétaux différents ont été décrits :

- [CB 51.114] Communautés de tourbières bombées à *Trichophorum cespitosum*
- [CB 51.12] Tourbières basses
- [CB 51.16] Pré-bois tourbeux

7110 – VEGETATION DES TOURBIERES ACTIVES : TOURBIERES HAUTES ACTIVES A BUTTES DE SPHAIGNES [CB 51.111] BUTTES DE SPHAIGNES COLOREES

➤ Surface observée & localisation

Surface totale : 5 hectares 98 ares

Cette formation végétale de tourbière haute active est présente sur l'ensemble du site par petites surfaces au sein d'autres groupements tourbeux ou para-tourbeux. Au sein de l'alvéole tourbeux, cette formation est en mosaïque avec d'autres formations de tourbières hautes actives ou de tourbières de transition. Cette formation est dominante et couvre d'importantes surfaces sur la partie nord-est de l'alvéole.

➤ Description et condition écologique

Ce groupement de tourbière active, en termes de dynamique, correspond au stade suivant les tourbières de transition. Les espèces qui la composent sont alimentées en eau soit par l'eau de la nappe soit uniquement par les précipitations. Cette formation végétale reste très ouverte et dominée par les Sphaignes. Des tapis de Sphaignes recouvrent les points bas (*Sphagnum cuspidatum*, *Sphagnum cf. fallax*). Des buttes ombrotrophes émergent (*Sphagnum rubellum*, *Sp. capillifolium*, *Sp. magellanicum*). Les buttons de Sphaignes sont souvent dominés par des teintes rouges et les tapis de bas de butte par des teintes vertes, d'où la dénomination de « Buttes de sphaignes colorées ».

Au sein de l'architecture complexe composée par les communautés de Sphaignes se développent quelques espèces de phanérogames qui ne sont pas dominants. Les plus caractéristiques sont la Canneberge (*Vaccinium oxycoccos*) et la Droséra à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*). Les autres espèces présentes marquent les stades dynamiques antérieurs ou postérieurs.

➤ Composition floristique

<i>Vaccinium oxycoccos</i>	<i>Carex rostrata</i>
<i>Drosera rotundifolia</i>	<i>Eriophorum polystachion</i>
<i>Sphagnum cf. papillosum</i>	<i>Viola palustris</i>
<i>Sphagnum cf. magellanicum</i>	<i>Carex echinata</i>
<i>Sphagnum cf. rubellum</i>	<i>Carex nigra</i>
<i>Carex pauciflora</i>	<i>Trichophorum cespitosum</i>
<i>Eriophorum vaginatum</i>	<i>Rhynchospora alba</i>
<i>Erica tetralix</i>	<i>Calluna vulgaris</i>

➤ Etat de conservation et évolution

Ces formations sont vastes sur l'alvéole tourbeux de Négarioux-Malsagne, elles sont de façon générale en mosaïques au sein d'autres formations de tourbières hautes actives. La dynamique des tourbières est complexe, ce type de formation doit conduire normalement vers la création d'un haut marais plus sec dominé par les phanérogames mais cette évolution peut être extrêmement lente, surtout si il n'y pas d'altération de l'alimentation en eau de la tourbière. Il semble que de cet habitat est en bon état de conservation sur le site.

➤ Intérêt patrimonial

Cet habitat est considéré comme prioritaire par la Directive Habitat. Il possède une très grande valeur patrimoniale. Les tourbières hautes actives constituent de véritables reliques postglaciaires qui ne se trouvent cantonnées sous nos latitudes qu'en de rares régions micro-climatiques. Les conditions de vie dans ces milieux sont très contraignantes et par conséquent les espèces animales et végétales qui les peuplent sont très spécialisées et rares à l'échelle nationale ou européenne. Cet intérêt patrimonial est le même pour l'ensemble des communautés végétales rattachées au code Natura 2000 7110.

C'est au sein de cet habitat qu'est présent *Carex pauciflora* et *Sphagnum magellanicum*, deux espèces protégées en Limousin.

7110 – VEGETATION DES TOURBIERES ACTIVES : HAUT MARAIS A BRUYERE A QUATRE ANGLES ET CANNEBERGE [CB 51.113] BUTTES A BUISSONS NAINS

➤ Surface observée & localisation

Surface totale : 26 hectares 29 ares

➤ Description et condition écologique

Végétation héliophile acidiphile, oligotrophe, ombrótophe se développant sur de vastes surfaces dans l'alvéole tourbeux. Elles représentent le stade dynamique avancé du groupement précédent. Les chaméphytes colonisent progressivement les buttes de sphaigne ombrótophes. La dominance des chaméphytes entraîne des modifications phisyonomiques qui mènent, d'un point de vue paysager, à nommer cette formation : « landes tourbeuses ». Le caractère atlantique à subatlantique est donné par la dominance de la Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*).

Cette formation est le plus souvent en mélange avec les tourbières de transition et les tourbières hautes actives à buttes de sphaignes.

➤ Composition floristique

<i>Erica tetralix</i>	<i>Eriophorum polystachion</i>
<i>Calluna vulgaris</i>	<i>Carex rostrata</i>
<i>Eriophorum vaginatum</i>	<i>Vaccinium oxyccocos</i>
<i>Trichophorum cespitosum</i>	<i>Carex echinata</i>
<i>Sphagnum cf. rubellum</i>	<i>Carex nigra</i>
<i>Carex pauciflora</i>	<i>Sphagnum cf. magellanicum</i>
<i>Drosera rotundifolia</i>	<i>Sphagnum cf. angustifolium</i>
<i>Molinia caerulea</i>	<i>Vaccinium myrtillus</i>

➤ Etat de conservation et évolution

L'évolution de cet habitat peut tendre vers l'atterrissement progressif et mener à la communauté de tourbières bombées à *Trichophorum cespitosum*.

Parfois, cette formation peut être colonisée par des espèces ligneuses comme le Bouleau pubescent ou le Pin sylvestre. Actuellement, cette colonisation est faible sur l'alvéole tourbeux, elle est source de diversification paysagère et a un intérêt en termes de biodiversité. Ce piquetage d'arbres n'est pas actuellement préjudiciable au fonctionnement du site.

Comme l'ensemble des formations tourbeuses, elle est très sensible aux perturbations hydrologiques. Actuellement, elle est en bon état de conservation sur l'ensemble du site.

7110 – VEGETATION DES TOURBIERES ACTIVES : LANDE TOURBEUSE TEMPORAIREMENT ASSECHEE A SCIRPE CESPITEUX [CB 51.114] COMMUNAUTES DE TOURBIERES BOMBEES A TRICHOPHORUM CESPITOSUM

➤ Surface observée & localisation

Surface totale : 1 hectares 07 ares

➤ Description et condition écologique

Végétation héliophile, acidiphile, oligotrophe, elle est alimentée en eau uniquement par les précipitations. Cette formation peut subir des assèchements estivaux importants et être totalement détrempée aux autres périodes. Cet habitat est dominé par les chaméphytes et surtout par le Scirpe cespiteux. Les Sphaignes sont relictuelles dans cette formation, mais une espèce est caractéristique : *Sphagnum compactum*. Le système de buttes et dépressions est souvent moins marqué que dans le groupement précédent. L'abondance des lichens du genre *Cladonia* est typique de cette végétation.

➤ Composition floristique

<i>Calluna vulgaris</i>	<i>Sphagnum compactum</i>
<i>Eriophorum vaginatum</i>	<i>Sphagnum tenellum</i>
<i>Trichophorum cespitosum</i>	<i>Sphagnum cf. rubellum</i>
<i>Molinia caerulea</i>	<i>Sphagnum cf. capillifolium</i>
<i>Erica tetralix</i>	<i>Sphagnum cf. papillosum</i>
<i>Juncus squarrosum</i>	<i>Carex echinata</i>
<i>Cladonia sp</i>	

➤ Etat de conservation et évolution

Comme l'ensemble des formations tourbeuses, elle est très sensible aux perturbations hydrologiques. Actuellement, elle est en bon état de conservation sur le site.

La dégradation de l'habitat peut conduire au développement excessif de la Molinie bleue (surpâturage, tassement des sols, drainage)

7110 – VEGETATION DES TOURBIERES ACTIVES : PRE-BOIS TOURBEUX A BOULEAU PUBESCENTS [CB 51.16]

PRE-BOIS TOURBEUX

➤ Surface observée & localisation

Surface totale : 9 ares

De nombreux bosquets de Bouleaux sont présents sur l'ensemble de l'alvéole tourbeux mais n'ont pas été cartographiés systématiquement par conséquent la surface est sous évaluée.

➤ Description et condition écologique

Au sein des différentes formations tourbeuses (Tourbière de transition, Tourbières hautes actives) peut apparaître de petits bosquets spontanés de Bouleau pubescent (*Betula pubescens*) ou de Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*). Ces bosquets colonisent le plus souvent des secteurs où il y a eu des perturbations hydrologiques anciennes, comme lors de la tentative d'exploitation de la tourbe ou le long des chenaux qui forment à terme le ruisseau de Ribièvre-Ladre. Ces écoulements entraînent un drainage naturel et un abaissement de la nappe favorable à l'installation des arbres.

➤ Etat de conservation et évolution

Ces formations restent très limitées dans l'espace. Elles apportent une diversité paysagère au cœur de l'alvéole tourbeux. Ces bosquets apportent par leur architecture et le fonctionnement écologique, une diversité biologique (entomologique et ornithologique).

Leur évolution est très lente et n'a que peu d'influence sur le fonctionnement écologique global de l'alvéole tourbeux de Négarioux-Malsagne.

7120 VEGETATION DEGRADEES DES TOURBIERES HAUTES ACTIVES [CB : 51.2] TOURBIERE A MOLINIE

BLEUE

➤ Surface observée & localisation

Surface totale : 16 hectares.

Ces formations sont présentes essentiellement sur les pourtours de l'alvéole tourbeux et peu au cœur.

➤ Description et condition écologique

Cet habitat correspond à une forme de dégradation de la végétation des tourbières hautes actives dont elles dérivent par assèchement superficiel à la suite de modifications de leur équilibre hydrique. A la faveur d'une perte d'humidité dans la tourbe, un phénomène de minéralisation du sol se met en place. Cette formation se caractérise par une monotonie d'un point de vue physionomique et structural.

➤ Composition floristique

Molinia caerulea
Calluna vulgaris
Erica tetralix

Potentilla erecta
Eriophorum polystachion

➤ Etat de conservation et évolution

Ces formations sont présentes sur les pourtours de l'alvéole tourbeux, soit dans les secteurs drainés naturellement par le ruisseau de Ribièvre-Ladre et ses affluents, soit dans les zones dégradées par l'activité ancienne d'extraction de tourbe (fossés de drainage, fossés circum-lacustre).

Cette formation marque un état de dégradation du fonctionnement hydrologique. L'assèchement estival est important sur ces formations et favorise l'installation des ligneux : Bouleau pubescent (*Betula pubescens*) ou de Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*). Ce sont ces secteurs de l'alvéole tourbeux qui sont le plus colonisés par les arbres.

➤ Intérêt patrimonial

Cet habitat dégradé ne possède pas une grande valeur patrimoniale intrinsèque dans la mesure où il s'agit de stades de dégradation de la végétation des tourbières. La principale valeur de cet habitat réside dans son potentiel de régénération notamment vers celui de végétation des tourbières actives. Par ailleurs, souvent en contact avec d'autres habitats tourbeux plus remarquables, il peut jouer le rôle de tampon (hydrique et trophique) vis-à-vis d'habitats plus fragiles. Cet effet est bien visible sur les parties Est et Nord du site où cet habitat est en contact avec les bassins versants agricoles, il forme une bande avant les habitats de tourbières haute active.

9120 HETRAIE ACIDOPHILES ATLANTIQUES A SOUS-BOIS A HOUX [CB : 41.12] HETRAIES ATLANTIQUES ACIDIPHILES

➤ Surface observée & localisation

Surface totale : 2,73 hectares.

Ces formations sont peu répandues sur le site. Deux peuplements ont été cartographiés, l'un dans la partie forestière du nord-est du site, l'autre sur le versant sud de l'alvéole tourbeux.

➤ Description et condition écologique

Ces boisements s'établissent sur des sols acides, le plus souvent superficiels, pauvres en éléments minéraux et à litière épaisse, humus de type moder. Ce type forestier est installé sur les expositions fraîches et les mieux arrosés. La strate arborée haute est dominée par le Hêtre et le Chêne. La strate arborée basse est marquée par la présence du Houx. La strate herbacée est souvent très clairsemée et les espèces peu diversifiées.

➤ Composition floristique

Strate arborée :

Fagus sylvatica
Ilex aquifolium

Quercus robur

Strate herbacée :

Deschampsia flexuosa
Pteridium aquilinum
Holcus mollis

Carex pilulifera
Teucrium scorodonia

➤ Etat de conservation et évolution

L'état de conservation est bon de façon générale. Ce type forestier est le stade « climacique » de la dynamique forestière dans cette partie du Limousin.

➤ Intérêt patrimonial

Cet habitat est en régression à l'échelle de la région (déboisement, artificialisation). Cet habitat est représentatif des boisements du domaine atlantique et est fréquenté par certaines espèces de Chiroptères et d'Insectes visées par l'annexe II de la Directive.

91D0 TOURBIERES BOISEES [CB : 44.A1] BOIS DE BOULEAUX A SPHAIGNES

➤ Surface observée & localisation

Surface totale : 0,11 hectares.

➤ Description et condition écologique

Boisement dominé par le Bouleau, se développant sur substrat tourbeux, oligotrophe et acide, caractéristique des régions siliceuses à climat atlantique. Le substrat tourbeux est d'une profondeur supérieure à 15 cm et gorgé d'eau.

➤ Composition floristique

Cette formation est très proche du bas marais tourbeux. Elle se trouve sous le couvert d'un peuplement de bouleau pubescent (*Betula pubescens*).

Les espèces dominantes sont :

Les bryophytes :

Sphagnum rubellum *Sphagnum cf. fallax*
Sphagnum cf. palustre *Sphagnum cf. angustifolium*

Les Phanérogames :

<i>Juncus acutiflorus</i>	<i>Sphagnum sp</i>	<i>Vaccinium oxycoccus</i>
<i>Eriophorum angustifolium</i>		<i>Carex vesicaria</i>
<i>Carex rostrata</i>		<i>Juncus effusus</i>
<i>Carex echinata</i>		<i>Agrostis canina</i>
<i>Carex nigra</i>		<i>Dactyloriza maculata</i>
<i>Molinia caerulea</i>		

Certaines zones sont très humides et permettent l'apparition des tremblants à Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*) et à Comaret (*Potentilla palustris*).

➤ Etat de conservation et évolution

L'évolution normale de la strate basse devrait conduire progressivement à la tourbière haute-active. Le peuplement de bouleau devrait vieillir progressivement puis dépéri, si la strate basse reste aussi humide, les conditions écologiques ne seront pas favorables au développement d'autres espèces forestières.

Le fonctionnement écologique de cette bétulaie est singulier sur le site. En effet, elle n'est présente qu'au bas de la parcelle ZT 19. Le bas de cette parcelle semble toujours pâturé. Elle devait

être drainée, par le passé, et les eaux d'écoulement devaient se diriger vers la parcelle ZS 12b (un fossé est encore visible). Maintenant, la parcelle ZS 12b étant abandonnée, le drainage n'est plus efficace. L'eau stagne sur la parcelle ZT 19 permettant le développement de bas-marais et de tremblants, mais l'installation de cette formation doit être postérieure au développement du peuplement de Bouleau.

Actuellement, cette formation est dégradée par le fait qu'elle se trouve en contrebas d'une prairie de fauche. En effet, les amendements apportés sur la parcelle sont partiellement mobilisés par les eaux de ruissellement et diminuent l'oligotrophie du bas marais. Ce changement écologique est très bien traduit par la flore puisque les espèces dominantes sont des minérotrophes (*Juncus acutiflorus*, *Juncus effusus*, *Cirsium palustre*).

➤ Intérêt patrimonial

Ce type d'habitat est rare, dispersé, à individus de faible étendue, souvent fragmenté et en régression du fait de diverses actions anthropiques, à l'échelle nationale et régionale.

Ce type d'habitat est très rare à l'échelle de la région mais aussi à celle du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin.

Autres habitats naturels

CB : 31.84 : LANDES A GENETS

Surface observée : 1 ha

Habitat de transition qui se développe sur les sols acides et profonds remaniés. Il colonise les parcelles agricoles en cours d'abandon, les clairières et les plantations récemment exploitées. Il forme des fourrés denses dominés par le Genêt à balais (*Cytisus scoparius*). La strate herbacée est composée par quelques graminées *Holcus mollis*, *Deschampsia flexuosa*, *Agrostis capillaris*

CB : 31.86 : LANDES A FOUGERE AIGLE

Surface observée : 5,2 ha

Végétation d'ourlet des sols acides relativement profonds. Elle s'étend en nappe sur les parcelles agricoles en déprise, les landes ou les clairières. Elle donne des formations monospécifiques denses à Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*).

CB : 31.8D : BROUSSAILLES FORESTIERES DECIDUES (RECRUS FORESTIERS CADUCIFOLIES)

Surface observée : 1,6 ha

Premiers stades de régénération des forêts décidues ou colonisation composée principalement de jeunes individus de grandes espèces forestières. Il se développe sur les anciennes parcelles agricoles abandonnées ou dans les coupes forestières récentes. Cet habitat est souvent en mosaïque avec les landes à Genêt ou les landes à Fougère. C'est aussi le stade antérieur aux fourrés mixtes (31.8F).

CB : 31.8F : FOURRES MIXTES

Surface observée : 4,2 ha

Premiers stades de recolonisation haute de forêts mélangées ou colonisation marquée par la prédominance de jeunes individus d'espèces forestières hautes (perchis). Sur le site, les espèces les plus dominantes sont : *Sorbus aucuparia*, *Sorbus aria*, *Pinus sylvestris*, *Quercus robur* ...

CB : 37.22 : PRAIRIE A JONC ACUTIFLORE

Surface observée : 2,76 ha

Prairies humides dominées par le Jonc acutiflore (*Juncus acutiflorus*). Ces prairies sont plus eutrophes que les prairies acides oligotrophes à Molinie (37.312). Leur enrichissement trophique entraîne une perturbation du cortège floristique. Le pâturage excessif provoque l'apparition d'importantes plages de Jonc diffus (*Juncus acutiflorus*). Cet habitat est bien présent dans le Nord-est du site, le plus souvent en mosaïques avec des habitats plus remarquables (Pelouses acidiphiles à Nard, prairies acides oligotrophes à Molinie).

CB : 37.32 : PRAIRIE A JONC RUDE ET PELOUSE HUMIDE A NARD

Surface observée : 2,55 ha

Ces pelouses paratourbeuses sont composées de Nard raide (*Nardus stricta*), de Jonc squarreux (*Juncus squarrosus*), de Genêt des anglais (*Genista anglica*), de Pédiculaire des bois (*Pedicularis sylvatica*), de Carum verticillé (*Carum verticillatum*) et d'Ajonc nain (*Ulex minor*). Elles sont peu courantes et le pâturage exercé les conserve en bon état. Elle est souvent en mosaïque et marque la transition en fonction de l'hygrométrie avec les pelouses acides à Nard (milieux secs) et les formations tourbeuses notamment les tourbières actives (milieux humides). Cet habitat est présent essentiellement dans la partie nord-est du site.

CB : 38.1 : PATURES MESOPHILES

Surface observée : 25 hectares

Quelques prairies mésophiles se trouvent sur le site et présentent plusieurs vocations : certaines sont utilisées comme prairies de fauche, d'autres sont pâturées.

Elles sont localisées sur les zones de versant sur des sols relativement profonds et amendés.

Le cortège floristique est largement dominé par des graminées et les légumineuses telles que le Dactyle (*Dactylis glomerata*), le Trèfle blanc (*Trifolium repens*), le Brome mou (*Bromus hordeaceus*)...

CB : 38.2 : PRAIRIE DE FAUCHES PLUS OU MOINS NATURELLES ET MAIGRES

Surface observée : 11 ha

Les prairies de fauches sont assez proches au niveau du cortège floristique des prairies maigres de fauche de basse altitude considérées comme un habitat d'intérêt communautaire, code : 6510. Néanmoins, les différences observées au niveau du cortège des espèces existantes ne permettent pas de trancher. Par conséquent, nous ne les classons pas pour l'instant comme un habitat de la directive. La caractérisation de ces prairies sera plus aisée une fois la parution du catalogue des Habitats Naturels du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin rédigé par le Conservatoire Botanique National du Massif-Central.

Les espèces observées sont :

<i>Arrhenatherum elatior</i>	<i>Cerastium cespitosum</i>
<i>Trisetum flavescens</i>	<i>Holcus mollis</i>
<i>Leucanthemum vulgare</i>	<i>Ranunculus bulbosus</i>
<i>Rhunanthus minor</i>	<i>Trifolium pratense</i>
<i>Rumex acetosa</i>	<i>Plantago lanceolata</i>
<i>Festuca gr. rubra</i>	<i>Rhinanthus alectorolophus</i>
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	<i>Cynosurus cristatus</i>
<i>Dactylis glomerata</i>	<i>Silene vulgaris</i>
<i>Centaurea gr nigra</i>	<i>Trifolium dubium</i>

CB : 41.B : BOIS DE BOULEAUX

CB : 41.B12 : BOIS DE BOULEAUX SECS

Surface observée : 2,38 ha

Cet habitat forestier pionnier est composé exclusivement par des Bouleaux (*Betula pendula*, *Betula pubescens*). Il se développe sur des sols humides ou secs.

CB : 41.B11 : BOIS DE BOULEAUX HUMIDES

Ces boisements dominés par le Bouleau pubescent (*Betula pubescens*) sont installés sur les zones humides abandonnées depuis de nombreuses années. Le sous-bois est ici dominé par la Molinie bleue (*Molinia caerulea*), la Callune (*Calluna vulgaris*) et la Bourdaine (*Frangula dodonei*).

CB : 41.B12 : BOIS DE BOULEAUX SECS

Ces boisements sont dominés par le Bouleau verruqueux (*Betula pendula*) qui colonise les versants secs, le sous-bois est dominé par la Houlque molle (*Holcus mollis*).

CB : 42.5 : FORETS DE PINS SYLVESTRES

Surface observée : 1,64 ha

Ces boisements se rencontrent sur d'anciennes landes sèches et sur des prairies à Molinie ; elles marquent ainsi l'évolution vers des stades boisés. Au Pin sylvestre s'associent le Chêne pédonculé, le Bouleau verruqueux et le Sorbier des oiseleurs. La strate arbustive comporte quelques Genévrier relictuels ainsi que la Bourdaine et quelques Chênes pédonculés.

Dans les faciès mésophiles, la strate herbacée comprend des espèces des pelouses acidiphiles et des landes sèches : Canche flexueuse, Callune, Myrtille. Dans les faciès humides, on retrouve les espèces des bas-marais.

CB : 44.92 : SAUSSAIES MARECAGEUSES

Surface observée : 0,52 ha

Saulaies riveraines des cours d'eaux lents et des sols totalement engorgés. De faible hauteur (3 mètres maximum), elles sont souvent marquées en strate arbustive par l'abondance des saules du groupe cendré (*Salix cinerea* ou *Salix acuminata*). La strate herbacée est dominée par la Molinie bleue (*Molinia caerulea*).

CB : 41.5 : CHENAIES ACIDIPHILES

Surface observée : 7,68 ha

Boisements dominés par le Chêne pédonculé (*Quercus robur*) sur des sols acides avec une strate herbacée clairsemée dominée par des acidiphiles à large amplitude (*Deschampsia flexuosa*, *Pteridium aquilinum*, *Holcus mollis*, *Teucrium scorodonia* ...). Ces boisements sont souvent des accrus forestiers avec des arbres récents dont le bon développement est altéré par les conditions stationnelles (oligotrophie, climat). Ces formations évoluent souvent dans le temps vers la Hêtraie à Houx.

CB : 41.5 : BOIS DE CHENES PEDONCULES ET DE BOULEAUX

Surface observée : 2,1 ha

Ces boisements mésophiles sont dominés dans la strate arborescente par le Chêne pédonculé (*Quercus robur*) en association avec le Bouleau verruqueux (*Betula pendula*) et parfois le Sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*) dans les stades plus jeunes. La strate arbustive est marquée par le Chêne pédonculé, le Houx, le Sorbier des oiseleurs et quelques Hêtres. En situation plus fraîche (bordure de ruisseau), on trouve le Saule roux.

La strate herbacée comprend généralement la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*), des Ronces (*Rubus gr. fruticosus*), la Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*) ainsi que quelques plages de Myrtille (*Vaccinium myrtillus*)...

CB : 53.216 : CARIÇAIRES A CAREX PANICULATA

Surface observée : 15 ares

Ces formations sont facilement identifiables, les Laîches paniculées formant de gros touradons monospécifiques. Leur présence indique très souvent des zones de sources où l'eau s'écoule. Sur le site, ces formations se trouvent au sein de formations tourbeuses ou para tourbeuses. La circulation de l'eau rend le milieu plus eutrophe (minérotrophe) favorisant le développement des carex au détriment des communautés plus oligotrophes.

CB : 81.1 : PRAIRIES SECHES AMELIOREES

Surface observée : 7,52 ha

Prairies artificielles fortement fertilisées où la flore tend à se banaliser.

CB : 83.31 : PLANTATION DE CONIFERES

Surface observée : 30 ha

Le site compte de nombreuses plantations d'essences allochtones (principalement Sapin de Douglas et Epicéas communs) et d'âges variés. L'ensemble du versant ouest de l'alvéole tourbeux est occupé par ces plantations.

Sur la parcelle ZT14, dans le centre du fond tourbeux une plantation de Pin de Weymouth (*Pinus strobus*) est installée sur une faible surface (30 ares).

CB : 86.4 : SITES INDUSTRIELS ANCIENS

Surface observée : 12 ares

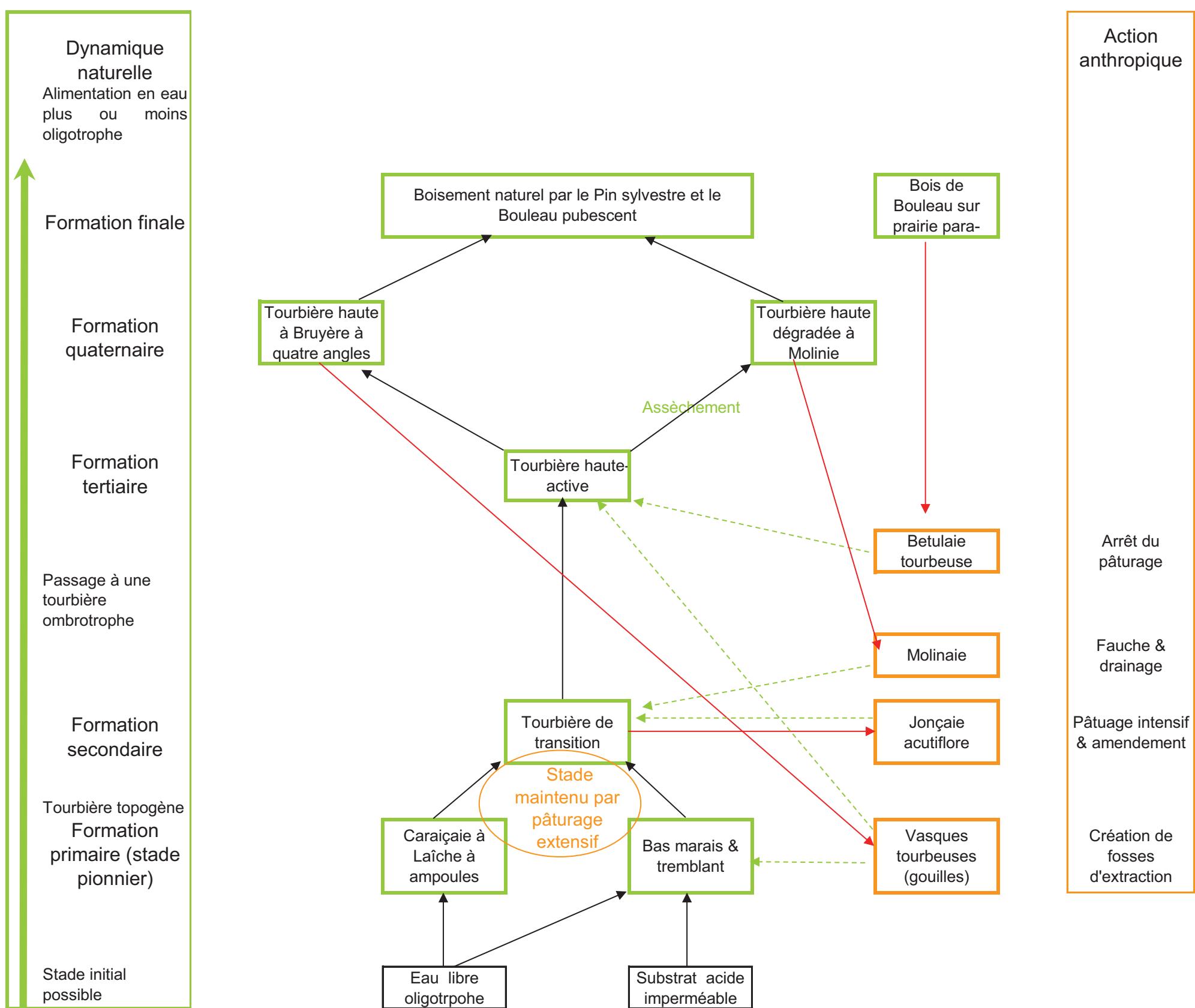
Sur le site, en bordure de l'alvéole tourbeux, se trouvent les ruines d'une ancienne usine de distillation de la tourbe construite pendant la seconde guerre mondiale. Actuellement, les ruines sont partiellement colonisées par les ligneux (Bouleaux et saules).

CB : 87.2 : ZONES RUDERALES

Surface observée : 1 hectare

Ce sont les pistes d'exploitation qui traversent le site Natura 2000 qui ont été classées en zone rudérale.

Dynamique de la végétation dans le complexe tourbeux de Négarioux-Malsagne



Légende

- Evolution naturelle
- Evolution régressive
- Evolution probable en cas d'une gestion adaptée
- Formation naturelle
- Formation influencée par des actions anthropiques

Réalisation CREN-Limousin -MB- 11/01

➤ Evaluation de la valeur patrimoniale des habitats naturels

Le tableau ci-dessous présente les habitats décrits précédemment avec les facteurs limitant leur développement, leur état de conservation, leur valeur patrimoniale ainsi que leur priorité de conservation.

Pour ce plan de gestion, la valeur patrimoniale des habitats est définie selon leur inscription à l'annexe I de la Directive européenne « Habitats-Faune-Flore », et selon les connaissances acquises au sein du Conservatoire. Cette évaluation est démontrée par les classes de valeur suivantes :

A = forte valeur,

B = valeur moyenne,

C = faible valeur

Selon chaque critère indicatif nous pouvons utiliser les classes d'état de conservation suivantes :

- ☺ bon état (proche de l'état de référence)
- ☺ altéré (écart faible) à dégradé (écart important)
- ☺ menacé (tendance négative en cours ou prévisible)

Tout ceci permet de classer les habitats selon une priorité de conservation pour les années à venir :

*** : haute priorité

** : priorité moyenne à haute

* : priorité faible à moyenne

Tableau 4 : Evaluation de la valeur patrimoniale des habitats du site

NATURA 2000 / Cahiers d'habitats				CORINE biotopes		Facteur limitant	Etat de conservation général	Valeur patrimoniale	Priorité de conservation
Habitats génériques		Habitats élémentaires		Code_CB	Libellé				
Code	Statut	Code	Libellé						
3110	IC	3110-1	Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique, planitiaire à collinéenne, des régions atlantiques, des Littorelletea uniflorae	22.31	Communautés amphibiens pérennes septentrionales	Colmatage, régime hydrique	?	A	**
3110	IC	3110-1	Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique planitiaire à collinéenne des régions atlantiques, des Littorelletea uniflorae	22.11	Eaux oligotrophes pauvres en calcaire	Colmatage, régime hydrique	?	A	**
4030	IC	4030-6	Landes atlantiques sèches méridionales	31.22	Landes sub-atlantiques à Genêt et Callune	Dynamique végétale	☺	A	***
6230	PR	6230-8	Pelouses acidiphiles subatlantiques à nord-atlantiques	35.11	Gazons à Nard raide	Dynamique végétale, pression de pâturage	☺	A	***
6410	IC	6410-6	Prés humides et bas-marais acidiphiles atlantiques	37.312	Prairies acides à Molinie	Dynamique végétale, pression de pâturage	☺	A	***
7110	PR	7110-1	Végétation des tourbières hautes actives	51.1	Tourbières hautes à peu près naturelles	Dynamique végétale, pression de pâturage, régime hydrique	☺	A	***
7110	PR	7110-1	Végétation des tourbières hautes actives	51.111	Buttes de Sphagnes colorées (bulten)	Dynamique végétale, pression de pâturage, régime hydrique	☺	A	***
7110	PR	7110-1	Végétation des tourbières hautes actives	51.113	Buttes à buissons nains	Dynamique végétale, pression de pâturage, régime hydrique	☺	A	***
7110	PR	7110-1	Végétation des tourbières hautes actives	51.114	Buttes à Scirpe en Touffe	Dynamique végétale, pression de pâturage, régime hydrique	☺	A	***
7110	PR	7110-1	Végétation des tourbières hautes actives	51.12	Tourbières basses	Dynamique végétale, pression de pâturage, régime hydrique	☺	A	***
7110	PR	7110-1	Végétation des tourbières hautes actives	51.16	Pré bois tourbeux	régime hydrique	☺	A	***
7120	IC	7120-1	Végétation dégradée des tourbières hautes actives, susceptibles de restauration	51.2	Tourbières à molinie bleue	Dynamique végétale, pression de pâturage, régime hydrique	☹	A	***
7140	IC	7140-1	Tourbières de transition et tremblants	54.531	Tourbières tremblantes à Carex rostrata	Dynamique végétale, pression de pâturage, régime hydrique	☺	A	***
7140	IC	7140-1	Tourbières de transition et tremblants	54.57	Tourbières tremblantes Rhynchospora	Dynamique végétale, pression de pâturage, régime hydrique	☺	A	***
7140	IC	7140-1	Tourbières de transition et tremblants	54.59	Radeaux à Meyanthes trifoliata et Potentilla palustris	Dynamique végétale, pression de pâturage, régime hydrique	☺	A	***
7150	IC	7150-1	Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion	54.6	Communautés Rhynchospora alba	Dynamique végétale, pression de pâturage, régime hydrique	☹	A	***
9120	IC	9120	Hêtraie acidophiles atlantiques à Houx	41.12	Hêtraies-Chênaies collinéenne à Houx	Sylviculture	☹	A	***
91D	IC	91DO	Tourbières boisées	44.A1	Boulaies à sphagnes	Régime hydrique	☹	A	***

				31.8D	Broussailles forestières décidues			C	*
				31.8F	Fourrés mixtes			C	*
				31.841	Landes médio-européennes à <i>Cytisus scoparius</i>			C	*
				31.86	Landes à Fougères			C	
				37.22	Prairies à Joncs acutiflores	Dynamique végétale, pression de pâturage, régime hydrique	:(B	**
				37.32	Prairies à Jonc rude et pelouses humides à Nard	Dynamique végétale, pression de pâturage, régime hydrique	:(A	***
				38.1	Pâtures mésophiles	Intensification agricole	:(B	**
				38.2	Prairies de fauches de basse altitude	Intensification agricole	:(A	***
				41.	Forêts caducifoliées	Sylviculture	:(B	**
				41.5	Chênaies acidiphiles	Sylviculture	:(B	**
				41.51	Bois de chênes et de bouleaux	Sylviculture	:(B	**
				41.B	Bois de bouleaux	Sylviculture	:(B	**
				41.B11	Bois de Bouleaux humides	régime hydrique	:(B	**
				42.5	Forêts de Pins sylvestres	Sylviculture	:(B	**
				44.92	Saussaies marécageuses	régime hydrique	:(B	*
				53.216	Cariçaies à <i>Carex paniculata</i>	régime hydrique	:(B	*
				81.1	Prairies sèches améliorées			C	
				83.31	Plantations de conifères	Sylviculture		C	
				86.4	Sites industriels anciens			C	
				87.2	Zones ruralisées			C	

b) Les espèces animales et végétales

FLORE

D'après le rapport "CRENL. 2010, Cartographie des habitats, site Natura 2000 FR7401104 Tourbière de Négarioux-Malsagne," : 7 espèces végétales patrimoniales ont été observées sur le site.

Tableau 5 : Liste de la flore remarquable du site

Nom du taxon	DH	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	L.R.N. I	L.R.N. II a	Dét ZNIEFF
Arnica montana							x
Carex pauciflora			x				x
Drosera rotundifolia		x				x	x
Drosera intermedia		x				x	x
Eriophorum vaginatum							x
Nathecium ossifragum							x
Vaccinium oxycoccus							x

Légende :

DH : Directive Habitats (Annexe II)

LRN I : Livre rouge de la flore menacée de France, Tome I : espèces prioritaires

LRN II : Livre rouge de la flore menacée de France, Tome II : espèces à surveiller

Dét ZNIEFF : espèces déterminantes pour l'inventaire des ZNIEFF en Limousin

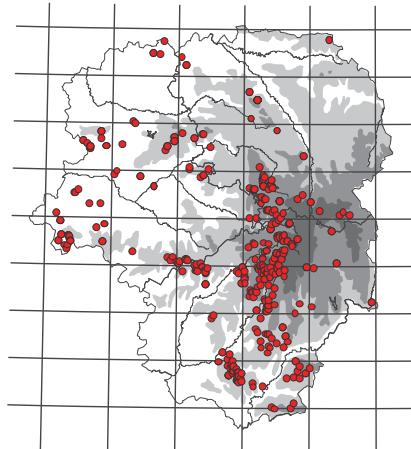
Rossolis intermédiaire, *Drosera intermedia* Hayne.

Il s'agit d'une plante carnivore vivace à bourgeon hivernal discret vivant dans les tourbières, généralement sur la tourbe nue des dépressions temporairement inondées.

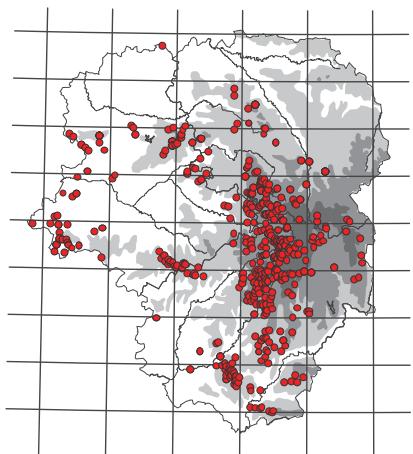
En France, présente dans l'Ouest, le Centre et l'Est, entre 0 et 1500 m d'altitude. Absente du pourtour méditerranéen. Elle est en forte régression depuis un siècle.

En Limousin, elle est moins abondante que *Drosera rotundifolia*. Toutefois, il subsiste de nombreuses stations, souvent limitées à une surface réduite à quelques mètres carrés. Stations dispersées en Haute-Vienne, plus concentrées sur le plateau de Millevaches, les Monédières et sur les plateaux corréziens.

Sur le site, cette espèce est limitée aux zones pâturées du sud et de l'est de l'alvéole tourbeux où elle s'exprime en mélange avec *Drosera rotundifolia*. Dans ces secteurs de tourbe à nu et de bas marais, elle est relativement abondante.



Rossolis à feuilles rondes, *Drosera rotundifolia* L.



Cette plante carnivore se développe dans les tourbières acides de l'étage inférieur à l'étage alpin (0-2000m). Elle pousse généralement sur les tapis de sphaignes. Elle forme parfois des peuplements abondants dans ces stations.

Rare en France sur l'ensemble du territoire, mais dispersée partout sauf en Provence et Alpes du Sud. Elle est en forte régression depuis un siècle, suite à la destruction de ses habitats.

Plante carnivore facile à observer dans les prairies tourbeuses et tourbières du Limousin, relativement abondante sur le plateau de Millevaches.

Sur le site elle est très abondante dans les fosses de tourbage, aujourd'hui comblées par d'épais tapis de sphaignes. On la trouve aussi plus dispersée dans les zones de tourbières hautes actives. Cette espèce est abondante partout sur l'alvéole tourbeux proprement dit et rare dans la partie nord du site (vallée de Ribièvre-Ladre et affluents). En raison de l'abondance de l'espèce sur le site, les stations n'ont pas été cartographiées.

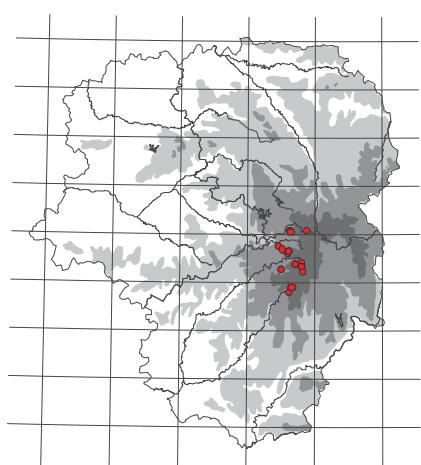
Laîche à peu de fleurs, *Carex pauciflora* Lightf.

Cette espèce boréale des tourbières à sphaignes se développe dans les anciennes fosses de tourbage comblées par les sphaignes encore bien humides.

En France, elle est présente dans les étages montagnards et subalpins des Vosges, Jura, Massif Central et Alpes.

En Limousin, elle est localisée dans les tourbières du versant occidental du plateau de Millevaches vers 800m d'altitude, surtout en Corrèze, une seule localité en Creuse.

Cette espèce rare et protégée en Limousin est présente uniquement sur la parcelle ZS 12b dans la zone de bas-marais qui semble encore pâturée, dans ce secteur la station est importante.

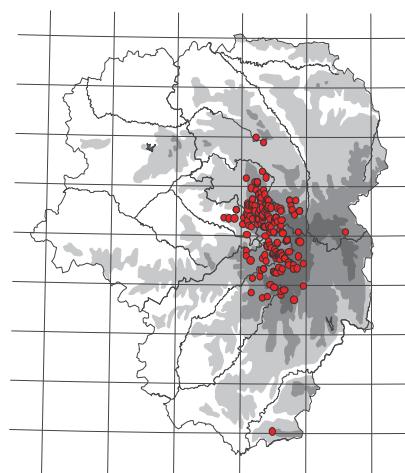


Canneberge, *Vaccinium oxycoccus* (Hill) A. Gray.

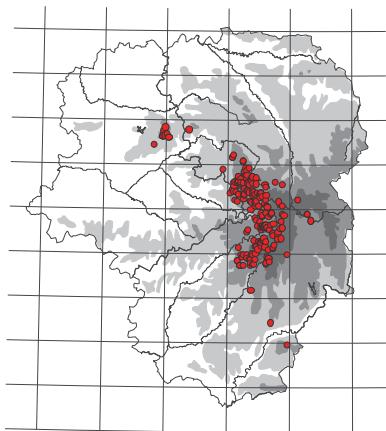
Ce sous-arbrisseau très grêle à feuilles sempervirentes se rencontre dans les tourbières hautes à sphaignes. C'est une espèce héliophile, de l'étage montagnard, sur des sols tourbeux acides.

Elle est assez rare dans les massifs montagneux anciens comme le Massif Central, les Vosges et les Ardennes, et très rare dans les Alpes, la Bourgogne, la Normandie, la Picardie et la Bretagne. Absente ailleurs. Plante inscrite au Livre Rouge des espèces végétales menacées de France dans la catégorie à surveiller.

Sa répartition est effectivement limitée à la façade occidentale du Plateau de Millevaches. Soulignons toutefois l'existence de trois stations isolées à plus basse altitude : deux en Creuse, près de Guéret et une en Corrèze près de Mercœur. Sur le site l'espèce est particulièrement présente sur l'ensemble des zones tourbeuses.



Il est possible que *Vaccinium microcarpum*, espèce très proche, soit présente sur cette tourbière, elle est à rechercher. En raison de l'abondance de l'espèce sur le site, les stations n'ont pas été cartographiées.



Linagrette engainée, *Eriophorum vaginatum* L.

Cette espèce vivace, cespiteuse, héliophile, hygrophile et acidiphile, se développe dans les tourbières à sphaignes et landes tourbeuses. Elle caractérise les tourbières hautes actives. Cette plante boréale est présente en France surtout en montagne (Vosges, Jura, Massif Central, nord des Alpes, Pyrénées centrales et orientales), ça et là, rare en plaine, dans la moitié nord du pays où elle est en régression.

En Limousin, cette espèce possède une aire bien délimitée où elle peut couvrir de grandes surfaces dans les landes tourbeuses des monts d'Ambazac et du versant occidental de la Montagne limousine au-dessus de 600m, depuis le nord du lac de Vassivière jusqu'au sud des Monédières.

Sur le site cette espèce est très présente. En raison de l'abondance de l'espèce sur le site, les stations n'ont pas été cartographiées.

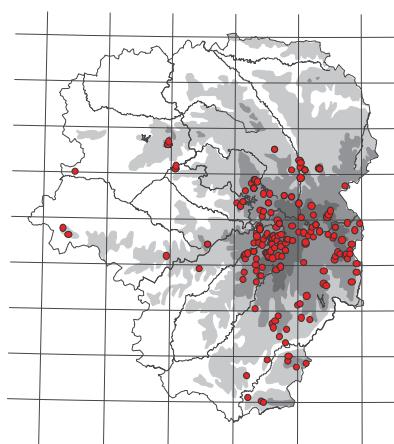
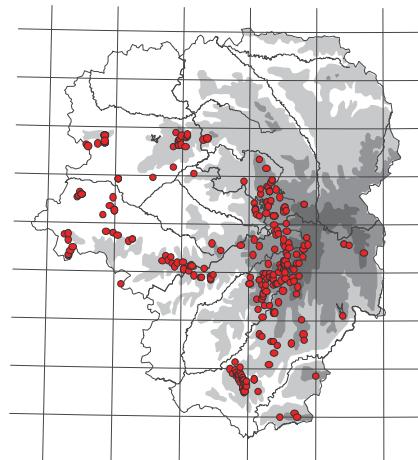
Narthécie ossifrage, *Narthecium ossifragum* (L.) Hudson.

Cette plante vivace se développe dans les landes tourbeuses et les tourbières acides atlantiques. Cette espèce à rhizome a tendance à former des populations denses, étouffant les espèces concurrentes.

En France, elle possède une répartition très occidentale : Massif Armorican, bordure occidentale du Massif Central depuis le Limousin jusqu'à la Montagne Noire, les Landes de Gascogne et les Pyrénées.

En Limousin, elle est commune dans les monts d'Ambazac, sur tout le rebord occidental de la Montagne limousine et le massif de Roche de Vic. Absente dans le nord de la Haute-Vienne, tout le nord et l'est de la Creuse, l'ouest de la Corrèze et le bassin de Brive. Elle reste plus ou moins rare ailleurs.

Sur la tourbière de Négarioux, la présence de la Narthécie est intéressante car elle marque la limite orientale de répartition de cette espèce pour le massif central. Sur le site l'espèce est peu abondante. Elle est présente sur la parcelle ZS 12 en plusieurs stations.



Arnica des montagnes, *Arnica montana* L.

Cette plante vivace acidiphile affectionne les pelouses maigres, les landes et les bois clairs. En France, elle est assez commune en montagne, rare en Alsace, dans le Centre et dans les Landes.

En Limousin, l'Arnica est relativement abondante sur la Montagne Limousine avec quelques rares points dispersés ailleurs. Sur le site, d'importantes stations sont présentes sur les landes sèches encore bien ouvertes sur le bombement central de l'alvéole. Il existe des stations en sous-bois.

Selon les observations de la SEPOL et les prospections 2011, 46 espèces ont été observées ou entendues sur le site ou à proximité immédiate entre 2000 et 2011, parmi lesquelles :

5 nicheurs certains / 5 nicheurs probables / 25 nicheurs possibles.

Les autres sont des espèces dont le statut de reproduction n'a pas pu être déterminé ou seulement des espèces de passage sur le site (migration).

Ce chiffre de 46 espèces est identique à celui des prospections organisées en 1996, néanmoins certaines espèces n'ont pas été recontactées et des nouvelles l'ont été, ce qui explique que l'on retombe sur le même résultat.

Le tableau 6 ne tient pas compte des observations de 1996, considérées comme trop anciennes, seules figurent ici les espèces rencontrées sur le site ou proches du site entre 2000 et 2011.

Tableau 6 : espèces avifaunistiques remarquables.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut légal	Liste Rouge	Rareté Limousin	Directive Oiseaux	Reproduction
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	P		AC	DO	Probable
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	P		AC	DO	Possible
(Cigogne noire)	<i>Ciconia nigra</i>	P	V	M-C	DO	?
Grand corbeau	<i>Corvus corax</i>	P		R		Possible
Grimpereau des bois	<i>Certhia familiaris</i>	P		R		Possible
(Milan noir)	<i>Milvus migrans</i>	P		C	DO	?
(Pic noir)	<i>Dryocopus martius</i>	P		AC	DO	?
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	P		AC	DO	Possible
Pie-grièche grise	<i>Lanius excubitor</i>	P		AC		Probable
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	P		R		?
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	P		AC		Possible
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	C		AC		Certain

Statut légal :

P : Protégé

C : Chassable

Liste rouge (France) :

E : espèce en danger

V : espèce vulnérable

R : espèce rare

Indices de rareté :

C : nicheur commun

M-C : migrateur commun

AC : nicheur assez commun

M-AC : migrateur assez commun

R : nicheur rare

M-R : Migrateur rare

Int. : espèce introduite

➔ Présentation des espèces patrimoniales

Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*)

Ce passereau de la taille d'un merle est inféodé aux milieux ouverts parsemés de buissons et bosquets. Il chasse dans les zones ouvertes humides ou non (landes sèches, prairies, tourbières). Cette espèce est rare en Limousin, seule une vingtaine de couples ont été recensés dans la région en 2011 (SEPOL), se reproduisant en majorité sur les sites du Conservatoire.

Déjà connue grâce aux inventaires de 1996, elle est considérée comme nicheuse probable (SEPOL) au sud du site (Comm. Pers. O.VILLA).

Pipit farlouse (*Anthus pratensis*)

Cet oiseau migrateur vit dans les zones marécageuses, prés humides et marais, jusqu'à plus de 1 000 m d'altitude. C'est un oiseau qui aime les milieux frais, humides et dégagés. On peut néanmoins le voir dans les terrains cultivés, les friches, les talus herbeux et le long des côtes maritimes.

L'espèce est considérée comme nicheuse sur le site en 1996, son statut reproducteur n'a pu être précisé sur le site entre 2000 et 2011, seule sa présence a pu être notée.

Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*) (cf. Description de l'espèce ci-après) : pas de reproduction sur le site même mais dans les prairies voisines et de manière régulière.

Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*)

Assez commun mais localisé, le busard Saint-Martin niche dans une grande variété d'habitats : cultures, zones côtières sablonneuses, steppes, taïgas. Le busard Saint-Martin vit dans les landes semi-montagneuses, avec une végétation arbustive, sur les coteaux avec des prairies, fuyant les forêts, préférant les versants nord et nord-est, mais nichant sur ceux orientés au sud ou au sud-ouest. La régression de l'espèce est due notamment à la disparition et à la transformation des habitats de reproduction, à la persécution directe ou à la destruction des nids.

Nicheur possible sur le site (SEPOL, 2000-2011), non recensé en 1996.

Certaines espèces remarquables recensées lors des inventaires avifaunistiques de 1996 (Cf. Notice de gestion 2001-2005) n'ont pu être retrouvées et sont donc à rechercher, telles que :

L'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*)

C'est un oiseau des milieux ouverts -comme les landes sèches, les coupes forestières, les jeunes plantations. Ce migrateur transsaharien connaît une diminution importante de ses effectifs par destruction de ses milieux de reproduction, alliée à une diminution de ses proies (insectes) due aux modifications des pratiques agricoles.

Un mâle chanteur a été entendu (1996, étude SEPOL) plusieurs fois sur le button central de la tourbière. D'après les données de la SEPOL, l'espèce n'a pas été contactée en 2000 et 2010 (prospections pour l'Atlas de la SEPOL). Elle est donc à rechercher sur le site.

Le Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*)

C'est un oiseau qui niche dans les milieux ouverts à végétation rase, prairies permanentes ou artificielles, pâturées ou fauchées. Il niche aussi dans les vasières et les marais littoraux. En Limousin, l'espèce est présente dans toute la partie nord de la région. Quelques couples sont présents et se reproduisent dans les milieux humides ras du plateau de Millevaches. Cette nidification en altitude reste un comportement tout à fait singulier. Sur le site elle est aléatoire.

Nidification de l'espèce observée en 1996 sur le site, depuis aucune observation de reproduction sur le site mais à proximité.

Le Tarier des prés (*Saxicola rubetra*)

Ce migrateur transsaharien niche dans les prairies de fauche ou dans les zones humides (landes tourbeuses et tourbières). Les effectifs nationaux sont en régression. En Limousin, deux populations sont présentes, une dans le secteur de Beaulieu-sur-Dordogne et une sur le plateau de Millevaches, mais cet oiseau est de plus en plus rare. Trois couples sont nicheurs dans la partie nord du site, dans les prairies humides pâturées. Sa nidification sur le site offre un grand intérêt. L'espèce n'a pas été contactée depuis les inventaires de 1996.

Remarque :

Des espèces patrimoniales jamais notées peuvent potentiellement être présentes vu le contexte écologique sur le site et sont donc à rechercher :

Le Circaète Jean-Le-Blanc, *Circaetus gallicus*

La Bécassine des marais, *Gallinago gallinago*

Le Bruant fou, *Emberiza cia*

MAMMIFERES, REPTILES, AMPHIBIENS

D'après les données extraites de la base du GMHL et les données relevées sur le terrain durant les prospections de 2000 et 2011 :

29 espèces ont été recensées sur le site depuis 1995. Aucune nouvelle espèce trouvée en 2011 lors des prospections de terrain, seule la présence d'espèces comme le lézard vivipare ou le campagnol amphibia a pu être confirmée.

9 espèces patrimoniales ont été retenues sur le site en tenant compte de leurs statuts de protection et de leur rareté régionale et locale : 3 amphibiens, 3 mammifères et 3 reptiles (cf. tableau 7).

Tableau 7 : liste des Mammifères, Reptiles, Amphibiens remarquables de la tourbière de Négarioux-Malsagne

	Nom vernaculaire	Nom latin	Répartition	Statut Lim	PN	LRF	LRM	Berne	Habitats
Amphibiens	Alyte accoucheur	Alytes obstetricans (Laurenti 1768)	Présent partout	Commun	Art. 2	LC	LC	Annexe II	Annexe IV
	Triton marbré	Triturus marmoratus (Latrelle 1800)	Présent partout	Commun	Art. 2	LC	LC	Annexe III	Annexe IV
	Triton palmé	Triturus helveticus (Razoumowsky 1789)	Présent partout	Commun	Art. 3	LC	LC	Annexe III	-
Mammifère	Campagnol amphibia	Arvicola sapidus Miller 1908	Présent partout	Commun	-	NT	VU	-	-
	Musaraigne aquatique	Neomys fodiens (Pennant, 1771)	Présent partout	Assez rare	Art 2	LC	LC	Annexe III	-
	Rat des moissons	Micromys minutus (Pallas, 1771)	Présent partout	Assez rare	-	LC	LC	-	-
Reptile	Lézard des murailles	Podarcis muralis (Laurenti 1768)	Présent partout	Commun	Art. 2	LC	LC	Annexe II	Annexe IV
	Lézard vivipare	Zootoca vivipara	Localisé	Assez commun	Art. 3	LC	LC	Annexe III	Annexe IV
	Vipère péliaude	Vipera berus (Linnaeus 1758)	Localisé	Assez rare	Art. 4	LC	LC	Annexe III	-

Répartition et statut en Limousin : d'après *Mammifères, Reptiles, Amphibiens du Limousin, GMHL (2000)*.

PN : Protection nationale, arrêté du 19 novembre 2007.

LRF : Liste Rouge Française. **LC** : préoccupation mineure, **VU** : vulnérable, **NT** : quasi menacée, **NA^a** : introduite récemment.

LRM : Liste Rouge Monde de l'IUCN. **LC** : préoccupation mineure, **VU** : vulnérable, **NT** : quasi menacée, **EN** : en danger,

NE : Non évalué

Berne : annexes de la Convention de Berne (1979).

Habitats : annexes de la Directive Habitats-Faune-Flore adoptée par la Communauté européenne (1992).

➔ Présentation des espèces patrimoniales

Campagnol amphibie, (*Arvicola sapidus*)

Ce gros campagnol est très lié aux zones humides et se retrouve principalement le long des cours d'eau et dans les prairies humides adjacentes où il peut creuser facilement des galeries dans le sol meuble. Cette espèce est présente partout et commune en Limousin, toutefois, cette situation est exceptionnelle. Dans le reste de la France, ses populations connaissent une forte régression et l'espèce - présente uniquement dans l'Hexagone ainsi que dans la péninsule ibérique - a été classée "Vulnérable" en liste rouge mondiale de l'IUCN et "Quasi Menacée" dans celle de la France.

Le Campagnol amphibie recherche des zones au terrain profond, où la végétation est abondante et à proximité de cours d'eau. Les joncées constituent un habitat type de cette espèce en Limousin, pour peu qu'elles ne soient pas soumises à un piétinement trop important.

Des indices de cette espèce ont pu être observés en zone nord du site, au niveau des écoulements des prairies pâturées.

La Crossope aquatique (*Neomys fodiens*) est une **espèce protégée au niveau national**, sa présence est représentative de la bonne qualité des cours d'eau.

Cette musaraigne fréquente les petits cours d'eau, les zones tourbeuses conservant de l'eau en surface et une épaisse couverture végétale. Elle utilise les passages à Campagnol amphibie pour se déplacer. Elle capture principalement des Arthropodes aquatiques, mais également des têtards. Sa salive毒ue immobilise ses proies. Le domaine vital de ces individus territoriaux est en moyenne de 150 à 200 mètres linéaires de cours d'eau ou 80 à 120 m² de surface.

En Limousin, cette espèce est présente dans la majorité de la région, sauf dans le nord et nord-ouest où l'intensification de l'agriculture engendre la pollution des cours d'eau et la mort de ses proies. Mais ses effectifs sont peu nombreux et menacés par les transformations de l'agriculture (forestation, drainage, abandon des tourbières).

Sur le site, un individu a été capturé sur une coulée de Campagnol amphibie (1996).

Le Rat des moissons (*Micromys minutus*), la présence de cette espèce est à confirmer sur le site.

La Loutre (*Lutra lutra*) est signalée dans le secteur, mais aucun indice n'a permis de confirmer sa présence sur la tourbière précisément.

Le Lézard vivipare (*Lacerta vivipara*), est le reptile le plus septentrional du monde. Ce petit lézard fréquente les landes humides, molinaires, forêts claires et humides, que les zones soient pâturées ou non. L'humidité du milieu et l'ensoleillement constituent les facteurs déterminants de son biotope. Les densités moyennes par hectare sont de l'ordre de 100 à 200 individus (Pilorge, 1982). L'hivernage commence en octobre et finit en mars-avril. Des températures inférieures à zéro degré ne sont pas létales.

De nombreux individus ont été observés en 2011 sur une bonne partie du fond tourbeux.

La Vipère péliade (*Vipera berus*) est une espèce nordique. Elle fréquente tous les milieux humides et froids qui excluent la Vipère Aspic. Les mâles sont territoriaux, la distance entre deux individus est souvent de 200 mètres minimum. Les lézards vivipares constituent souvent la nourriture des vipéraux. L'hivernage a lieu d'octobre à mars. L'espèce peut être active à des températures inférieures à 8 °C. Cette vipère est notée régulièrement sur le site, sa reproduction est quasi certaine (jeune individu observé en 2004).

Les données concernant ce groupe proviennent uniquement des prospections de 1996, 2000 et 2011 sauf pour les Odonates (extraction de la base de données de la Société Limousine d'Odonatologie).

En 2011, au total, 11 espèces dont 10 Insectes (8 Odonates, 1 Orthoptère et 1 Lépidoptère) et 1 Arachnide ont été notées sur le site dont **5 remarquables** ou du moins intéressantes pour le site :

Tableau 8 : liste des Arthropodes remarquables de la tourbière de Négarioux-Malsagne

Classe - Ordre	Espèce	Rareté Limousin et Liste rouge régionale
Arachnides - Aranéides	<i>Dolomedes fimbriatus</i>	
Insectes - Lépidoptères	<i>Aglais io</i>	
Insectes - Odonates	<i>Calopteryx virgo</i>	
Insectes - Odonates	<i>Coenagrion puella</i>	
Insectes - Odonates	<i>Lestes sponsa</i>	
Insectes - Odonates	<i>Lestes viridis</i>	
Insectes - Odonates	<i>Orthetrum coerulescens</i>	
Insectes - Odonates	<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	
Insectes - Odonates	<i>Somatochlora arctica</i>	RR et EN
Insectes - Odonates	<i>Sympetrum danae</i>	R et VU
Insectes - Odonates	<i>Sympetrum meridionale</i>	RR et EN
Insectes - Orthoptères	<i>Stethophyma grossum</i>	

Indices de rareté :

R : Rare

Liste rouge régionale

EX : éteint

RR : Très rare

CR : en danger critique d'extinction

EN : en danger

VU : vulnérable

NT : quasi menacé

LC : préoccupation mineure

- Odonates

Peu d'espèces ont été notées sur le site en 1996, le manque de données est en partie dû aux milieux peu favorables à une grande diversité d'espèces d'Odonates et au déficit de prospections. Toutefois, deux espèces de Libellules caractéristiques des milieux tourbeux ont été mentionnées cette année là. Ces deux espèces ont été recontactées en 2010 et 2011 lors des prospections du Conservatoire. Il s'agit de la Cordulie arctique et du Sympétrum noir (description ci-après).

La présence du Sympétrum méridional (observé en 2011) est à confirmer.

- Orthoptères

Sur la tourbière, 14 espèces d'Orthoptères ont été inventoriées en 1996, deux sont plus particulièrement intéressantes à mentionner *Myrmeleotettix maculatus* et *Stethophyma grossum*. Une de ces espèces a été revue en 2011 (le Criquet ensanglanté, description ci-après).

- Lépidoptères

Les inventaires Lépidoptères de 1996 ont été orientés essentiellement sur les espèces de papillons de jour (Rhopalocères), mais certaines familles Hétérocères ont été relevées (Zygaenidae et Tortricidae).

Sur le site, 23 espèces de Lépidoptères Rhopalocères avaient été mentionnées. Trois espèces sont plus particulièrement remarquables : *Zygeana transalpina transalpina* (cette espèce a été trouvée en bordure de la tourbière dans la partie nord, elle constitue la troisième station régionale. La chenille vit sur le Lotus.) ; *Hipparchia genava* (observé sur le chemin menant de Négarioux à Malsagne en bordure d'une plantation de résineux. Cette espèce est menacée par la disparition des landes sèches) ; *Plebejus* (il était présent sur la lande sèche près de Négarioux).

Ce groupe n'a pas fait l'objet d'inventaire particulier en 2011, seul le Paon du jour a été noté. La présence des espèces remarquables citées est donc à confirmer dans les années à venir.

- Aranéides

1 espèce de ce groupe a été identifiée en 2011, il s'agit d'une espèce de Dolomède : *Dolomedes fimbriatus* ou Dolomède des marais, inféodée aux zones humides, elle se raréfie du fait de la disparition de son biotope.

➔ Présentation des espèces patrimoniales

La Cordulie arctique (*Somatochlora arctica*), cette libellule d'affinité boréale connaît un développement larvaire dans les fosses de tourbage couvertes d'un épais tapis de sphagnes gorgé d'eau ou dans les bas-marais riches en sphagnes. Cette espèce est typique des tourbières à sphagnes et plus spécifiquement des bas-marais riches en sphagnes. Cette spécificité écologique en fait une espèce rare de manière générale en France. En Limousin, l'espèce est assez fréquente sur le plateau de Millevaches riche en tourbières. Ailleurs l'espèce est rare, présente dans quelques localités (Monts d'Ambazac, Xaintrie, plateau du sud-est corrézien). Il est évident que la spécialisation de cette libellule la fragilise. Les milieux tourbeux vieillissent, se raréfient, les zones d'habitats potentiels se réduisent, accentuant encore les difficultés de maintien de l'espèce.

Sur le site des exuvies ont été trouvées (HENNEQUIN, 2000 & BONHOMME, 2010), ceci indique que les milieux demeurent favorables à l'espèce, qui s'y reproduit et effectue son développement complet. Par conséquent, les fosses de tourbage, ou bas-marais à sphagnes, doivent être préservés, voire rajeunis.

Le Sympétrum noir (*Sympetrum danae*) est aussi une espèce d'affinité boréale, il est présent dans une grande partie de l'Europe du Nord, il disparaît au sud du Massif-Central. Cette espèce est plus abondante en altitude qu'en plaine mais est moins liée à ce facteur que la Cordulie arctique. A l'état larvaire cette espèce se développe dans les eaux stagnantes, le plus souvent tourbeuses (lacs et étangs tourbeux, mares et fosses de tourbage en eau).

En Limousin, l'espèce est fréquente sur les hauteurs de la Montagne limousine et plus rare en plaine.

Sur le site, un individu a été vu (Brugel, 1996) sans plus de précision sur son statut, mais plusieurs individus ont pu être observés en 2011 dont des individus émergeants et des immatures, prouvant la reproduction de l'espèce sur le site.

Le Criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*) est une espèce inféodée aux milieux humides (prairies humides, marais, tourbières), il affectionne les zones de végétation haute, il est un bon indicateur de l'intégrité des milieux humides. En Limousin, ce Criquet est abondant, mais ses effectifs nationaux et européens sont en forte régression (il est protégé dans la région Ile-de-France).

SYNTHESE SUR LES ESPECES

La valeur patrimoniale des espèces est définie selon leur degré de protection et leur rareté régionale, comme suit :

A = forte valeur,

B = valeur moyenne,

C = faible valeur

Selon chaque critère indicatif nous pouvons utiliser les classes d'état de conservation suivantes :

😊 bon état (proche de l'état de référence)

😊 altéré (écart faible) à dégradé (écart important)

😊 menacé (tendance négative en cours ou prévisible)

Tableau 9 : Synthèse sur la valeur patrimoniale et l'état de conservation des espèces remarquables de la tourbière de Négarioux-Malsagne.

	Nom	Classe de valeur patrimoniale	Répartition en Limousin / état de conservation	Facteurs	Tendance évolutive
Faune	Bondrée apivore <i>Pernis apivorus</i>	A	Assez commun / ?	Gestion sylvicole	↓
	Busard Saint-Martin <i>Circus cyaneus</i>	A	Assez commun / ?	Gestion sylvicole	↓
	Grand corbeau <i>Corvus corax</i>	B	Rare / ?	Gestion sylvicole	→
	Grimpereau des bois <i>Certhia familiaris</i>	B	Rare / ?	Gestion sylvicole	→
	Pie-grièche écorcheur <i>Lanius collurio</i>	A	Assez commun / 😊	Gestion agricole	→
	Pie-grièche grise <i>Lanius excubitor</i>	A	Assez commun / 😊	Gestion agricole, dynamique végétale	↓
	Pipit farlouse <i>Anthus pratensis</i>	B	Rare / 😊	Gestion agricole, dynamique végétale	↓
	Rougequeue à front blanc <i>Phoenicurus phoenicurus</i>	B	Assez commun / 😊	Gestion agricole, Régime hydrique	
	Vanneau huppé <i>Vanellus vanellus</i>	B	Assez commun / 😊	Gestion agricole, Régime hydrique	↓
	Loutre d'Europe <i>Lutra lutra</i>	A	Commun / ?	Régime hydrique	→
	Campagnol amphibia <i>Arvicola sapidus</i>	B	Commun / 😊	Régime hydrique, dynamique végétale	→
	Musaraigne aquatique <i>Neomys fodiens</i>	B	Assez rare / 😊	Régime hydrique, dynamique végétale	?
	Rat des moissons <i>Micromys minutus</i>	B	Assez rare / ?	? (présence à confirmer)	?
	Crapaud accoucheur <i>Alytes obstetricans</i>	A	Commun / 😊	Régime hydrique, dynamique végétale	↓
	Triton palmé <i>Triturus helveticus</i>	B	Commun / 😊	Régime hydrique, dynamique végétale	?
	Triton marbré <i>Triturus marmoratus</i>	A	Commun / 😊	Régime hydrique, dynamique végétale	↓
	Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i>	A	Commun / ?	Facteurs anthropiques?	?
	Lézard vivipare <i>Zootoca vivipara</i>	A	Assez commun / 😊	Régime hydrique, dynamique végétale	?

Flore	Vipère péliaude <i>Vipera berus</i>	B	Assez commun / ?	Intensification agricole, réchauffement climatique?	→
	Dolomède des marais <i>Dolomedes fimbriatus</i>	B	Commun / ?	Régime hydrique, dynamique végétale	?
	Sympétrum meridional <i>Sympetrum meridionale</i>	A	Très rare / ☺	Régime hydrique, dynamique végétale	↓
	Cordulie arctique <i>Somatochlora arctica</i>	A	Très rare / ☺	Régime hydrique, dynamique végétale	→
	Sympétrum noir <i>Sympetrum danae</i>	B	rare / ☺	Régime hydrique, dynamique végétale	→
	Criquet ensanglanté <i>Stethophyma grossum</i>	B	Assez commun	Régime hydrique, dynamique végétale	?
	Arnica montana	B	Localisé / ☺	dynamique végétale, intensification agricole	?
Flore	Carex pauciflora	A	Très rare / ☺	Régime hydrique, dynamique végétale	?
	Drosera intermédiaire <i>Drosera intermedia</i>	A	Localisé / ☺	Régime hydrique, dynamique végétale	?
	Drosera à feuilles rondes <i>Drosera rotundifolia</i>	A	Localisé / ☺	Régime hydrique, dynamique végétale	?
	Eriophorum vaginatum	B	Localisé / ?	Régime hydrique, dynamique végétale	?
	Narthécie ossifrage <i>Narthecium ossifragum</i>	B	Localisé / ☺	Régime hydrique, dynamique végétale	?
	Vaccinium oxycoccus	B	Localisé / ?	Régime hydrique, dynamique végétale	?

III. Cadre socio-économique et culturel du site

A. Le régime foncier et les infrastructures

Le site est entouré des 3 lieux-dits : Geneyte, Malsagne et Négarioux.

Si le site est entouré de nombreux chemins (de Geneyte à Négarioux, de Geneyte à Giat, de Négarioux à Malsagne), un seul traverse le périmètre (de Malsagne à Giat). Hormis celui qui permet de relier Geneyte à Giat qui traverse deux propriétés privées, tous les autres sont communaux.

Il est à noter également qu'il reste les ruines de l'ancienne usine d'extraction de la tourbe sur le site, sur les parcelles de M. Mazaud.

B. Les activités socio-économiques

Autour du site, les activités sont essentiellement agricoles et sylvicoles. La majeure partie des versants du fond tourbeux est boisée, les plantations de conifères sont dominantes. Quelques parcelles sont occupées par des boisements spontanés (ZS : 66, 99, 13 ; ZT : 21, 6). Les parcelles agricoles sont toutes des prairies semi-permanentes, elles servent à la fois de pacage et de prairies de fauche. Ce type de parcelle jouxte les nôtres.

Seule la parcelle ZT 18a possède une partie en lande sèche.

Les parcelles appartenant au CRENL sur la tourbière de Négarioux ainsi que sur le lieu-dit de Giat sont incluses dans le périmètre de chasse du groupement cynégétique représenté par M. Serge BROUSSOULOUX demeurant à Malsagne. Ce groupement possédait ce droit de chasse avant l'acquisition des terrains par le CRENL. L'autorisation de chasse sur ces parcelles est renouvelable tous les ans.

1. L'agriculture et la pêche professionnelle

Sur le site de la tourbière de Négarioux-Malsagne, certaines parcelles font l'objet d'une mise en valeur par l'agriculture, essentiellement par pâturage.

Les parcelles agricoles sont toutes des prairies semi-permanentes, elles servent à la fois de pacage et de prairies de fauche. Ce type de parcelles jouxte les nôtres.

Pour les propriétaires, les modalités de faire-valoir peuvent être très diverses : contrat de bail, location verbale, « vente d'herbe »...

La mise en valeur du fond tourbeux par le pâturage est faite exclusivement avec des bovins, race à viande type Limousines. Sur ces parcelles, la mise à l'herbe s'effectue généralement de début juillet à fin août.

La mise en valeur des prairies se fait différemment selon les pratiques culturelles de chaque exploitant. Leur degré d'artificialisation dépend de la date du dernier labour. Certaines d'entre elles sont amendées régulièrement.

D'autre part, deux des trois exploitants possèdent des ovins.

Parmi les trois exploitants agricoles intervenants sur le site, deux ont déjà signé un Contrat Territorial d'Exploitation (en août 2000 et en mai 2002). Aujourd'hui, tous sont engagés dans la mise

en œuvre de Mesures Agro-Environnementales territorialisées (MAEt) (cf. SECTION A, I, D. La gestion.).

2. Les activités forestières

Autour du site, les activités sont essentiellement agricoles et sylvicoles. La majeure partie des versants du fond tourbeux est boisée, les plantations de conifères sont dominantes. Quelques parcelles sont occupées par des boisements spontanés (ZS : 66, 99, 13 ; ZT : 21, 6, par exemple).

En matière de gestion sylvicole, le Plan Simple de Gestion (PSG), document d'orientation, indique pour une durée déterminée toute intervention que le propriétaire désire réaliser. Bien que la nouvelle Loi d'Orientation Forestière prévoie qu'un PSG puisse être obligatoire à partir de 10 ha, il reste pour l'instant rendu obligatoire pour toute propriété d'au moins 25 ha de bois d'un seul tenant.

Sur le site de la tourbière de Négarioux-Malsagne, un PSG a été mis en œuvre sur la parcelle ZS5 de M. GOUYON.

Outre cette parcelle, d'autres plantations de conifères ont été introduites dans l'objectif d'une exploitation commerciale des bois.

Des essences tels que l'Epicéa (*Picea abies*) et le Douglas (*Pseudotsuga menziesii*) occupent les parcelles ZT10b et ZT13b de la butte centrale, et les parcelles ZO10, ZO12, ZS9, ZS8, ZS7, ZS12 et ZT20 des versants de l'alvéole.

Une plantation de Pins de Weymouth trentenaires est installée sur une faible surface, en plein fond tourbeux sur la parcelle ZT14, sur une zone anciennement utilisée pour le séchage des blocs de tourbe venant d'être extraits.

De plus, des pratiques de bûcheronnage de la part des locaux existent sur la butte centrale.

3. La fréquentation et les activités touristiques

Depuis 2011, le site bénéficie d'un sentier d'interprétation réalisé par le PNR Millevaches en Limousin entraînant une certaine fréquentation touristique.

De plus, autour du site des chemins permettent de relier les villages avoisinants et peuvent être fréquentés par les chasseurs et/ou les randonneurs pédestres, équestres et/ou motorisés (pratique du 4X4, et développement de la pratique du « quad »).

Un tronçon du chemin qui relie Négarioux à Geneyte est d'ailleurs classé en GR (GR 44-440).

De plus, quelques propriétaires locaux fréquentent la butte centrale en saison pour la cueillette de champignons (Cèpes,...).

Par ailleurs, un Golf a été aménagé à proximité du site Natura 2000 dans le village de Geneyte. Ce sont les ovins de l'un des trois agriculteurs qui se chargent de l'entretien du terrain.

Enfin, un des propriétaires a développé sur une de ses parcelles un terrain de cross privé pour engins motorisés de types quads et moto-cross (visible sur la BD Ortho IGN de 2010).

4. La chasse, la pêche de loisir et les prélevements autorisés

Le site de la tourbière de Négarioux-Malsagne est inclus dans le territoire de la Société communale de Chasse de Peyrelevade, dont une petite centaine de chasseurs sont adhérents.

Sur le site est chassée la bécasse très occasionnellement sur le Mulassou, dès les premiers froids jusqu'en février. Des passages de chevreuil sont régulièrement constatés, beaucoup plus que le sanglier, néanmoins les chasseurs de gros gibier ne fréquentent pas les lieux.

Les parcelles appartenant au CREN sur la tourbière de Négarioux ainsi que sur le lieu-dit de Giat sont incluses dans le périmètre de chasse du groupement cynégétique représenté par M. Serge BROUSSOULOUX demeurant à Malsagne. Ce groupement possédait ce droit de chasse avant

l'acquisition des terrains par le CREN. L'autorisation de chasse sur ces parcelles est renouvelable tous les ans.

Le droit de chasse doit rester régi par le droit commun.

Sur le site, la pêche n'est pas pratiquée.

5. Synthèse des activités socio-économiques

Autour du site, les activités sont essentiellement agricoles et sylvicoles. S'ajoutent à cela depuis peu, des activités touristiques par l'intermédiaire du sentier d'interprétation.

Il est nécessaire de porter une attention particulière au développement des activités sportives liées aux engins motorisés qui perturbent à terme la tranquillité du site.

IV. Vocation d'accueil et intérêt pédagogique du site

A. Les activités pédagogiques et les équipements en vigueur

Comme précisé précédemment, le site bénéficie d'un sentier d'interprétation réalisé par le PNR Millevaches en Limousin en lien avec la communauté de communes du Plateau de Gentioux.

Ce sentier s'inscrit dans le schéma d'interprétation du Parc et bénéficie de supports de communication divers à destination des promeneurs : une rando-fiche, un dépliant, une série de panneaux d'accueil.

Le parcours fait 6.2 km, tout au long duquel différents thèmes sont abordés à travers des sculptures en granit :

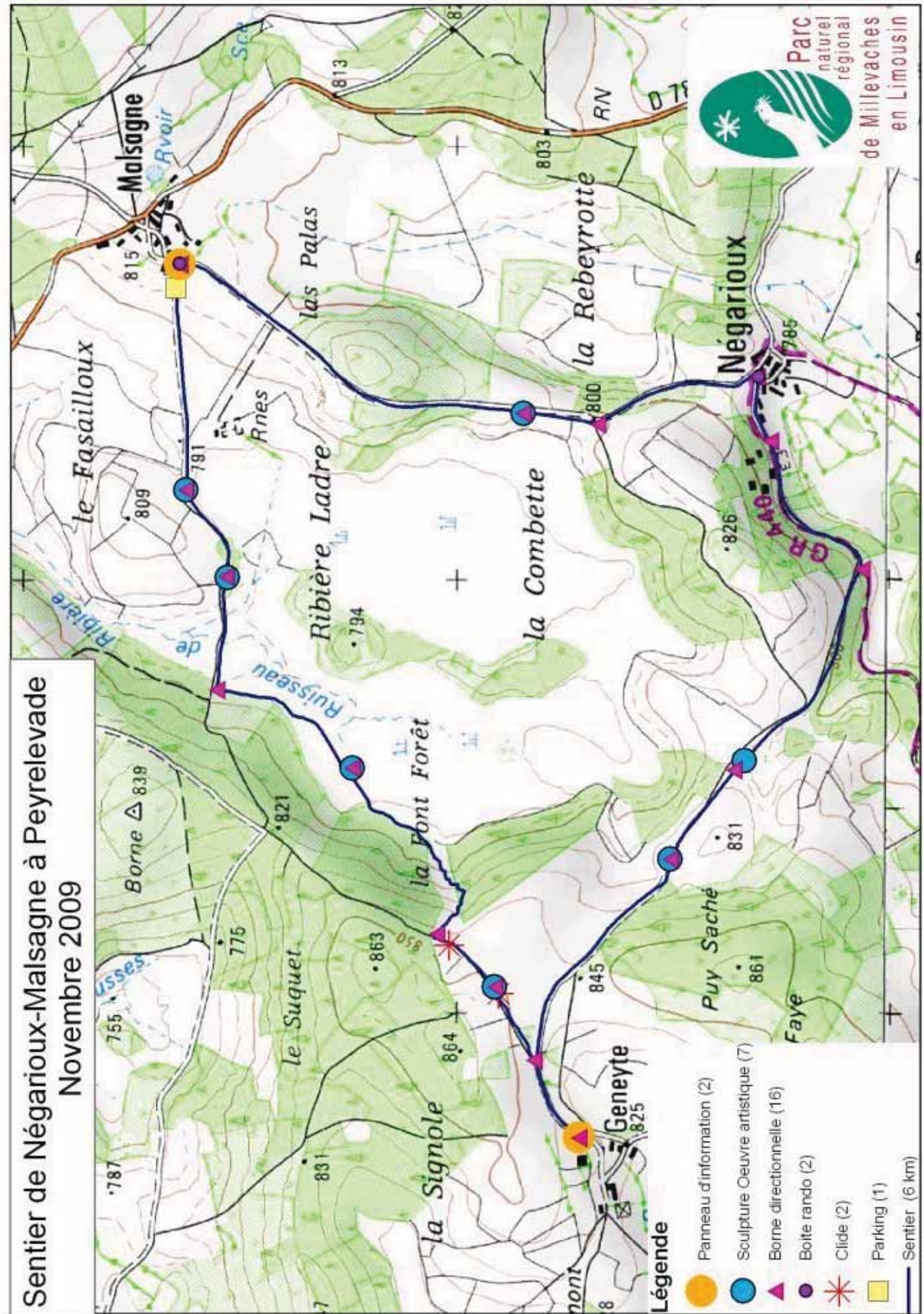
- La pierre à travers le temps
- Le monde des tourbières
- La forêt naturelle
- L'usine d'exploitation de la tourbe
- La gestion contemporaine du site
- L'habitat rural traditionnel
- Les indices de présence
- Le paysage de demain

Le public visé est large, le sentier étant accessible facilement. La fréquentation est bonne mais le PNRML n'a pas encore d'indicateurs précis à ce sujet.

L'impact de la fréquentation ne peut donc pas être évalué pour l'instant.

Il est à noter également que le site de la Tourbière de Négarioux-Malsagne fera l'objet d'une fiche de site (sortie en 2011) visant à faire découvrir les terrains gérés par le Conservatoire.

Sentier de Négarioux-Malsagne à Peyrelevade Novembre 2009



B. La capacité à accueillir du public

Le sentier utilise des chemins déjà existants sauf une partie qui a été faite en caillebotis. Le cheminement reste en marge des habitats sensibles du site créant ainsi peu de perturbations des milieux.

Le dérangement de la faune est minimisé du fait que le sentier d'interprétation emprunte un tracé existant. Seule l'augmentation significative de la fréquentation et le « hors-sentier » pourraient avoir un impact.

C. L'intérêt pédagogique

Thèmes pouvant être développés aux vues des potentialités pédagogiques du site :

Dans l'ordre d'importance,

① Le Paysage, de nombreux points hauts offrent une vue sur l'alvéole tourbeux et le Mulassou.

② Milieux et espèces emblématiques du plateau de Millevaches (présence d'habitats et espèces remarquables pour la région).

③ Traces de l'Histoire encore présentes (vestiges de l'exploitation de la tourbe, par exemple).

D. La place du site dans le réseau local d'éducation à l'environnement

Le sentier évoqué précédemment s'inscrit dans le schéma d'interprétation du PNR Millevaches en Limousin et s'intègre donc dans un réseau de valorisation éco-touristique sur le territoire du parc.

D'autre part, la fiche de site réalisée pour Négarioux-Malsagne par le Conservatoire a pour objectif de faire découvrir les richesses et actions de gestion conservatoires sur les différents sites gérés par le CREN. Les faire découvrir aux adhérents mais également au grand public afin de faire connaître le Conservatoire et ses actions de préservation de la nature mais également de partage des connaissances et sensibilisation à l'environnement.

V. Valeur et enjeux du site

La tourbière de Négarioux-Malsagne est un très bon exemple d'alvéole granitique ayant évolué en milieux tourbeux. Sa forme quasiment ronde lui confère une impression d'unité facilement délimitable. Cette impression est accentuée par des pentes assez fortes sur le versant ouest, totalement boisé. Le centre de la tourbière est constitué par un button de forme allongée qui est aujourd'hui en grande partie boisé ce qui masque la partie ouest de l'alvéole.

Critères qualitatifs d'évaluation du site

Les tourbières font partie des milieux naturels ayant subi le plus de dégradation depuis le milieu du siècle. La disparition des tourbières est due principalement aux activités humaines. Peu productives pour les activités agricoles, elles ont été dans certaines régions de la France systématiquement drainées, ailleurs leur exploitation industrielle (pour utilisation de la tourbe comme combustible ou pour l'horticulture) a provoqué leur destruction directe. Dans d'autres secteurs, comme c'est le cas en Limousin, la déprise agricole et l'arrêt de l'exploitation agricole extensive des tourbières entraînent leur vieillissement. Cet abandon se traduit par une banalisation de la faune et de la flore de ces milieux et la disparition de leur spécificité écologique.

Les tourbières sont des zones humides qui jouent un rôle important dans le régime des cours d'eau et dans leur qualité. En effet, les tourbières acides constituent les zones de sources de l'essentiel des bassins. De plus, les tourbières jouent un rôle important dans les réserves d'eau douce continentale. Malgré un fonctionnement hydrogéologique encore mal connu, les tourbières constituerait une vaste réserve d'eau douce fossile, piégée depuis plusieurs milliers d'années selon l'âge de formation de la tourbière.

Les espèces et les habitats qui composent les tourbières ont un intérêt patrimonial fort. Ainsi beaucoup d'entre eux constituent les pierres d'achoppement de la politique de conservation du patrimoine naturel européen.

Les tourbières font partie des milieux les plus rares de France et dont l'état de conservation est le plus préoccupant.

La tourbière de Négarioux-Malsagne constitue un milieu assez vaste de plus de 40 hectares de fond tourbeux. Malgré son vieillissement avancé, elle renferme encore un nombre important d'espèces végétales et animales inféodées aux tourbières. Certains des habitats et des espèces qui la composent ont un intérêt national et européen.

Mais la déprise agricole qui touche la quasi totalité du fond tourbeux risque à court terme de provoquer la disparition des espèces et des habitats offrant la plus grande valeur patrimoniale.

Négarioux-Malsagne conforte le réseau de site du plateau de Millevaches géré par le Conservatoire. En effet, il est limitrophe avec un autre site, la lande sèche continentale de Giat, de 15 hectares, à proximité immédiate du fond tourbeux. Ces deux sites entrent dans un système de réseau plus vaste avec le ruisseau de la Chandouille.

A. La valeur du patrimoine naturel

Le tableau ci-dessous synthétise l'intérêt du site au regard des habitats naturels, de la flore et de la faune de manière qualitative.

Classement de l'intérêt des différents groupes analysés et intérêt global de chacun des habitats

*** : Fort intérêt

** : intérêt moyen à fort

* : intérêt faible à moyen

Tableau 10 : Synthèse des intérêts écologiques sur la tourbière de Négarioux-Malsagne

Code CORINE	Intitulé CORINE Biotopes	Intérêt au regard des habitats	Intérêt au regard de la flore	Intérêt au regard de la faune	Intérêt global
22.31	Communautés amphibiens pérennes septentrionales	**	***	**	**
22.11	Eaux oligotrophes pauvres en calcaire	**	**	***	**
31.22	Landes sub-atlantiques à Genêt et Callune	***	***	***	***
35.11	Gazons à Nard raide	***	***	**	***
37.312	Prairies acides à Molinie	***	***	***	***
51.1	Tourbières hautes à peu près naturelles	***	***	***	***
51.111	Buttes de Sphaignes colorées (bulten)	***	***	***	***
51.113	Buttes à buissons nains	***	***	***	***
51.114	Buttes à Scirpe en Touffe	***	**	**	**
51.12	Tourbières basses	***	***	***	***
51.16	Pré bois tourbeux	***	**	**	**
51.2	Tourbières à molinie bleue	***	**	**	**
54.531	Tourbières tremblantes à Carex rostrata	***	***	***	***
54.57	Tourbières tremblantes à Rhynchospora	***	***	***	***
54.59	Radeaux à Meyanthes trifoliata et Potentilla palustris	***	***	***	***
54.6	Communautés à Rhynchospora alba	***	***	***	***
41.12	Hêtraies-Chênaies collinéenne à Houx	***	***	***	***
44.A1	Boulaies à sphaignes	***	**	***	***
31.8D	Broussailles forestières décidues	*	*	**	*
31.8F	Fourrés mixtes	*	*	**	*
31.841	Landes médico-européennes à Cytisus scoparius	*	**	**	**
31.86	Landes à Fougères			*	
37.22	Prairies à Joncs acutiflores	**	**	***	**
37.32	Prairies à Jonc rude et pelouses humides à Nard	***	**	**	**
38.1	Pâtures mésophiles	**	**	***	**
38.2	Prairies de fauches de basse altitude	***	***	***	***
41.	Forêts caducifoliées	**	**	***	**
41.5	Chênaies acidiphiles	**	**	***	**

41.51	Bois de chênes et de bouleaux	**	**	***	**
41.B	Bois de bouleaux	**	**	**	**
41.B11	Bois de Bouleaux humides	**	**	**	**
42.5	Forêts de Pins sylvestres	**	**	**	**
44.92	Saussaies marécageuses	*	*	**	*
53.216	Cariçaies à Carex paniculata	*	*	*	*
81.1	Prairies sèches améliorées				
83.31	Plantations de conifères			*	
86.4	Sites industriels anciens				
87.2	Zones ruralisées				

B. Les enjeux

1. Les enjeux de conservation

La conservation des habitats remarquables et des habitats d'espèces remarquables est primordiale sur le site afin d'éviter la banalisation des milieux et de la biodiversité. L'enjeu se situe principalement au niveau des zones humides du site.

2. Les enjeux de connaissance du patrimoine

Nous n'avons ici qu'un aperçu du potentiel du site en termes de faune et de flore. Les données d'espèces patrimoniales commencent à dater et seraient à rafraîchir. Des inventaires comme ceux de 1996 seraient à refaire pour connaître l'évolution de la richesse spécifique du site. Certains groupes pourraient faire l'objet de suivis comme les Oiseaux, les Odonates et les Orthoptères.

3. Les enjeux pédagogiques et socioculturels

L'accessibilité du site et son riche patrimoine en font un lieu privilégié pour des actions de pédagogie très diverses intégrant les relations existantes entre l'homme (gestion agricole et sylvicole) et les espèces/milieux naturels.

Section B. Gestion du site

I. Objectifs à long terme

L'enjeu principal du site est la ressource en eau. Celle-ci est traitée au travers des zones humides et des milieux associés.

La maîtrise foncière n'est pas mentionnée systématiquement dans les tableaux qui suivent mais elle est évidemment une des réponses à la conservation des habitats menacés.

II. Objectifs du plan.

Tableau 11 : synthèse de la déclinaison des objectifs du plan de gestion de la Tourbière de Négarioux-Malsagne 2012-2016 (Peyrelevade, 19).

Enjeux	Objectifs à long terme	Code Ob.Lt	Facteurs influençant l'état de conservation	Objectifs du plan	Code Ob.Pl	Déclinaison de l'objectif du plan
- Protéger des habitats et des espèces	- Assurer la conservation des habitats naturels et des espèces du site.	Ob.Lt.A	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamique naturelle de recolonisation forestière. - Fragmentation des habitats secs - Pression de pâturage déséquilibrée - Pérennité de l'activité agricole - gestion intensive sur le bassin versant (agricole et sylvicole) - Activités sportives et touristiques (Engins motorisés) 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la restauration et le maintien des habitats naturels en priorisant ceux concernés par la Directive européenne 92/43/CEE. - Œuvrer pour la conservation des espèces remarquables. - Augmenter et/ou conforter la maîtrise foncière. 	Ob.Pl.1.1 Ob.Pl.1.2 Ob.Pl.1.3 Ob.Pl.1.4 Ob.Pl.2.1 Ob.Pl.2.2 Ob.Pl.2.3 Ob.Pl.2.4 Ob.Pl.3.1 Ob.Pl.3.2	<ul style="list-style-type: none"> - Conserver des différents faciès tourbeux. - Restauration de milieux oligotrophes secs - Restauration de molinaires. - Favoriser le maintien des peuplements feuillus - favoriser le développement des stations d'espèces floristiques remarquables - Favoriser les habitats hébergeant les odonates remarquables - Maintenir le potentiel d'accueil avifaunistique - Améliorer les connaissances naturalistes. - Poursuivre la maîtrise foncière - Favoriser les connections avec les sites gérés voisins
- Transmettre à un large public la richesse des habitats naturels.	- Etablir une veille écologique.	Ob.Lt.B	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens humains et financiers. 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître l'impact de la gestion conservatoire (travaux et pâturage). - Assurer la mise en œuvre du plan de gestion. 	Ob.Pl.4.1 Ob.Pl.5.1	
- Donner au site une dimension socio-économique.	- Intégrer des entreprises locales à la gestion conservatoire du site.	Ob.Lt.C	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens humains et financiers. 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer de la communication sur le site - Améliorer et/ou conserver la qualité paysagère. 	Ob.Pl.6.1 Ob.Pl.7.1	
		Ob.Lt.D	<ul style="list-style-type: none"> -Bonne intégration économique de ces activités. 	-Favoriser le bon déroulement du pâturage.	Ob.Pl.8.1	

III. Les opérations

A. La définition des opérations

1. Les facteurs influençant la gestion

a) Les facteurs contrariants

Facteurs naturels :

La tourbière de Négarioux-Malsagne, à l'instar d'une majorité des tourbières du plateau de Millevaches, est menacée par la déprise agricole. En effet, ces milieux peu productifs sont délaissés par l'agriculture. Historiquement, leur utilisation était basée sur le pâturage extensif bovin. Le pâturage ralentit l'évolution naturelle des milieux tourbeux et limite le développement des ligneux et surtout celui des graminées sociales (Molinie) qui contribuent à l'assèchement du milieu et à la banalisation de la flore. Le pâturage est inégal sur l'ensemble de la surface, ce qui permet l'apparition d'une diversité de micro-habitats favorisant la diversité tant animale que végétale.

L'arrêt du pâturage entraîne une évolution du milieu, le développement de la Molinie assèche superficiellement la tourbière, en créant des touradons. Son recouvrement devient vite très important étouffant les autres végétaux, provoquant leur régression puis leur disparition. La colonisation par la Molinie préfigure l'installation des ligneux engendrant la fermeture des milieux et des paysages puis la désertion des espèces de milieux ouverts qui persistaient dans la molinaie.

La constitution d'une molinaie dense, déjà présente sur la plupart des parcelles du site, induit différents problèmes pour la mise en place de la gestion des parcelles tourbeuses. Ce type de formation limite grandement la mécanisation des parcelles.

Facteurs anthropiques:

Tout d'abord, le morcellement des parcelles du fond tourbeux est le facteur anthropique le plus important qui risque de gêner la mise en place d'une gestion conservatoire globale du fond tourbeux.

Ensuite, la déprise agricole importante sur le secteur risque de rendre difficile la mise à disposition des terrains au pâturage extensif par carence d'agriculteurs volontaires.

Enfin, l'ensemble des versants du fond tourbeux est, aujourd'hui, planté en conifères, ceci a un impact direct sur les conditions d'alimentation hydrique du site.

b) Les facteurs favorables

- La dynamique de préservation des habitats naturels instaurée par le réseau Natura 2000 avec la possibilité de mettre en place des contrats Natura 2000 et des MAEt,

- le partenariat avec les agriculteurs locaux pour la gestion extensive des pâtures.

B. Le registre des opérations

Les 19 types d'opérations prévues sont consignés dans des fiches explicatives qui leur sont spécifiquement attribuées, exposées à la suite du tableau 12.

La codification utilisée est issue du « guide méthodologique des plans de gestion des réserves naturelles » (Ateliers Techniques des Espaces Naturels, 2006) :

SE : Suivis, études, inventaires.

TE : Travaux d'entretien, maintenance.

TU : Travaux uniques, équipements.

PI : Pédagogie, informations, animations, éditions

Tableau 12 : synthèse des opérations du plan de gestion de la Tourbière de Négarioux-Malsagne 2012-2016 (Peyrelevade, 19).

Objectif du plan	Code Ob.PI	Déclinaison de l'objectif du plan	Code Op.	Opérations
-Poursuivre la restauration et le maintien des habitats naturels en priorisant ceux concernés par la Directive européenne 92/43/CEE.	Ob.PI.1.1	- Conserver les différents faciès tourbeux	TE.1 TE.2 TU.1 TU.2 TU.3 SE.1	- Pâturage d'entretien - Gyrobroyage ou fauche d'entretien. - Bûcheronnage sélectif. - Bûcheronnage d'entretien. - Création de gouilles - Décapage - Suivis annuels du pâturage
	Ob.PI.1.2	- Restauration de milieux oligotrophes secs	TE.1 TU.1 TE.3 TE.2	- Pâturage d'entretien - Bûcheronnage sélectif. - Bûcheronnage d'entretien. - Gyrobroyage ou fauche d'entretien.
	Ob.PI.1.3	- Restauration de molinaies.	TE.1 TU.1 TE.3 TU.3 TE.2	- Pâturage d'entretien - Bûcheronnage sélectif. - Bûcheronnage d'entretien. - Décapage - Gyrobroyage ou fauche d'entretien.
	Ob.PI.1.4	- Favoriser le maintien des peuplements feuillus	TU.4 PI.1	- Travaux forestiers d'amélioration - Rencontres des propriétaires forestiers
-Œuvrer pour la conservation des espèces remarquables.	Ob.PI.2.1	- favoriser le développement des stations d'espèces floristiques remarquables	TE.1 TE.2 TU.2 TU.3 SE.1	- Pâturage d'entretien - Gyrobroyage ou fauche d'entretien. - Création de gouilles - Décapage - Suivi de la végétation.
	Ob.PI.2.2	- Favoriser les habitats hébergeant les odonates remarquables	TU.2	- Création de gouilles
	Ob.PI.2.3	- Maintenir le potentiel d'accueil avifaunistique	TE.1 TE.2 TU.1 TU.4 SE.2	- Pâturage d'entretien - Gyrobroyage ou fauche d'entretien. - Bûcheronnage sélectif. - Travaux forestiers d'amélioration - Suivi de l'avifaune remarquable
	Ob.PI.2.4	- Améliorer les connaissances naturalistes.	SE.2 SE.3 SE.4 SE.5	- Suivi de l'avifaune remarquable - Suivi de la végétation et de la faune des gouilles - Inventaire bryophytique - Suivi odonatologique
-Augmenter et/ou conforter la maîtrise foncière.	Ob.PI.3.1	- Poursuivre la maîtrise foncière	PI.2	-Contact avec les propriétaires.
	Ob.PI.3.2	- Favoriser les connections avec les sites gérés voisins	PI.2	-Contact avec les propriétaires.
-Connaître l'impact de la gestion conservatoire (travaux et pâturage).	Ob.PI.4.1	----	SE.1	-Suivi écologique.
-Assurer la mise en œuvre du plan de gestion.	Ob.PI.5.1	----	PI.3	-Animation des actions prévues au plan de gestion.
- Développer de la communication sur le site	Ob.PI.6.1	----	PI.4 PI.5	-Création et distribution d'une fiche de site -Visites et journées sur site.
-Améliorer et/ou conserver la qualité paysagère.	Ob.PI.7.1	----	TE.3 TE.1	-Bûcheronnage d'entretien. - Pâturage d'entretien
-Favoriser le bon déroulement du pâturage	Ob.PI.8.1		TE.4 TU.5 SE.1	- Entretien de clôture. - Equipements et aménagements liés au pâturage - Suivis annuels du pâturage

TU : Travaux uniques, équipements.

TU.1 Bûcheronnage sélectif.

OBJECTIFS

- Ob.Pl.1.1: Conserver les différents faciès tourbeux
- Ob.Pl.1.2: Restauration de milieux oligotrophes secs
- Ob.Pl.1.3: Restauration de molinaies.
- Ob.Pl.2.3: Maintenir le potentiel d'accueil avifaunistique

DESCRIPTION

Les formations arborées sur-numéraires seront bûcheronnées lorsqu'elles impactent sur des habitats ou des espèces remarquables.

Le bûcheronnage sera conçu toujours en gardant en tête les objectifs du plan de gestion. Les arbres abattus le seront pour des enjeux écologiques ou paysagers.

DÉROULEMENT

- Définition des zones à traiter.
- Abattage des arbres.
- Exportation des bois et branchages.
- Broyage ou brûlage des rémanents.

SURFACE ESTIME

- ZT17 et 16, ZS 11

RECOMMANDATIONS

- Selon les préconisations des cahiers des Charges lors de Contrat Natura 2000.
- Utiliser des huiles sur base végétale.
- Valoriser les produits de coupe (plaquettes, bûches).

FREQUENCE

- Un unique passage.

SAISON

- Hiver ; saison durant laquelle les travaux auront un moindre impact sur la faune et la flore et selon les préconisations des cahiers des Charges lors de Contrat Natura 2000.

DESCRIPTEURS DE SUIVI

- Surface ou linéaire bûcheronné par objectif.

TU.2 Création de gouilles.

OBJECTIFS

- Ob.Pl.1.1: Conserver les différents faciès tourbeux
- Ob.Pl.2.1: favoriser le développement des stations d'espèces floristiques remarquables
- Ob.Pl.2.2: Favoriser les habitats hébergeant les odonates remarquables

DESCRIPTION

L'objectif est de créer des petites pièces d'eau stagnante au sein des faciès les plus engorgés des tourbières. Ces gouilles sont colonisées par de nombreuses espèces tant végétales qu'animales et apportent une diversification écosystémique importante.

Il est préférable de creuser les gouilles par deux en faisant varier la profondeur et la taille afin de diversifier le potentiel d'accueil des espèces.

DÉROULEMENT

- Définition des zones les plus favorables aux creusements de gouilles (veiller à bien estimer le plancher d'arènes granitiques afin de ne pas atteindre des niveaux perméables).

- Creusement à la pelle mécanique ou manuellement selon les capacités du terrain
- Exportation de la tourbe extraite

NOMBRE ESTIME

- ZT 8, 9, 10, 12 et ZS 11

RECOMMANDATIONS

- Selon les préconisations des cahiers des Charges lors de Contrat Natura 2000.
- Création de berges en pente douce.

FREQUENCE

- Un unique passage.

SAISON

- Hiver ; saison durant laquelle les travaux auront un moindre impact sur la faune et la flore et selon les préconisations des cahiers des Charges lors de Contrat Natura 2000.

DESCRIPTEURS DE SUIVI

- Nombre de gouilles prévues.

TU.3

Décapage

OBJECTIFS

- Ob.Pl.1.1: Conserver les différents faciès tourbeux
- Ob.Pl.1.3: Restauration de molinaies.
- Ob.Pl.2.1: favoriser le développement des stations d'espèces floristiques remarquables

DESCRIPTION

Le décapage a pour objectif de retirer le surplus de matière végétale non décomposée sur le sol.

Ce travail peut être effectué sur zone tourbeuse afin de favoriser le développement de groupements pionniers, notamment le Rhynchosporion. Sur les parties sèches, ce travail est positif dans la lutte contre la fougère aigle dans le cadre de restauration de landes sèches ou de pelouses.

DEROULEMENT

- Décapage de la matière végétale existante et de la litière d'accumulation. Mise à nu du premier horizon organique du sol.
- Exportation des rémanents.

SURFACE ESTIME

- ZS 11 et ZT 2

RECOMMANDATIONS

- Selon les préconisations des cahiers des Charges lors de Contrat Natura 2000.

FREQUENCE

- Un unique passage.

SAISON

- Hiver ; saison durant laquelle les travaux auront un moindre impact sur la faune et la flore et selon les préconisations des cahiers des Charges lors de Contrat Natura 2000.

DESCRIPTEURS DE SUIVI

- Surface effectuée

TU.4
Travaux forestiers d'amélioration

OBJECTIFS

- Ob.Pl.1.4: Favoriser le maintien des peuplements feuillus
- Ob.Pl.2.3: Maintenir le potentiel d'accueil avifaunistique

DESCRIPTION

Ces travaux visent à améliorer le potentiel d'accueil de boisements de feuillus pour la faune inféodée et spécialisée à ces milieux. Il s'agit d'éliminer les essences indésirables (espèces allochtones) et de favoriser les arbres sénescents sous forme d'îlots de sénescence et surtout de conduire les peuplements forestiers en futaies irrégulières (favoriser la diversité des âges).

DÉROULEMENT

- Définition des zones devant faire l'objet de cette opération
- Repérage des arbres à éliminer ou à maintenir
- Abattage et divers travaux forestiers
- Exportation des bois et branchages
- Broyage ou brûlage des rémanents.

SURFACE ESTIME

- parcelles boisées en maîtrise foncière ou d'usage

RECOMMANDATIONS

- Selon les préconisations des cahiers des Charges lors de Contrat Natura 2000.
- Veiller à ne pas intervenir en période sensible de reproduction ou de floraison des espèces.

FREQUENCE

- Un unique passage par parcelle

SAISON

- Automne-hiver.

DESCRIPTEURS DE SUIVI

- Surface ou linéaire bûcheronné par objectif.

TU.5
Equipements et aménagements liés au pâturage.

OBJECTIFS

- Ob.Pl.8.1 -Favoriser le bon déroulement du pâturage

DESCRIPTION

La préservation de nombreux habitats remarquables de ce site passe par l'entretien via du pâturage bovin ou ovin. Ainsi de nombreuses parcelles nécessitent la création d'une clôture adaptée avant la remise en pâturage.

Cette opération concerne la mise en place des équipements pouvant faciliter le pâturage : pose de clôture mobile, parc de contention, abreuvement, équipement de franchissement.

DÉROULEMENT

- Définition des équipements nécessaires

LINEAIRE / EQUIPEMENT ESTIME

- intervention possible sur l'ensemble des parcelles clôturées en fonction des besoins

RECOMMANDATIONS

- Veiller à ne pas intervenir en période sensible de reproduction ou de floraison des espèces.
- Selon les préconisations des cahiers des Charges lors de Contrat Natura 2000.

FREQUENCE

- Une pose unique.
- En fonction des besoins identifiés pendant la validité du PDG

SAISON

- Automne-hiver.

DESCRIPTEURS DE SUIVI

- Linéaire posé.

TE : Travaux d'entretien, maintenance.

TE.1 Pâturage d'entretien

OBJECTIFS

- Ob.Pl.1.1: Conserver les différents faciès tourbeux
- Ob.Pl.1.2: Restauration de milieux oligotrophes secs
- Ob.Pl.1.3: Restauration de molinaies.
- Ob.Pl.2.1 : favoriser le développement des stations d'espèces floristiques remarquables
- Ob.Pl.2.3 : Maintenir le potentiel d'accueil avifaunistique

DESCRIPTION

- Répond à la volonté d'intégrer des exploitants agricoles locaux à la gestion conservatoire du site.
- Le pâturage sur le site est indispensable afin de préserver les habitats ouverts tels que les landes, pelouses et tourbières. Ce pâturage est effectué par des bovins de race Limousine.

DÉROULEMENT

- Cahier de pâturage (enregistrement des dates d'arrivée et de départ, du nombre de bêtes...)
- Périodes de pâturage établies progressivement en fonction des besoins de l'éleveur et des impacts sur la végétation. Ces périodes pourront varier d'une année à l'autre en fonction des aléas climatiques.
- Suivi des impacts du pâturage sur la végétation.

SURFACE ESTIMÉE

- L'ensemble des surfaces gérées par le CREN par pâturage

RECOMMANDATIONS

- Tendre vers une pression ajustée au maintien de l'habitat.
- Selon les préconisations des cahiers des Charges lors de Contrat Natura 2000.

FREQUENCE

- Annuelle

SAISON

- Printemps-Automne.

DESCRIPTEURS DE SUIVI

- Surface pâturée.
- Chargement.
- Suivi de l'impact du pâturage sur les végétaux.

TE.2

Gyrobroyage ou fauche d'entretien.

OBJECTIFS

- Ob.Pl.1.1: Conserver les différents faciès tourbeux
- Ob.Pl.1.2: Restauration de milieux oligotrophes secs
- Ob.Pl.1.3: Restauration de molinaies.
- Ob.Pl.2.1 : favoriser le développement des stations d'espèces floristiques remarquables
- Ob.Pl.2.3 : Maintenir le potentiel d'accueil avifaunistique

DESCRIPTION

Cette action vient en complément du pâturage, afin de pouvoir notamment limiter les espèces refusées ou non consommées comme la Fougère-aigle. Cette action vise aussi l'entretien des molinaies pures.

Elle consiste au passage d'un tracteur équipé d'un gyrobroyeur ou d'une barre de coupe sur les secteurs concernés ou au passage d'une débroussailleuse portée pour les clôtures et les sentiers ou zones où l'accès des engins est difficile. Le cas échéant, le passage du gyrobroyeur peut être remplacé par l'utilisation d'un rouleau brise-fougère à traction animale dans le cas des zones sèches.

Dans les Molinaies pures, la fauche peut être suivie d'exportation.

Le gyrobroyage peut permettre également l'ouverture de couloir de déplacement pour le bétail.

DÉROULEMENT

- Définition des zones concernées.
- Fauche ou gyrobroyage tracté(e) ou manuel (le).
- Exportation des produits si besoin.

SURFACE ESTIMEE

- toutes les parcelles gérées

RECOMMANDATIONS

- Veiller à ne pas intervenir en période de nidification, ou prendre des précautions.
- Selon les préconisations des cahiers des Charges lors de Contrat Natura 2000.

FREQUENCE

- Annuelle
- Pluriannuelle pour l'écimage de lande

SAISON

- Début de printemps-Automne
- Pour la Fougère aigle, période de pousse (juin et juillet)

DESCRIPTEURS DE SUIVI

- Surface, pour l'entretien de parcelles.

TE.3

Bûcheronnage d'entretien.

OBJECTIFS

- Ob.Pl.1.1: Conserver les différents faciès tourbeux
- Ob.Pl.1.2: Restauration de milieux oligotrophes secs
- Ob.Pl.1.3: Restauration de molinaires
- Ob.Pl.7.1 : Améliorer et/ou conserver la qualité paysagère

DESCRIPTION

Cette opération doit permettre de veiller dans un premier temps au bon état des clôtures du site afin d'éliminer les arbres pouvant tomber sur elles. En effet, selon les aléas climatiques (tempêtes, chute de neige lourde) il est fréquent qu'il faille intervenir sur les arbres menaçant les clôtures.

Dans un deuxième temps, il est important de pouvoir reprendre les rejets des arbres ayant été coupés lors du bûcheronnage sélectif afin de préserver les habitats ouverts et la qualité paysagère obtenus avec du bûcheronnage de restauration.

DEROULEMENT

- Passage annuel pour vérifier l'état des clôtures.
- Définition des zones concernées.
- Exportation des grumes et rémanents.

SURFACE ESTIMEE

- ZT2 , 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 17, 18 et ZS 11

RECOMMANDATIONS

- Utiliser des huiles sur base végétale.
- Selon les préconisations des cahiers des Charges lors de Contrat Natura 2000.

FREQUENCE

- Selon la définition des secteurs identifiés.

SAISON

- Hiver, fin d'été

DESCRIPTEURS DE SUIVI

- Surface des zones concernées.
- Linéaire

TE.4

Entretien de clôture

OBJECTIFS

- Ob.Pl.8.1: Favoriser le bon déroulement du pâturage

DESCRIPTION

Cette opération doit permettre de maintenir en état les parcs existants. Notamment, en entretenant les clôtures au cas par cas (chute d'arbres, passages de gibiers, entretiens de franchissement, trappes, tensions des clôtures électriques ...)

DÉROULEMENT

- visite de terrain en compagnie ou non des exploitants agricoles

SURFACE ESTIMÉE

- correspond au linéaire de clôtures existant

RECOMMANDATIONS

- Selon les préconisations des cahiers des Charges lors de Contrat Natura 2000.

FREQUENCE

- Selon le besoin des parcs

SAISON

- Hiver, fin d'été

DESCRIPTEURS DE SUIVI

- Surface des zones concernées.
- Linéaire

SE : Suivis, études, inventaires

SE.1 Suivi écologique.

OBJECTIFS

- Ob.Pl.1.1 : Conserver les différents faciès tourbeux
- Ob.Pl.2.1 : favoriser le développement des stations d'espèces floristiques remarquables
- Ob.Pl.4. : Connaître l'impact de la gestion conservatoire (travaux et pâturage).

DESCRIPTION

Le suivi écologique constitue une grande action pour la veille globale du site. Il permet d'observer la réaction des milieux suite aux interventions de gestion conservatoire et de fournir des éléments concrets pour mieux atteindre les objectifs. Ainsi, cette opération augmente la pertinence des décisions de gestion en affinant le pas de temps et/ou les modalités des interventions initialement prévues.

Ce suivi concerne à la fois les habitats et les groupes d'espèces animales et végétales remarquables du site.

Ce suivi doit prendre en compte aussi les résultats du pâturage, ainsi que les données de pâturage (période, nombre et type d'animaux, bilan fait en compagnie des exploitants agricoles du site).

- => suivi du pâturage
- => suivi de la végétation

DÉROULEMENT

- Passage après les travaux de gestion conservatoire.
- Relevés faunistiques et floristiques au cours des déplacements in situ ainsi que des informations complémentaires.
- Synthèse des observations.
- Analyse de l'évolution et des facteurs d'évolution.

RECOMMANDATIONS

- Ensemble des parcelles pâturées et/ou avec travaux.

FREQUENCE

- Tous les ans

SAISON

- Printemps, été, automne.

DESCRIPTEURS DE SUIVI

- Nombre de synthèses d'observation.

SE.2 Suivi de l'avifaune remarquable

OBJECTIFS

- Ob.Pl.2.3 : Maintenir le potentiel d'accueil avifaunistique
- Ob.Pl.2.4 : Améliorer les connaissances naturalistes.

DESCRIPTION

Un projet de suivi des espèces avifaunistiques patrimoniales des landes et tourbières est en cours de réflexion. Le site de Négarioux-Malsagne pourrait être retenu dans le cadre de ce projet. Il s'agit notamment de suivre les populations de Pie-grièche grise, Pipit farlouse, Vanneau huppé, Tarier des prés et Bruant fou.

Dans le cas contraire, des inventaires ornithologiques permettant de suivre les espèces remarquables déjà identifiées et d'améliorer les connaissances naturalistes seraient mis en place en partenariat avec les structures compétentes de la région.

Cette action comporte deux axes de travail :

- 1- Le suivi des populations d'Engoulevent d'Europe, de Pipit farlouse, de Pie-grièche grise, Circaète Jean-le-Blanc, de Vanneau Huppé et de Busard Saint-Martin.
- 2- L'amélioration globale des connaissances ornithologiques.

DÉROULEMENT

- 1- Inventaire de l'Engoulevent d'Europe, du Pipit farlouse, de la Pie-grièche grise, du Circaète Jean-le-Blanc, du Vanneau huppé et du Busard Saint-Martin.
- 2- Inventaire ornithologique complet.
- 1 et 2- Synthèse des observations.

LOCALISATION	
• Ensemble du site.	
RECOMMANDATIONS	
• Constituer une base de données.	
FREQUENCE	SAISON
<ul style="list-style-type: none"> • 1- un suivi annuel. • 2- Un inventaire pendant la durée du plan de gestion 	<ul style="list-style-type: none"> • Printemps, été.
DESCRIPTEURS DE SUIVI	
<ul style="list-style-type: none"> • 1- Nombre d'espèces, évolution des effectifs et des populations • 2- Nombre d'inventaire(s) ornithologique(s) complet(s). 	

<p style="text-align: center;">SE.3 Suivi de la végétation et de la faune des gouilles</p>
OBJECTIFS
<ul style="list-style-type: none"> • Ob.PI.2.4 : Améliorer les connaissances naturalistes.
<p>DESCRIPTION Suite au creusement de gouilles ou dans le cas de gouilles existantes sur le site, un suivi est nécessaire afin de suivre l'évolution et la colonisation du milieu. Améliorer les connaissances sur les cortèges floristiques et faunistiques qui fréquentent ce type d'habitat.</p> <p>DÉROULEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition du protocole par groupe d'espèces. • Inventaires des insectes et de la végétation • Synthèse des observations.

LOCALISATION	
<ul style="list-style-type: none"> • Ensemble des gouilles 	
RECOMMANDATIONS	
<ul style="list-style-type: none"> • Le protocole doit être identique aux autres suivis de gouilles sur les sites CrenL 	
FREQUENCE	
<ul style="list-style-type: none"> • Un inventaire un an après le creusement et puis 3 ans après 	SAISON
<ul style="list-style-type: none"> • Printemps, été. 	
DESCRIPTEURS DE SUIVI	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'inventaire(s). 	

<p style="text-align: center;">SE.4 Inventaire bryophytique</p>	
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> • Ob.PI.2.4 : Améliorer les connaissances naturalistes. 	
DESCRIPTION L'ensemble des formations tourbeuses est dominé par d'importantes communautés bryophytiques. Les données concernant ces groupes sont très lacunaires.	
LOCALISATION	
<ul style="list-style-type: none"> • Ensemble des zones tourbeuses 	
RECOMMANDATIONS	
<ul style="list-style-type: none"> • Prestation du CBNMC 	
FREQUENCE	SAISON

• Un inventaire durant la période du plan de gestion	• Printemps, été.
--	-------------------

DESCRIPTEURS DE SUIVI
• Résultat de l'étude

SE.5 Suivi odonatologique

OBJECTIFS
• Ob.Pl.2.4 : Améliorer les connaissances naturalistes.

DESCRIPTION Ce suivi peut être couplé avec l'opération SE.3. Le suivi des odonates passe par l'inventaire des gouilles, des écoulements et zones d'eau stagnante plus ou moins libre (zone de tourbière de transition). Les cortèges odonatologiques présents renseignent sur la qualité des habitats humides du site.

LOCALISATION
• Ensemble des zones humides

RECOMMANDATIONS
• Tenir compte de la phénologie des libellules remarquables à rechercher.

FREQUENCE	SAISON
• Un inventaire un an après le creusement des gouilles et puis 3 ans après • Un inventaire pendant la durée du plan de gestion	• Printemps, été.

DESCRIPTEURS DE SUIVI
• Nombre d'inventaire(s).

PI : Pédagogie, informations, animations, éditions

PI.1

Rencontre avec les propriétaires forestiers.

OBJECTIFS

- Ob.PI.1.4 : Favoriser le maintien des peuplements feuillus
- Ob.PI.2.3 : Maintenir le potentiel d'accueil avifaunistique

DESCRIPTION

Le contact avec les propriétaires forestiers a deux objectifs :

- soit de permettre d'augmenter la surface foncière forestière du Cren, au niveau des formations feuillues
- soit, dans le cadre de Natura 2000, de permettre la souscription de contrats forestiers favorables aux enjeux de préservation définis.

DÉROULEMENT

- Définition des parcelles à enjeux.
- Propositions aux propriétaires.
- Achat, bail ou convention.

RECOMMANDATIONS

Prioriser le contact des personnes propriétaires de parcelles portant des habitats ou des espèces remarquables.

FREQUENCE

- Contacter au moins une fois chaque propriétaire concerné pendant la durée du plan de gestion.

SAISON

- Toute l'année.

DESCRIPTEURS DE SUIVI

- Superficie des parcelles nouvellement maîtrisées pendant la durée du plan de gestion.
- Nombre de propriétaires contactés.

PI.2

Contact avec les propriétaires.

OBJECTIFS

- Ob.PI.3.1 : Poursuivre la maîtrise foncière.
- Ob.PI.3.2 : Favoriser les connections avec les sites gérés voisins

DESCRIPTION

L'achat, la convention ou la location des terrains s'avèrent nécessaires pour la gestion écologique du site.

Une prise de contact avec des propriétaires privés est à mettre en œuvre pour évoquer, et si possible concrétiser, la possibilité d'acquisition, de convention ou de location. Dans le cas où le terme de la convention ou du bail signés préalablement arrive à échéance, le CRENEL propose une reconduction.

D'autre part, si un site géré par le CRENEL est présent à proximité de celui-ci, et que seules quelques parcelles les séparent, il serait intéressant d'un point de vue écologique de pouvoir connecter les 2 sites et créer ainsi des corridors écologiques pour les espèces remarquables.

DÉROULEMENT

- Définition des parcelles à enjeux.
- Propositions aux propriétaires.
- Achat, bail ou convention.

RECOMMANDATIONS

Prioriser le contact des personnes propriétaires de parcelles portant des habitats ou des espèces remarquables ou permettant la connexion avec le site voisin.

FREQUENCE

- Contacter au moins une fois chaque propriétaire concerné pendant la durée du plan de gestion.

SAISON

- Toute l'année.

DESCRIPTEURS DE SUIVI

- Superficie des parcelles nouvellement maîtrisées pendant la durée du plan de gestion.
- Nombre de propriétaires contactés.

PI.3

Animation des actions prévues au plan de gestion.

OBJECTIFS

- Ob.PI.5.1 : Assurer la mise en œuvre du plan de gestion.

DESCRIPTION

L'animation du plan de gestion demeure incontournable pour tendre vers une réalisation efficace des opérations. D'autre part, une veille globale liée à des contraintes imprévisibles comme la réaction du milieu suite à une action, la météorologie, ... s'avère également très utile pour ajuster le mode opératoire et/ou le pas de temps d'intervention.

DÉROULEMENT

- Désignation d'un responsable du site.
- Animation du plan de gestion selon les jours octroyés.

SURFACE ESTIMÉE

- Ensemble du site.

RECOMMANDATIONS

- A organiser en lien avec l'équipe (naturaliste, technique...) du CREN Limousin, la municipalité de Peyrelevade et le PNR Millevaches.

FREQUENCE

- Journées réparties sur l'année.

SAISON

- -----

DESCRIPTEURS DE SUIVI

- Estimation de réalisation de chaque opération prévue dans le plan de gestion.

PI.4

Création et distribution d'une fiche de site.

OBJECTIFS

- Ob.PI.6.1: Développer de la communication sur le site.

DESCRIPTION

Pour chaque site géré par le CREN faisant l'objet d'un plan ou notice de gestion, une fiche de site est réalisée sous forme d'un dépliant. Cette fiche est destinée au grand public dans le but de faire découvrir le site.

DÉROULEMENT

- Fiche de site achevée en même temps que le plan de gestion.
- Diffusion de la fiche.

NOMBRE ESTIME

- ?

RECOMMANDATIONS

- Favoriser la concertation avec les différents acteurs du territoire pour la réalisation des outils de communication

FREQUENCE

- Dès qu'une occasion se présente pour distribuer les fiches

SAISON

- Toute l'année

DESCRIPTEURS DE SUIVI

- Nombre de fiches distribuées (si possible à estimer)

PI.5
Visites et journées sur site.

OBJECTIFS

- Ob.PI.6.1: Développer de la communication sur le site.

DESCRIPTION

Les visites sur le site sont un bon moyen pour informer et sensibiliser le grand public (locaux, touristes) à l'intérêt de conservation du patrimoine naturel. Elles apportent un complément d'intérêt et d'information aux promenades individuelles.

DÉROULEMENT

- Publicité au moins 15 jours avant la sortie (site Internet du Conservatoire, presse locale, affiche...).
- Visite commentée par un animateur.

NOMBRE ESTIME

- 1 visite annuelle en fonction des disponibilités des animateurs du site

RECOMMANDATIONS

- A organiser en lien avec les acteurs locaux (Commune, PNR, etc...)

FREQUENCE

- Au moins une fois par an.

SAISON

- Fin de l'été.

DESCRIPTEURS DE SUIVI

- Nombre de visite(s) annuelle(s).

IV. Programmation du plan de gestion

A. Le plan de travail quinquennal

Tableau 13 : programmation estimative des travaux prévus au plan de gestion de la tourbière de Négarioux-Malsagne.

Code Op.	Opérations	2012	2013	2014	2015	2016
TU.1	- Bûcheronnage sélectif					
TU.2	- Création de gouilles					
TU.3	- Décapage			■		
TU.4	- Travaux forestiers d'amélioration					
TU.5	- Equipements et aménagements liés au pâturage					
TE.1	- Pâturage d'entretien					
TE.2	- Gyrobroyage ou fauche d'entretien					
TE.3	- Bûcheronnage d'entretien					
TE.4	- Entretien de clôture					
SE.1	- Suivi écologique					
SE.2	- Suivi de l'avifaune remarquable					
SE.3	- Suivi de la végétation et de la faune des gouilles					
SE.4	- Inventaire bryophytique		?	?	?	
SE.5	- Suivi odonatologique			?		?
PI.1	- Rencontre avec les propriétaires forestiers					
PI.2	- Contact avec les propriétaires					
PI.3	- Animation des actions prévues au plan de gestion.					
PI.4	- Création (2011) et distribution d'une fiche de site					
PI.5	- Visites et journées sur site					

■ Année prévue par opération.

V. Concertation et validation du plan de gestion

La présente notice de gestion fait l'objet d'une validation par le conseil scientifique dont est doté le Conservatoire.

Section C. Evaluation de la gestion et nouvelle version du plan

I. L'évaluation annuelle et le bilan d'activités

=> Hachurer les cases en fonction des opérations effectuées année par année.

Tableau 14 : Evaluation de la programmation des travaux prévus au plan de gestion 2012-2016.

Code Op.	Opérations	2012	2013	2014	2015	2016
TU.1	- Bûcheronnage sélectif					
TU.2	- Création de gouilles					
TU.3	- Décapage					
TU.4	- Travaux forestiers d'amélioration					
TU.5	- Equipements et aménagements liés au pâturage					
TE.1	- Pâturage d'entretien					
TE.2	- Gyrobroyage ou fauche d'entretien					
TE.3	- Bûcheronnage d'entretien					
TE.4	- Entretien de clôture					
SE.1	- Suivi écologique					
SE.2	- Suivi de l'avifaune remarquable					
SE.3	- Suivi de la végétation et de la faune des gouilles					
SE.4	- Inventaire bryophytique		?	?	?	
SE.5	- Suivi odonatologique			?		?
PI.1	- Rencontre avec les propriétaires forestiers					
PI.2	- Contact avec les propriétaires					
PI.3	- Animation des actions prévues au plan de gestion.					
PI.4	- Création (2011) et distribution d'une fiche de site					
PI.5	- Visites et journées sur site					

 Année prévue par opération.

II. L'évaluation de fin de plan

A. Le bilan de réalisation du plan de gestion

Tableau 15 : Evaluation des opérations prévues dans le plan de gestion de la Tourbière de Négarioux-Malsagne 2012-2016.

Code	Opération	Date	Localisation	Taux de réalisation (%)	Reconduction 2017-2021	Observations	Nouvel objectif visé
TU.1	- Bûcheronnage sélectif						
TU.2	- Création de gouilles						
TU.3	- Décapage						
TU.4	- Travaux forestiers d'amélioration						
TU.5	- Equipements et aménagements liés au pâturage						
TE.1	- Pâturage d'entretien						
TE.2	- Gyrobroyage ou fauche d'entretien						
TE.3	- Bûcheronnage d'entretien						
TE.4	- Entretien de clôture						
SE.1	- Suivi écologique						

SE.2	- Suivi de l'avifaune remarquable						
SE.3	- Suivi de la végétation et de la faune des gouilles						
SE.4	- Inventaire bryolichénique						
SE.5	- Suivi odonatologique						
PI.1	- Rencontre avec les propriétaires forestiers						
PI.2	- Contact avec les propriétaires						
PI.3	- Animation des actions prévues au plan de gestion.						
PI.4	- Création (2011) et distribution d'une fiche de site						
PI.5	- Visites et journées sur site						

Exemple de fiche de suivi modèle à décliner pour chaque action :

TU.1
Bûcheronnage sélectif.

OBJECTIFS VISES

- Ob.PI.1.1: Conserver les différents faciès tourbeux
- Ob.PI.1.2: Restauration de milieux oligotrophes secs
- Ob.PI.1.3: Restauration de molinaires.
- Ob.PI.2.3: Maintenir le potentiel d'accueil avifaunistique

RECOMMANDATIONS

Les formations arborées sur-numéraires seront bûcheronnées lorsqu'elles impactent sur des habitats ou des espèces remarquables.

Le bûcheronnage sera conçu toujours en gardant en tête les objectifs du plan de gestion. Les arbres abattus le seront pour des enjeux écologiques ou paysagers.

DÉROULEMENT

- Définition des zones à traiter.
- Abattage des arbres.
- Exportation des bois et branchages.
- Broyage ou brûlage des rémanents.

FREQUENCE

- Un unique passage par objectif.

SAISON

- Hiver ; saison durant laquelle les travaux auront un moindre impact sur la faune et la flore et selon les préconisations des cahiers des Charges lors de Contrat Natura 2000.

DESCRIPTEURS DE SUIVI

- Linéaire bûcheronné par objectif.

SURFACE ESTIME	SURFACE REALISEE	TAUX DE REALISATION (%)
• ZT17 et 16, ZS 11		

COMMENTAIRES

Cohérence : l'action s'avère-t-elle en adéquation avec le(s) objectif(s) ?

Efficience : les réalisations effectuées sont-elles à la hauteur des moyens utilisés (humains et financiers) ?

Positifs	Négatifs
•	•

B. L'amélioration des connaissances

C. L'analyse des résultats des suivis

D. L'efficacité, la cohérence et la pertinence des opérations et des objectifs

E. L'évaluation des moyens financiers, matériels et humains

1. Les moyens budgétaires

- a) Les dépenses**
- b) Les recettes**
- c) Bilan financier global**

2. Les moyens matériels

3. Les moyens humains

F. Conclusion

III. Nouvelle version du plan de gestion et du plan de travail

A. La modification de la section A

B. La modification de la section B

Bibliographie

FAUNE

- Labidoire G., Roger J., 2000. L'avifaune nicheuse rare et menacée en Limousin – Statut de conservation – Ecologie – Menaces et dangers – Propositions de conservation. Société pour l'Etude et la Protection des Oiseaux en Limousin, Limoges, 174 p.
- Rocamora G., Yeatman-Berthelot D., 1999. Oiseaux menacés et à surveiller en France – Liste Rouge et priorités – Populations – Tendances – Menaces – Conservation. Société d'Etudes Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux, Paris, 560 p.

FLORE – HABITATS

- BARDAT J, BIORET F, BOTINEAU M, BOULLET V, DELPECH R, GEHU JM, HAURY J, LACOSTE A, RAMEAU JC, ROYER JM, ROUX G & TOUFFET J, 2004 – *Prodrome des végétations de France*. Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris, 61, 171 p.
- BISSARDON M & GUIBAL L, 1997 – *CORINE Biotopes*. Version originale. Types d'habitats français. Ecole nationale du génie rural des eaux et forêts/Muséum national d'Histoire naturelle, 217 p.
- BRUGEL E., BRUNERYE L. et VILKS A. 2001. – *Plantes et végétation en Limousin : atlas de la flore vasculaire*. Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Limousin, Saint-Gence, 863 p.
- BONHOMME M, 2001 – *Etude écologique et cartographie des habitats de la tourbière de Négariox-Malsagnes*. Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Limousin \ Syndicat Mixte de Millevaches en Limousin, 40p
- BONHOMME M, BOTINEAU M, 2004 – *Approche phytosociologique des landes mésophiles à xérophiles du Limousin*, CREN Limousin, Laboratoire de Botanique et de cryptogamie (Faculté de Pharmacie, Université de Limoges), 20 p
- CHABROL L. & MADY M., 2009. – *Inventaire, caractérisation et cartographie des habitats naturels de l'extension du site Natura 2000 FR7401146 « Vallée du Taurion et affluents »*. Conservatoire botanique national du Massif-Central \ Conservatoire régional des Espaces Naturels du Limousin, 99p
- Collectif, 2002 – *Cahiers d'habitats Natura 2000 : Tome 1 Habitats forestiers*. Ed. La documentation française. 332 p
- Collectif, 2002 – *Cahiers d'habitats Natura 2000 : Tome 2 Habitats forestiers*. Ed. La documentation française. 332 p
- Collectif, 2002 – *Cahiers d'habitats Natura 2000 : Tome 3 Habitats humides*. Ed. La documentation française. 457 p
- Collectif, 2002 – *Cahiers d'habitats Natura 2000 : Tome 4 Habitats agropastoraux*. Ed. La documentation française. 324 p
- JULVE Ph, 1993 – *Synopsis phytosociologique de la France (Communautés de plantes vasculaires)*. Lejeunia – Revue de Botanique, NS.140, 162 p

Annexes

Annexe I. Liste provisoire des végétaux vasculaires présents sur le site

Liste des espèces végétales inventoriées sur la tourbière de Négarioux-Malsagne (commune de Peyrelevade)

	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protect-tion	Indice rareté régionale	Date	Localisation
Phanéro.	<i>Achillea millefolium</i> L.	Achillée millefeuille		CC	2000	
Phanéro.	<i>Agrostis canina</i> L.	Agrostide des chiens		CC	2000	
Phanéro.	<i>Anagallis tenella</i> (L.) L.	Mouron délicat		AC-L	2000	
Phanéro.	<i>Angelica sylvestris</i> L.	Angélique des bois		CC	2000	
Phanéro.	<i>Anthoxanthum odoratum</i> L.	Flouve odorante		CC	2000	
Phanéro.	<i>Arnica montana</i> L.	Arnica des montagnes		L	2000	
	<i>Arnoseris minima</i> (L.) Schweigger et Koerte			L	ZNIEFF	
	<i>Bellis perennis</i> L.	Pâquerette		CC	2000	
Phanéro.	<i>Betula alba</i> L.	Bouleau pubescent		L	2000	
Phanéro.	<i>Betula pendula</i> Roth	Bouleau verruqueux		CC	2000	
Ptéri.	<i>Blechnum spicant</i> (L.) Roth	Fougère pectinée		C	2000	
	<i>Bromus sterilis</i> L.	Brome mou		CC	2000	
Phanéro.	<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull	Callune		CC	2000	
	<i>Campanula rotundifolia</i> L.	Campanule à feuilles rondes		C	2000	
Phanéro.	<i>Carex curta</i> Good.	Carex blanchâtre		L	ZNIEFF	
Phanéro.	<i>Carex echinata</i> Murray	Laîche étoilée		C	2000	
Pha.	<i>Carex nigra</i> (L.) Reichard	Laîche noire		AC-L	2000	
Phanéro.	<i>Carex ovalis</i> Good.	Laîche des lièvres		CC	2000	
Phanéro.	<i>Carex panicea</i> L.	Laîche faux panic		CC	2000	
Phanéro.	<i>Carex pauciflora</i> Lightf.	Laîche à peu de fleurs	Rég.	RR	ZNIEFF	
Phanéro.	<i>Carex pilulifera</i> L.	Laîche à pilules		CC	2000	
Phanéro.	<i>Carex viridula</i> subsp. <i>oedocarpa</i> (Anderss.) B. Schmid			CC	2000	
Phanéro.	<i>Carum verticillatum</i> (L.) Koch	Carum verticillé		CC	2000	
Phanéro.	<i>Ceratocapnos claviculata</i> (L.) Lidén	Corydale à vrilles		AC-L	2000	
	<i>Chenopodium bonus-henricus</i> L.	Chénopode bon-henri		L	ZNIEFF	
Phanéro.	<i>Cirsium dissectum</i> (L.) Hill. (= <i>anglicum</i>)	Cirse des anglais		CC	ZNIEFF	
Phanéro.	<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop.	Cirse des marais		CC	2000	
Phanéro.	<i>Conopodium majus</i> (Gouan) Loret	Noisette de terre		CC	2000	
Phanéro.	<i>Crataegus monogyna</i> Jacq.	Aubépine monogyne		CC	2000	
Phanéro.	<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link	Genêt à balai		CC	2000	
Phanéro.	<i>Dactylorhiza maculata</i> (L.) Soo	Orchis tâchetée		CC	2000	
Phanéro.	<i>Deschampsia flexuosa</i> (L.) Trin.	Canche flexueuse		CC	2000	
Phanéro.	<i>Drosera intermedia</i> Hayne	Rossolis intermédiaire	Nat.	L	2000	
Phanéro.	<i>Drosera rotundifolia</i> L.	Rossolis à feuilles rondes	Nat.	L	2000	
Phanéro.	<i>Eleocharis multicaulis</i> (Smith) Desv. (<i>Scirpus m</i>)	Scirpe multicaule		C	2000	

ZS12b

ZT19a

ZT 13

Phanéro.	<i>Epilobium angustifolium</i> L.	Laurier de Saint Antoine		AC-L	2000	
Phanéro.	<i>Epilobium obscurum</i> Schreb.			CC	2000	
Pha.	<i>Epilobium palustre</i> L.	Epilobe des marais		AC-L	2000	
Phanéro.	<i>Erica cinerea</i> L.	Bruyère cendrée		CC	2000	
Phanéro.	<i>Erica tetralix</i> L.	Bruyère à quatre angles		CC	2000	
Phanéro.	<i>Eriophorum angustifolium</i> Honck.	Linaigrette à feuilles étroites		AC-L	2000	
Pha.	<i>Eriophorum vaginatum</i> L.	Linaigrette engainée		L	2000	
Phanéro.	<i>Festuca rivularis</i> Boiss.			L	ZNIEFF	
Phanéro.	<i>Festuca rubra</i> L. sl.	Fétuque rouge		CC	2000	
Phanéro.	<i>Frangula alnus</i> Mill.	Bourdaine		CC	2000	
Phanéro.	<i>Galeopsis tetrahit</i> L.	Ortie royale		CC	2000	
Phanéro.	<i>Galium mollugo</i> L.	Gaillet mollugine		CC	2000	
Phanéro.	<i>Galium palustre</i> L.	Gaillet des marais		CC	2000	
Phanéro.	<i>Galium saxatile</i> L.	Gaillet du Harz		AC-L	2000	
Phanéro.	<i>Genista anglica</i> L.	Genêt des anglais		AC-L	2000	
Phanéro.	<i>Genista pilosa</i> L.	Genêt pileux		C-L	2000	
Phanéro.	<i>Gentiana lutea</i> L.	Gentiane jaune		L	2000	
Phanéro.	<i>Geranium pyrenaicum</i> Burm. fil.	Géranium des Pyrénées		AC-L	ZNIEFF	
Phanéro.	<i>Hedera helix</i> L.	Lierre grimpant		C	2000	
Phanéro.	<i>Holcus lanatus</i> L.	Houlque laineuse		CC	2000	
Phanéro.	<i>Holcus mollis</i> L.	Houlque molle		CC	2000	
Phanéro.	<i>Hydrocotyle vulgaris</i> L.	Ecuelle d'eau		CC	2000	
Phanéro.	<i>Hypericum elodes</i> L.	Millepertuis des marais		C	2000	
	<i>Hypericum maculatum</i> Crantz			R	ZNIEFF	
Phanéro.	<i>Ilex aquifolium</i> L.	Houx		CC	2000	
Phanéro.	<i>Juncus acutiflorus</i> Ehrh. (=sylvaticus)	Jonc sylvatique		CC	2000	
Phanéro.	<i>Juncus effusus</i> L.	Jonc épars		CC	2000	
Pha.	<i>Juncus squarrosum</i> L.	Jonc squarreux		L	2000	
Phanéro.	<i>Juniperus communis</i> L.	Genévrier		C	2000	
Phanéro.	<i>Leucanthemum vulgare</i> Lam.	Grande Marguerite		CC	2000	
Phanéro.	<i>Linaria repens</i> (L.) Mill.	Linaire rampante		CC	2000	
Phanéro.	<i>Lotus pedunculatus</i> Cav. (=uliginosus)	Lotier des fanges		CC	2000	
Phanéro.	<i>Luzula campestris</i> (L.) DC.	Luzule des champs		CC	2000	
Phanéro.	<i>Luzula multiflora</i> (Retz) Lej.	Luzule à fleurs nombreuses		CC	2000	
Phanéro.	<i>Menyanthes trifoliata</i> L.	Trèfle d'eau		AC-L	2000	
Phanéro.	<i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench	Molinie		CC	2000	
Phanéro.	<i>Nardus stricta</i> L.	Nard raide		CC	2000	
Pha.	<i>Narthecium ossifragum</i> (L.) Huds.	Narthécie ossifrage		L	2000	
Phanéro.	<i>Pedicularis sylvatica</i> L.	Pédiculaire des bois		CC	2000	
Phanéro.	<i>Pinus strobus</i> L.	Pin Weymouth		AC	2000	
Phanéro.	<i>Pinus sylvestris</i> L.	Pin sylvestre		CC	2000	
Phanéro.	<i>Polygala serpyllifolia</i> Hose	Polygale à feuilles de Serpolet		AC	2000	
	<i>Polygonum bistorta</i> L.			AC-L	2000	
Phanéro.	<i>Populus tremula</i> L.	Tremble		CC	2000	
Phanéro.	<i>Potamogeton polygonifolius</i> Pourr.	Potamot à feuilles de Renouée		C	2000	

ZT18a

ZS12b
/ZT19a

ZS12b

ZS12b
/ZT19a

Phanéro.	<i>Potentilla erecta</i> (L.) Rauschel	Tormentille	CC	2000	
Phanéro.	<i>Potentilla palustris</i> (L.) Scop. (<i>Comarum palustre</i>)	Comaret	AC-L	2000	ZS12b /ZT19a
Phanéro.	<i>Pseudotsuga menziesii</i> (Mirb.) Franco	Sapin de Douglas	CC	2000	
Ptéri.	<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn	Fougère aigle	CC	2000	
Phanéro.	<i>Quercus robur</i> L.	Chêne pédonculé	CC	2000	
Phanéro.	<i>Ranunculus omiophyllus</i> Ten.	Renoncule de Lenormand	AC-L	ZNIEFF	
Phanéro.	<i>Rhynchospora alba</i> (L.) Vahl.	Rhynchospore blanc	AC-L	2000	
Phanéro.	<i>Rumex acetosella</i> L.	Renouée petite-oseille	CC	2000	
Phanéro.	<i>Salix acuminata</i> Miller	Saule brun-cendré	CC	2000	
Phanéro.	<i>Salix aurita</i> L.	Saule à oreillettes	AC	2000	
	<i>Sambucus racemosa</i> L.		AC-L	2000	
Phanéro.	<i>Scorzonera humilis</i> L.	Scorzonère humble	CC	2000	
Phanéro.	<i>Scutellaria minor</i> Huds.	Toque mineure	CC	2000	
Phanéro.	<i>Silene vulgaris</i> (Moench) Garcke	Silène enflé	CC	2000	
Pha.	<i>Sorbus aria</i> (L.) Crantz	Alisier blanc	AC-L	2000	
Pha.	<i>Sorbus aucuparia</i> L.	Sorbier des oiseaux	AC-L	2000	
Phanéro.	<i>Succisa pratensis</i> Moench	Succise des prés	CC	2000	
Pha.	<i>Trichophorum cespitosum</i> (L.) Hartman (= <i>Scirpus cespitosus</i>)	Scirpe en touffe	L	2000	
Phanéro.	<i>Ulex minor</i> Roth	Ajonec nain	CC	2000	
Phanéro.	<i>Vaccinium myrtillus</i> L.	Myrtille	AC-L	2000	
Pha.	<i>Vaccinium oxycoccus</i> L.	Canneberge	L	2000	
Phanéro.	<i>Viola palustris</i> L.	Violette des marais	AC-L	2000	
	<i>Viola tricolor</i> L.		L	ZNIEFF	
Phanéro.	<i>Wahlenbergia hederacea</i> (L.) Reichenb.	Campanille à feuilles de lierre	CC	2000	

Indices de rareté :

(définis par A. VILKS en mars 1998, caractérisant l'abondance de chaque espèce au niveau du Limousin)

RR : Très rare

AC-L : Assez commun à localisé

R : Rare

AC : Assez commun

LR : Localisé à rare

C : Commun

L : Localisé

CC : Très commun

ZT1 / ZT
18a

Auteurs des données :

1985/1986 : Inventaire ZNIEFF

2000 : ENL (M. Bohomme, E. Hennequin, C. Linet)

Localisation : parcelles sur lesquelles sont mentionnées des espèces rares sur le site

Protection :

Nat. : Espèce protégée au niveau national (Arrêté du 20 janvier 1982, modifié par l'Arrêté du 31 août 1995, relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire)

Rég. : Espèce protégée au niveau régional (Arrêté du 1er septembre 1989 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Limousin complétant la liste nationale)

Auteurs des données :

Année : CREN Limousin - prospecteurs

Annexe II. Listes provisoires de la faune présente sur le site ou à proximité

OISEAUX :

Liste provisoire des oiseaux mentionnés sur le site Négarioux-Malsagne ou à proximité Données de 2000 à 2011 (commune de Peyrelevade, 19)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut légal	Liste Rouge	Rareté Limousin	Directive Oiseaux
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	P		AC	
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	C		AC	
Bec-croisé des sapins	<i>Loxia curvirostra</i>	P		R	
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	P		C	
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	P		R	
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	P		AC	DO
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	P		R	
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	P		C	
Busard saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	P		AC	DO
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	P		C	
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	P	V	M-C	DO
Corneille noire	<i>Corvus corone corone</i>	P		C	
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	P		C	
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	P		C	
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	P		C	
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	P		C	
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	P		C	
Grand corbeau	<i>Corvus corax</i>	P		R	
Grimpereau des bois	<i>Certhia familiaris</i>	P		R	
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	P		C	
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	C		C	
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	C		R	
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>	C		M-C	
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	C		C	
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	P		C	
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	C		C	
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	P		C	
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	P		C	
Mésange huppée	<i>Parus cristatus</i>	P		AC	
Mésange noire	<i>Parus ater</i>	P		AC	
Mésange nonnette	<i>Parus palustris</i>	P		C	
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	P		C	DO
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	P		C	
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	P		AC	DO

Pic vert	<i>Picus viridis</i>	P		AC	
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	P		AC	DO
Pie-grièche grise	<i>Lanius excubitor</i>	P		AC	
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	P		C	
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	P		C	
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	P		C	
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	P		R	
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	P		C	
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	P		C	
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	P		AC	
Traquet pâtre	<i>Saxicola torquata</i>	P		C	
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	C		AC	

Statut légal :

P : Protégé

C : Chassable

Liste rouge (France) :

E : espèce en danger

V : espèce vulnérable

R : espèce rare

Indices de rareté :

C : nicheur commun

AC : nicheur assez commun

R : nicheur rare

Int. : espèce introduite

M-C : migrateur commun

M-AC : migrateur assez commun

M-R : Migrateur rare

Auteurs des données :

SEPOL, CREN Limousin

MAMMIFERES / REPTILES / AMPHIBIENS :

**Liste provisoire des mammifères, reptiles et amphibiens mentionnés sur le site Négarioux-Malsagne ou à proximité
De 1996 à 2011
(commune de Peyrelevade, 19)**

Groupe	Nom espèce	Nom espèce	Répartition	Statut Lim	Directive Habitats
Amphibien	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti 1768)	Présent partout	Commun	Annexe IV
Amphibien	Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i> (Linnaeus 1758)	Présent partout	Commun	Annexe V
Amphibien	Grenouille verte	<i>Rana esculenta</i> (Linnaeus 1758)	Présent partout	Commun	Annexe V
Amphibien	Triton marbré	<i>Triturus marmoratus</i> (Latrelle 1800)	Présent partout	Commun	Annexe IV
Amphibien	Triton palmé	<i>Triturus helveticus</i> (Razoumowsky 1789)	Présent partout	Commun	-

Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Limousin

Tourbière de Négarioux-Malsagne

6, rue du Theil - 87510 St-Gence

Tel : 05.55.03.29.07. Fax : 05.55.03.29.30.

Courriel : info@conservatoirelimousin.com

Plan de gestion – 2012/2016

Mammifère	Campagnol agreste	<i>Microtus agrestis</i> (Linnaeus, 1761)	Présent partout	Commun	-
Mammifère	Campagnol amphibiae	<i>Arvicola sapidus</i> Miller 1908	Présent partout	Commun	-
Mammifère	Campagnol des champs	<i>Microtus arvalis</i> (Pallas, 1778)	Présent partout	Commun	
Mammifère	Campagnol roussâtre	<i>Clethrionomys glareolus</i> (Schreber, 1780)	Présent partout	Commun	
Mammifère	Campagnol terrestre	<i>Arvicola terrestris</i> (Linnaeus, 1758)	Localisé	Commun à localisé	
Mammifère	Chevreuil	<i>Capreolus capreolus</i> (Linnaeus, 1758)	Présent partout	Commun	-
Mammifère	Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i> Linnaeus 1758	Présent partout	Commun	-
Mammifère	Fouine	<i>Martes foina</i> (Erxleben, 1777)	Présent partout	Commun	
Mammifère	Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i> (Pallas, 1778)	Présent partout	Commun	-
Mammifère	Marte	<i>Martes martes</i> (Linnaeus, 1758)	Présent partout	Commun	Annexe V
Mammifère	Mulot à gorge jaune	<i>Apodemus flavicollis</i> (Melchior, 1834)	Localisé	Commun	-
Mammifère	Mulot sylvestre	<i>Apodemus sylvaticus</i> (Linnaeus, 1758)	Présent partout	Commun	-
Mammifère	Musaraigne aquatique	<i>Neomys fodiens</i> (Pennant, 1771)	Présent partout	Assez rare	-
Mammifère	Musaraigne couronnée	<i>Sorex coronatus</i> Miller 1928	Présent partout	Assez commun	-
Mammifère	Musaraigne musette	<i>Crocidura russula</i> (Hermann, 1780)	Présent partout	Commun	-
Mammifère	Musaraigne pygmée	<i>Sorex minutus</i> Linnaeus 1766	Présent partout	Assez commun	-
Mammifère	Rat des moissons	<i>Micromys minutus</i> (Pallas, 1771)	Présent partout	Assez rare	-
Mammifère	Rat noir	<i>Rattus rattus</i> (Linnaeus, 1758)	Localisé	Assez commun	-
Mammifère	Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i> (Linnaeus, 1761)	Présent partout	Commun	-
Mammifère	Souris domestique	<i>Mus musculus</i> Linnaeus 1758	Présent partout	Commun	
Mammifère	Taupe d'Europe	<i>Talpa europaea</i> Linnaeus 1758	Présent partout	Commun	-
Reptile	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti 1768)	Présent partout	Commun	Annexe IV
Reptile	Lézard vivipare	<i>Zootoca vivipara</i>	Localisé	Assez commun	Annexe IV
Reptile	Vipère péliade	<i>Vipera berus</i> (Linnaeus 1758)	Localisé	Assez rare	-

Répartition et statut en Limousin : d'après *Mammifères, Reptiles, Amphibiens du Limousin*, GMHL (2000).

Directive Habitats : annexes de la Directive Habitats-Faune-Flore adoptée par la Communauté européenne (1992).

Auteurs des données : GMHL, CREN

ARTHROPODES :

Données issues des prospections 2011 sur le site de Négarioux-Malsagne

Date	Ordre	Nom espèce	Nom espèce	Sexe	Age	Nombre	Nom Observateur	Nom INSEE	Lieudit
21/07/2011	Arranéides	Dolomède des marais	Dolomedes fimbriatus			>10	F.NAUXYNCK et L.BLONDEL	PEYRELEVADE	Négarioux
21/07/2011	Orthoptères	Criquet ensanglanté	Stethophyma grossum				F.NAUXYNCK et L.BLONDEL	PEYRELEVADE	Négarioux
21/07/2011	Odonates	Sympétrum noir	Sympetrum danae	f		1	F.NAUXYNCK et L.BLONDEL	PEYRELEVADE	Négarioux
21/07/2011	Odonates	Sympétrum méridional	Sympetrum meridionale				F.NAUXYNCK et L.BLONDEL	PEYRELEVADE	Négarioux
10/08/2011	Odonates	Agrion jouvencelle	Coenagrion puella	m		3	L.BLONDEL	PEYRELEVADE	Gouille sud
10/08/2011	Odonates	Leste fiancé	Lestes sponsa	m		5	L.BLONDEL	PEYRELEVADE	Gouille sud
10/08/2011	Odonates	Leste fiancé	Lestes sponsa	f		1	L.BLONDEL	PEYRELEVADE	Gouille sud
10/08/2011	Odonates	Leste vert	Lestes viridis	f		1	L.BLONDEL	PEYRELEVADE	Gouille sud
10/08/2011	Odonates	Sympétrum noir	Sympetrum danae	m		1	L.BLONDEL	PEYRELEVADE	Gouille sud
10/08/2011	Odonates	Sympétrum noir	Sympetrum danae	?	Em	>10	L.BLONDEL	PEYRELEVADE	Gouille sud
10/08/2011	Odonates	Orthétrum bleuissant	Orthetrum coerulescens	f		1	L.BLONDEL	PEYRELEVADE	Prairie nord-Malsagne
10/08/2011	Odonates	Calopteryx vierge	Calopteryx virgo	m		1	L.BLONDEL	PEYRELEVADE	Prairie nord-Malsagne
10/08/2011	Odonates	Agrion jouvencelle	Coenagrion puella	m		2	L.BLONDEL	PEYRELEVADE	Gouille nord
10/08/2011	Odonates	Agrion jouvencelle	Coenagrion puella	c		3	L.BLONDEL	PEYRELEVADE	Gouille nord
10/08/2011	Odonates	Sympétrum noir	Sympetrum danae	m		?	L.BLONDEL	PEYRELEVADE	Gouille nord
10/08/2011	Odonates	Sympétrum noir	Sympetrum danae	c		?	L.BLONDEL	PEYRELEVADE	Gouille nord
10/08/2011	Odonates	Sympétrum noir	Sympetrum danae	?	Em	?	L.BLONDEL	PEYRELEVADE	Gouille nord
10/08/2011	Odonates	Leste fiancé	Lestes sponsa	m		?	L.BLONDEL	PEYRELEVADE	Gouille nord
10/08/2011	Odonates	Leste fiancé	Lestes sponsa	c		?	L.BLONDEL	PEYRELEVADE	Gouille nord
10/08/2011	Odonates	Petite Nymphe au corps de feu	Pyrrhosoma nymphula	m		2	L.BLONDEL	PEYRELEVADE	Gouille nord
10/08/2011	Odonates	Calopteryx vierge	Calopteryx virgo	m		1	L.BLONDEL	PEYRELEVADE	Gouille nord
10/08/2011	Lépidoptères	Paon du jour	Aglais io	?		3	L.BLONDEL	PEYRELEVADE	Gouille nord

Auteur des données : CREN Limousin

Extraction de données de la SLO (depuis 1996 à 2010) :

Date	Nom espèce	Nom espèce	Sexe	Age	Nbre	Nom Observateur	Commune	Lieudit	Statut reproduction
25/05/1996	Caloptéryx vierge	Calopteryx virgo sl.	?	La	2	Chenault François	PEYRELEVADE	Tourbière de Malsagne	Certain
25/05/1996	Cordulégastre annelé	Cordulegaster boltonii	?	La	1	Chenault François	PEYRELEVADE	Tourbière de Malsagne	Certain
16/06/1	Caloptéryx vierge	Calopteryx virgo meridionalis	C	VOL	1	Mazaud	PEYRELEVADE	Tourbière	Certain

Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Limousin
Tourbière de Négarioux-Malsagne

6, rue du Theil - 87510 St-Gence
Tel : 05.55.03.29.07. Fax : 05.55.03.29.30.
Courriel : info@conservatoirelimousin.com

Plan de gestion – 2012/2016

996	méridional				Serge et Charissou Isabelle		e de Malsagn e	
16/06/1 996	Agrion au corps de feu	Pyrrhosoma nymphula	F	VOL	10	Mazaud Serge et Charissou Isabelle	PEYRELEVADE	Tourbièr e de Malsagn e
16/06/1 996	Agrion au corps de feu	Pyrrhosoma nymphula	M	VOL	10	Mazaud Serge et Charissou Isabelle	PEYRELEVADE	Tourbièr e de Malsagn e
16/06/1 996	Cordulégastre annelé	Cordulegaster boltonii	M	VOL	1	Mazaud Serge et Charissou Isabelle	PEYRELEVADE	Tourbièr e de Malsagn e
08/08/1 996	Sympétrum noir	Sympetrum danae	?	VOL		Brugel Eric	PEYRELEVADE	Tourbièr e de Malsagn e
30/07/1 997	Agrion au corps de feu	Pyrrhosoma nymphula	C	VOL	1	Morelon Stéphane	PEYRELEVADE	Tourbièr e de Malsagn e
30/07/1 997	Agrion délicat	Ceriagrion tenellum	F	VOL	1	Morelon Stéphane	PEYRELEVADE	Tourbièr e de Malsagn e
30/07/1 997	Cordulie arctique	Somatochlora arctica	?	Exu	1	Morelon Stéphane	PEYRELEVADE	Tourbièr e de Malsagn e
30/07/1 997	Libellule à quatre taches	Libellula quadrimaculata	?	VOL	1	Morelon Stéphane	PEYRELEVADE	Tourbièr e de Malsagn e
22/06/2 002	Caloptéryx vierge méridional	Calopteryx virgo meridionalis	M	VOL	1	Guerbaa Karim	PEYRELEVADE	Saint- Fourchat
22/06/2 002	Agrion au corps de feu	Pyrrhosoma nymphula	M&	VOL		Guerbaa Karim	PEYRELEVADE	Saint- Fourchat
22/06/2 002	Agrion jouvencelle	Coenagrion puella	M&	VOL		Guerbaa Karim	PEYRELEVADE	Saint- Fourchat
22/06/2 002	Agrion hasté	Coenagrion hastulatum	M&	VOL	5	Guerbaa Karim	PEYRELEVADE	Saint- Fourchat
22/06/2 002	Agrion porte coupe	Enallagma cyathigerum	M	VOL		Guerbaa Karim	PEYRELEVADE	Saint- Fourchat
22/06/2 002	Anax empereur	Anax imperator	M	VOL	1	Guerbaa Karim	PEYRELEVADE	Saint- Fourchat
22/06/2 002	Libellule déprimée	Libellula depressa	M&	VOL		Guerbaa Karim	PEYRELEVADE	Saint- Fourchat
22/06/2 002	Libellule à quatre taches	Libellula quadrimaculata	M&	VOL		Guerbaa Karim	PEYRELEVADE	Saint- Fourchat
21/07/2 004	Caloptéryx vierge méridional	Calopteryx virgo meridionalis	M&	VOL	10	Hennequin Erwan	PEYRELEVADE	Tourbièr e de Malsagn e
21/07/2 004	Agrion au corps de feu	Pyrrhosoma nymphula	M&	VOL	10	Hennequin Erwan	PEYRELEVADE	Tourbièr e de Malsagn e
21/07/2 004	Orthétrum bleuissant	Orthetrum coerulescens	M	VOL	3	Hennequin Erwan	PEYRELEVADE	Tourbièr e de Malsagn e
26/06/2 008	Caloptéryx vierge méridional	Calopteryx virgo meridionalis	?	VOL	10	CREN- Limousin	PEYRELEVADE	Tourbièr e de Malsagn e
26/06/2 008	Libellule déprimée	Libellula depressa	F	VOL	1	CREN- Limousin	PEYRELEVADE	Tourbièr e de Malsagn e

Annexe III. Contrat de gestion GAEC BROUSSOULOUX-CRENL

CONTRAT DE GESTION

TOURBIERE DE NEGARIOUX-MALSAGNE – ZT2 (PEYRELEVADE, 19)

Entre

- Gaec Broussouloux
demeurant à Caux 19290 Peyrelevade,
ci-après nommé "le prestataire"

et

- le Conservatoire des ESPACES NATURELS DU LIMOUSIN,
association loi 1901, dont le siège est situé à Le Theil - 87510 St-Gence,
représentée par son Président M. Henri Skrobot,
et ci-après nommée "le Conservatoire",
propriétaire des parcelles concernées par le présent contrat,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 : Objet du contrat

Le Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Limousin a pour objectifs la sauvegarde des espaces naturels, le respect de l'équilibre écologique du milieu et la préservation des espèces animales et végétales qu'il abrite.

Le prestataire devra de fait s'engager à respecter les objectifs décrits ci-dessus.

Le présent contrat de gestion a pour objet de définir les conditions d'intervention du prestataire chargé d'entretenir le bien mentionné à l'article 2, conformément aux orientations de gestion définies à l'article 3 et conformément à l'objet du Conservatoire que le prestataire déclare bien connaître et s'engage à les respecter.

Il vise à encadrer la mise en place d'une gestion par le pâturage garantissant la pérennité de la flore et de la faune des parcelles concernées.

Considérant :

- que le maintien de certaines pratiques agricoles traditionnelles peut contribuer à la sauvegarde de l'espace naturel, à la préservation de la qualité paysagère, au respect des sites naturels et de l'équilibre écologique,

- que les dispositions de l'article L. 411-1 du Code Rural ne sont pas applicables aux conventions d'occupation précaire, tendant à l'exploitation temporaire d'un bien dont l'utilisation principale n'est pas agricole ou dont la destination agricole doit être changée (article L. 411-2 du Code Rural),

le présent contrat ne peut être assimilé à un bail rural.

Article 2 : Désignation des biens

Le présent contrat concerne la parcelle, dont la délimitation précise est indiquée sur la carte annexée au présent contrat, inscrite au cadastre de la façon suivante :

Dpt : Commune : Section : n° parcelle : Superficie :
19 Peyrelevade ZT 2 03 ha 42a 80ca

Article 3 : Modalités

-1- La gestion à des fins écologiques des parcelles sus-désignées est confiée à Delphine Billot.

-2- Le prestataire, s'engage à :

- Assurer l'entretien du site au moyen exclusif d'un pâturage extensif de bovins de race limousine, dans un but de préservation des milieux naturels remarquables concernés. Le Conservatoire effectuera un suivi scientifique et évaluera l'effet de la gestion mise en œuvre. Le chargement pourra être modulé en fonction des observations menées par les techniciens du Conservatoire.
- N'effectuer aucun travail susceptible de modifier les conditions de milieu des parcelles.
- Autoriser le passage de l'équipe du Conservatoire, à respecter les travaux et actions entrepris dans le cadre de la gestion du site, à autoriser la création d'exclos autour de taxons remarquables si besoin.
- Aucun complément fourrager n'est permis sur les parcelles sus-désignées.
- Ne concéder aucun autre usage des lieux tant à eux même qu'à un tiers.

Article 4 : Durée du contrat

Le présent contrat est consenti et accepté pour une période allant du 01/06/2007 au 01/06/2012.

Article 5 : Résiliation

En cas de non respect d'une des clauses du présent contrat de prestation de service, la résiliation est immédiate et sans préavis.

La résiliation sera signifiée au prestataire par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 6 : Prix

Le présent contrat aura lieu moyennant le prix de 1 euro (un euro) symbolique que le Conservatoire s'oblige à payer au prestataire.

Fait àPeyrelevade, le1^{er} Juin 2007.....

Gaec Broussouloux
prestataire du service

Le Conservatoire Régional des
Espaces Naturels du Limousin
représenté par son Président
Henri Skrobot *

Annexe IV. Cartographie du service des Mines

Date de la prospection : 25 juillet 1942

PROPRIÉTAIRE : S^{te} Syca à Valence
SURFACE : 75 H. CULTURE : Pâture
ÉPAISSEUR MOYENNE : 2 m²00. DÉCOUVERTE 0 m¹⁵/horizon
CUBAGE (approximatif) : 1.500.000 m³
EAU à 0 m¹⁵ du sol. Peut être dessinée à 4 m⁰⁰
ÉTENDAGE SUR LE TERRAIN :
ROUTE en bordure GARE de Bugast à 21 km.
EXPLORATION : S^{te} Syca de Valence (M. Dupont).
OBSERVATION : Prospection incomplète.

SONDAGES D'ÉCHANTILLONS (+)					
No	Déc.	Forme	Barres	Aspect	Prof.
17	0 m 15	400	—	Fibrée	Préf.

No	Déc.	Forme	Barres	Aspect	Prof.	Analyses		Observations
						END	M. Cation	
					1.2			

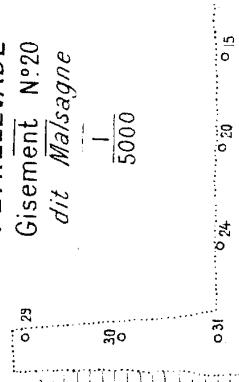
Bassin de la Vienne

(la Chaudouille)

PEYRELEVADE

Gisement N°20
dit Massagne

1
5000



0.32 0.25 0.21 0.16 0.11

0.33 0.26 0.22 +17 0.12

0.34 0.27 0.18 0.13 0.09

0.35 0.28 0.19 0.14 0.10

0.36 0.29 0.20 0.15 0.11

0.37 0.26 0.21 0.16 0.11

0.38 0.27 0.18 0.13 0.09

0.39 0.28 0.19 0.14 0.10

0.40 0.29 0.20 0.15 0.11

0.41 0.30 0.21 0.16 0.11

0.42 0.31 0.22 0.17 0.12

0.43 0.32 0.23 0.18 0.13

0.44 0.33 0.24 0.19 0.14

0.45 0.34 0.25 0.20 0.15

0.46 0.35 0.26 0.21 0.16

0.47 0.36 0.27 0.22 0.17

0.48 0.37 0.28 0.23 0.18

0.49 0.38 0.29 0.24 0.19

0.50 0.39 0.30 0.25 0.20

0.51 0.40 0.31 0.26 0.21

0.52 0.41 0.32 0.27 0.22

0.53 0.42 0.33 0.28 0.23

0.54 0.43 0.34 0.29 0.24

0.55 0.44 0.35 0.30 0.25

0.56 0.45 0.36 0.31 0.26

0.57 0.46 0.37 0.32 0.27

0.58 0.47 0.38 0.33 0.28

0.59 0.48 0.39 0.34 0.29

0.60 0.49 0.40 0.35 0.30

0.61 0.50 0.41 0.36 0.31

0.62 0.51 0.42 0.37 0.32

0.63 0.52 0.43 0.38 0.33

0.64 0.53 0.44 0.39 0.34

0.65 0.54 0.45 0.40 0.35

0.66 0.55 0.46 0.41 0.36

0.67 0.56 0.47 0.42 0.37

0.68 0.57 0.48 0.43 0.38

0.69 0.58 0.49 0.44 0.39

0.70 0.59 0.50 0.45 0.40

0.71 0.60 0.51 0.46 0.41

0.72 0.61 0.52 0.47 0.42

0.73 0.62 0.53 0.48 0.43

0.74 0.63 0.54 0.49 0.44

0.75 0.64 0.55 0.50 0.45

0.76 0.65 0.56 0.51 0.46

0.77 0.66 0.57 0.52 0.47

0.78 0.67 0.58 0.53 0.48

0.79 0.68 0.59 0.54 0.49

0.80 0.69 0.60 0.55 0.50

0.81 0.70 0.61 0.56 0.51

0.82 0.71 0.62 0.57 0.52

0.83 0.72 0.63 0.58 0.53

0.84 0.73 0.64 0.59 0.54

0.85 0.74 0.65 0.60 0.55

0.86 0.75 0.66 0.61 0.56

0.87 0.76 0.67 0.62 0.57

0.88 0.77 0.68 0.63 0.58

0.89 0.78 0.69 0.64 0.59

0.90 0.79 0.70 0.65 0.60

0.91 0.80 0.71 0.66 0.61

0.92 0.81 0.72 0.67 0.62

0.93 0.82 0.73 0.68 0.63

0.94 0.83 0.74 0.69 0.64

0.95 0.84 0.75 0.70 0.65

0.96 0.85 0.76 0.71 0.66

0.97 0.86 0.77 0.72 0.67

0.98 0.87 0.78 0.73 0.68

0.99 0.88 0.79 0.74 0.69

0.100 0.89 0.80 0.75 0.70

0.101 0.90 0.81 0.76 0.71

0.102 0.91 0.82 0.77 0.72

0.103 0.92 0.83 0.78 0.73

0.104 0.93 0.84 0.79 0.74

0.105 0.94 0.85 0.80 0.75

0.106 0.95 0.86 0.81 0.76

0.107 0.96 0.87 0.82 0.77

0.108 0.97 0.88 0.83 0.78

0.109 0.98 0.89 0.84 0.79

0.110 0.99 0.90 0.85 0.80

0.111 1.00 0.91 0.86 0.81

0.112 1.01 0.92 0.87 0.82

0.113 1.02 0.93 0.88 0.83

0.114 1.03 0.94 0.89 0.84

0.115 1.04 0.95 0.90 0.85

0.116 1.05 0.96 0.91 0.86

0.117 1.06 0.97 0.92 0.87

0.118 1.07 0.98 0.93 0.88

0.119 1.08 0.99 0.94 0.89

0.120 1.09 1.00 0.95 0.90

0.121 1.10 1.01 0.96 0.91

0.122 1.11 1.02 0.97 0.92

0.123 1.12 1.03 0.98 0.93

0.124 1.13 1.04 0.99 0.94

0.125 1.14 1.05 1.00 0.95

0.126 1.15 1.06 1.01 0.96

0.127 1.16 1.07 1.02 0.97

0.128 1.17 1.08 1.03 0.98

0.129 1.18 1.09 1.04 0.99

0.130 1.19 1.10 1.05 1.00

0.131 1.20 1.11 1.06 1.01

0.132 1.21 1.12 1.07 1.02

0.133 1.22 1.13 1.08 1.03

0.134 1.23 1.14 1.09 1.04

0.135 1.24 1.15 1.10 1.05

0.136 1.25 1.16 1.11 1.06

0.137 1.26 1.17 1.12 1.07

0.138 1.27 1.18 1.13 1.08

0.139 1.28 1.19 1.14 1.09

0.140 1.29 1.20 1.15 1.10

0.141 1.30 1.21 1.16 1.11

0.142 1.31 1.22 1.17 1.12

0.143 1.32 1.23 1.18 1.13

0.144 1.33 1.24 1.19 1.14

0.145 1.34 1.25 1.20 1.15

0.146 1.35 1.26 1.21 1.16

0.147 1.36 1.27 1.22 1.17

0.148 1.37 1.28 1.23 1.18

0.149 1.38 1.29 1.24 1.19

0.150 1.39 1.30 1.25 1.20

0.151 1.40 1.31 1.26 1.21

0.152 1.41 1.32 1.27 1.22

0.153 1.42 1.33 1.28 1.23

0.154 1.43 1.34 1.29 1.24

0.155 1.44 1.35 1.30 1.25

0.156 1.45 1.36 1.31 1.26

0.157 1.46 1.37 1.32 1.27

0.158 1.47 1.38 1.33 1.28

0.159 1.48 1.39 1.34 1.29

0.160 1.49 1.40 1.35 1.30

0.161 1.50 1.41 1.36 1.31

0.162 1.51 1.42 1.37 1.32

0.163 1.52 1.43 1.38 1.33

0.164 1.53 1.44 1.39 1.34

0.165 1.54 1.45 1.40 1.35

0.166 1.55 1.46 1.41 1.36

0.167 1.56 1.47 1.42 1.37

0.168 1.57 1.48 1.43 1.38

0.169 1.58 1.49 1.44 1.39

0.170 1.59 1.50 1.45 1.40

0.171 1.60 1.51 1.46 1.41

0.172 1.61 1.52 1.47 1.42

0.173 1.62 1.53 1.48 1.43

0.174 1.63 1.54 1.49 1.44

0.175 1.64 1.55 1.50 1.45

0.176 1.65 1.56 1.51 1.46

0.177 1.66 1.57 1.52 1.47

0.178 1.67 1.58 1.53 1.48

0.179 1.68 1.59 1.54 1.49

0.180 1.69 1.60 1.55 1.50

0.181 1.70 1.61 1.56 1.51

0.182 1.71 1.62 1.57 1.52

0.183 1.72 1.63 1.58 1.53

0.184 1.73 1.64 1.59 1.54

0.185 1.74 1.65 1.60 1.55

0.186 1.75 1.66 1.61 1.56

0.187 1.76 1.67 1.62 1.57

0.188 1.77 1.68 1.63 1.58

0.189 1.78 1.69 1.64 1.59

0.190 1.79 1.70 1.65 1.60

0.191 1.80 1.71 1.66 1.61

0.192 1.81 1.72 1.67 1.62

0.193 1.82 1.73 1.68 1.63

0.194 1.83 1.74 1.69 1.64

0.195 1.84 1.75 1.70 1.

Rédaction : Lucie BLONDEL, Mathieu BONHOMME

Avec le soutien de :



CORREZE